



RAPPORT ANNUEL 2015
CREATIVE SPIRIT, SUSTAINABLE IDEAS



FLORIDIENNE
GROUP

CREATIVE SPIRIT, SUSTAINABLE IDEAS

PROFIL

Floridienne est un groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché et des marchés de niche. Il est actif dans les secteurs de l'alimentation festive, des sciences du vivant et de la chimie.

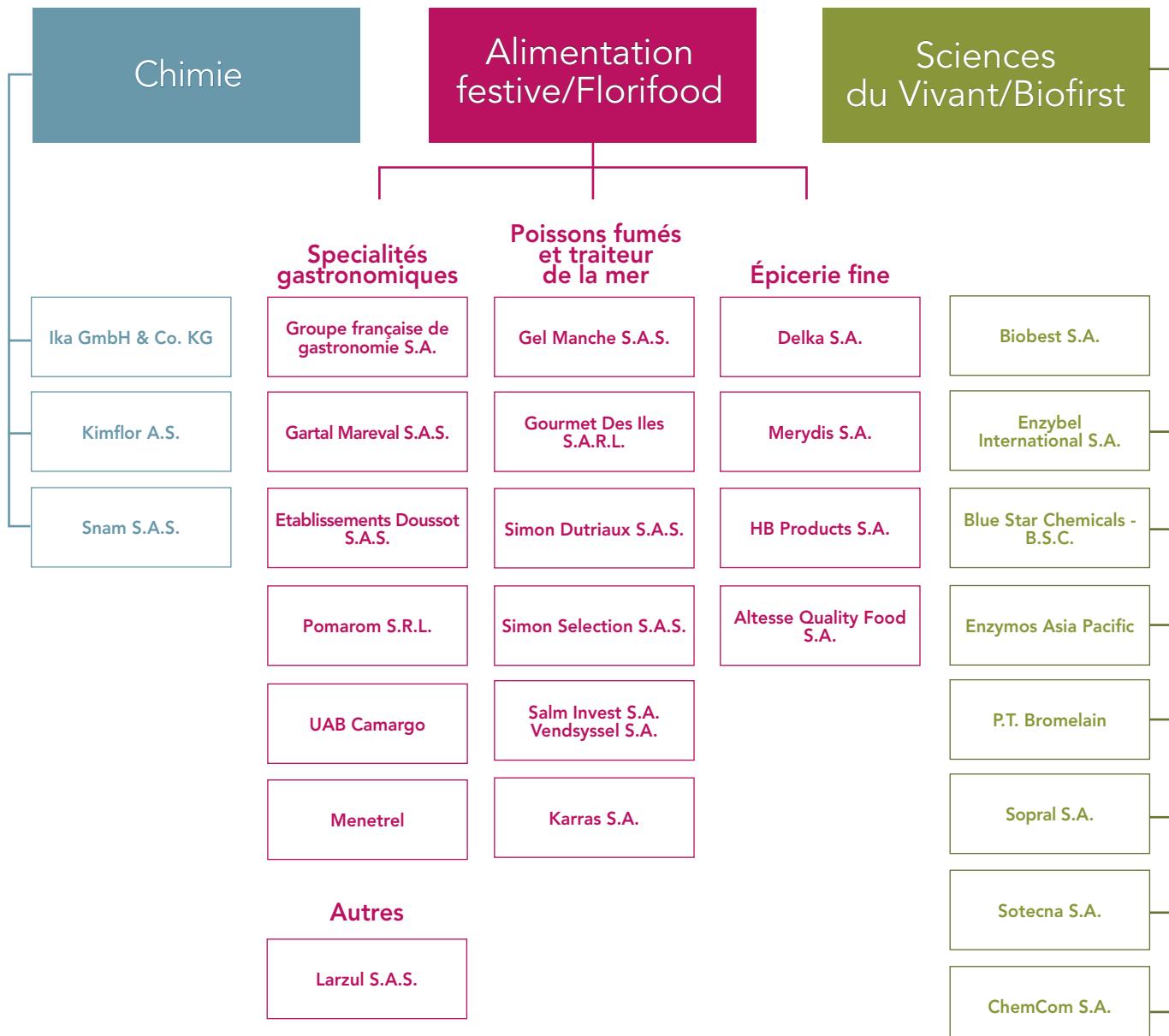
Le Groupe compte une trentaine de sociétés dans lesquelles il est presque toujours majoritaire. Toutes ces sociétés adhèrent à des valeurs communes d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, dans un souci de développement durable et d'ouverture sur le monde.

Floridienne Group est côté à la Bourse Euronext Bruxelles, lui offrant ainsi une visibilité internationale.



FLORIDIENNE

GROUP



SOMMAIRE

Profil

Entretien avec le Comité de Gestion	2
Chiffres clés 2015	6
Faits marquants	8
Division Alimentation festive / Florifood	10
Division Sciences du Vivant / Biofirst	20
Division Chimie	28
Rapport de Gestion	36
Déclaration de Gouvernement d'entreprise	42
Structure de Floridienne Group	51
Contacts	52

ALIMENTATION FESTIVE P10



La Division Alimentation festive regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes...

La Division est également active dans la nourriture spécialisée, notamment celle destinée aux personnes ayant des problèmes de déglutition ou souffrant de la maladie d'Alzheimer.

SCIENCES DU VIVANT P20



La Division Sciences du Vivant est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, la parapharmacie, l'agroalimentaire, l'industrie cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux représentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants. Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux mondial dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated Pest Management), la Division investit dans des solutions innovantes telles que la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez l'être humain et les insectes.

CHIMIE P28



La Division Chimie se compose d'entreprises actives notamment dans les additifs pour la stabilisation du PVC. Le Groupe est également présent, à travers cette Division, dans le recyclage des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques).

LES FRUITS D'UN INVESTISSEMENT DURABLE

ENTRETIEN AVEC LE COMITÉ DE GESTION

Philippe Bodson, Executive Chairman
Gaëtan Waucquez, Managing Director

« Nous veillons à ce que nos produits offrent une vraie valeur ajoutée pour la société et l'environnement. »

GAËTAN WAUCQUEZ

Le contexte économique mondial, dans lequel s'inscrivent les métiers de Floridienne, pèse-t-il de manière significative sur la marche globale des activités ?

PHILIPPE BODSON : Malgré un contexte peu porteur, nous avons enregistré de bons résultats, fruits de nos efforts et des investissements consentis au cours des dernières années. La croissance de Floridienne s'accélère, le redressement se confirme. Notre Groupe est aujourd'hui solide. Nous avons renforcé le bilan pour garantir la pérennité de l'entreprise. Nous avons € 103 millions de fonds propres et € 48 millions de dettes nettes.



Comment ont performé les différentes Divisions ?

G.W. : La Division Chimie a enregistré de bons résultats au niveau de notre filiale turque Kimflor. Nos marges sont bonnes. En revanche, notre filiale en Allemagne souffre depuis deux ans de l'évolution des marchés de l'Europe de l'Est (Russie, Ukraine, Biélorussie) qui vivent une crise en grande partie liée à l'effondrement du prix du pétrole et au conflit militaire qui persiste dans cette région. Cependant, nous avons pu rebondir en ouvrant de



Gaëtan Waucquez, Managing Director

« Nous avons enregistré de bons résultats, fruits de nos efforts et des investissements consentis au cours des dernières années. »

PHILIPPE BODSON

« Il n'y a pas de croissance possible sans recherche. Nous consentons de gros efforts dans ce domaine car nous avons la volonté d'investir dans le futur du Groupe. »

PHILIPPE BODSON

nouveaux marchés porteurs en Asie et au Moyen-Orient. Dans notre activité de recyclage, nous avons poursuivi notre développement dans le secteur des batteries automobiles hybrides et électriques, avec la signature de nouveaux contrats commerciaux importants. En 2015, la chute du prix des métaux de près de 40% a pesé sur nos marges. Confiants dans le potentiel de ce secteur, nous avons décidé d'augmenter le capital de cette filiale en 2015, en nouant un partenariat, afin de lui donner les ressources nécessaires à la poursuite de ses investissements. En effet, la progression constante de la part de marché des véhicules électriques dans le secteur automobile offre à terme de belles opportunités.

PH.B. : La Division Alimentation festive récolte les fruits de quatre à cinq années d'efforts en termes d'investissements, d'innovation et de mise en place de synergies. Nous avons atteint une

première taille critique. La rentabilité a fortement augmenté. Le chiffre d'affaires de cette Division est de l'ordre de € 170 millions. Pour Floridienne, il s'agit donc d'une activité mature qui présente encore une belle réserve de croissance. Par ailleurs, le secteur de l'Alimentation festive va continuer à se consolider dans un proche avenir. C'est le résultat de la concentration des clients. Cela créera certainement de nouvelles opportunités de croissance.

G.W. : Quant à notre Division Sciences du Vivant, elle progresse de manière constante. Le chiffre d'affaires a crû de 23%. Nous sommes présents dans de nouveaux pays, dont la Chine. Nous envisageons par ailleurs la production de nouveaux enzymes. C'est un domaine, très prometteur, dans lequel nous avons beaucoup investi et qui mobilise nos chercheurs. Ce secteur est encore petit pour nous mais il pourrait grandir de manière importante.



Philippe Bodson, Executive Chairman

+23%

Croissance du chiffre d'affaires Division Sciences du Vivant

€103 MILLIONS

de fonds propres consolidés



La recherche, dans vos trois métiers, reste un des marqueurs de l'identité de Floridienne...

PH. B. : Il n'y a pas de croissance possible sans recherche. Nous consentons de gros efforts dans ce domaine car nous avons la volonté d'investir dans le futur du Groupe. Rien que pour la Division Sciences du Vivant nous occupons 30 chercheurs à temps plein. Nous travaillons dans une vision à long terme.

G.W. : Nous veillons à ce que nos produits offrent une vraie valeur ajoutée pour la société et l'environnement. Nos efforts en Recherche et Développement, consentis par nos collaborateurs, visent à améliorer constamment nos produits et à les faire adopter par l'industrie. Nous continuons par ailleurs, animés par cet esprit, à nouer des partenariats avec de nombreuses universités dans le monde.

Floridienne demeure un holding atypique à la fois dans ses métiers et dans sa manière de fonctionner...

PH. B. : Nous évoluons dans des métiers de niches, avec la volonté de nous développer à l'international. La structure de Floridienne est à la fois légère et très réactive. Les patrons de nos filiales sont avant tout des entrepreneurs

passionnés qui connaissent à fond leur secteur. Nos responsables de Divisions, avec qui ils entretiennent des relations de confiance mutuelle, veillent à la mise en place de la stratégie du Groupe et au développement de synergies entre les filiales.

L'action de Floridienne s'inscrit dans la durée...

PH. B. : Nous avons une société qui repose sur trois Divisions. Notre ambition est de continuer à les faire grandir sur le long terme en innovant avec de nouveaux produits. Dans notre Division Sciences du Vivant, nous privilégions la recherche, notamment dans le domaine des insectes. La Division Alimentation festive recèle encore de belles opportunités. Nous œuvrons à la consolidation de ses activités. Quant à la Division Chimie nous préparons la croissance de demain en investissant dans le projet recyclage des batteries.

G.W. : Nos collaborateurs font jour après jour un travail remarquable. Ils déploient le meilleur de leur énergie pour affirmer l'identité et les ambitions de Floridienne. Ils partagent avec nous la même vision de nos métiers. Nous les remercions tout particulièrement. Nous savons que nous pouvons compter sur leur engagement pour progresser avec succès sur la voie que nous avons tracée.

« L'évolution et les tendances sont bonnes. La société garde un fort potentiel de progression. »

GAËTAN WAUCQUEZ

CHIFFRES CLÉS 2015

Bilan consolidé - En millions d'euros	2015	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Actifs long terme	97,7	98,5	95,3	137,2	164,8	97,0	121,6	111,7	71,3	66,9
Actifs court terme	145,1	123,3	126,4	148,0	134,3	160,3	101,3	106,4	100,4	107,4
Passifs long terme	167,1	142,7	141,2	189,9	205,1	169,4	147,2	145,1	97,3	88,2
Capitaux propres de Floridienne	95,6	88,0	84,5	107,6	118,2	84,0	71,5	65,3	58,4	47,6
Intérêts de tiers	7,8	4,7	3,9	6,0	6,7	7,7	7,8	8,3	1,2	1,3
Emprunts long terme et provisions	63,7	50,0	52,8	76,3	80,2	77,7	67,8	71,6	37,7	39,3
Passifs court terme	75,8	79,2	80,5	95,3	94,0	87,8	75,8	73,0	74,4	86,1
Total du bilan	242,9	221,8	221,8	285,2	299,1	257,3	222,9	218,1	171,7	174,3

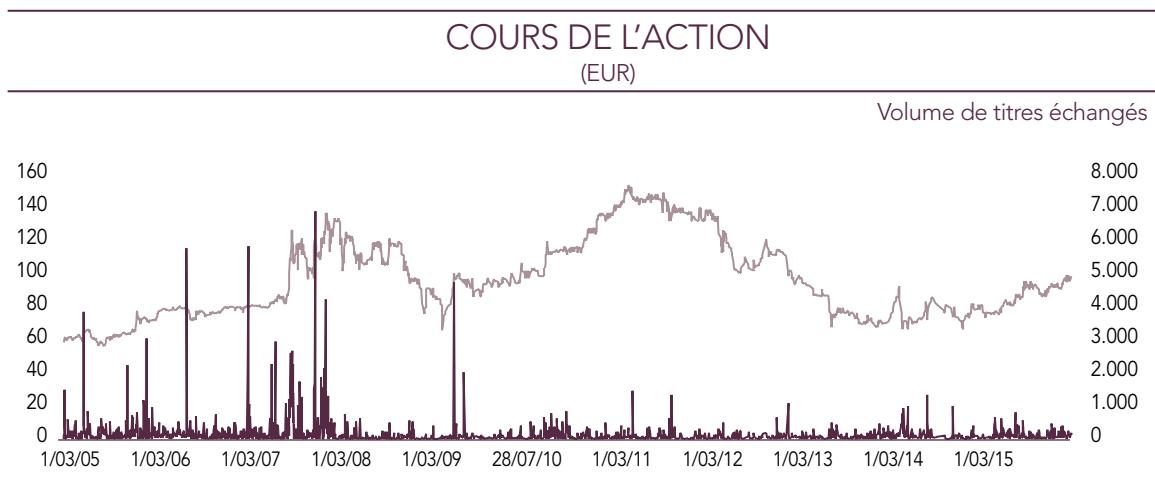
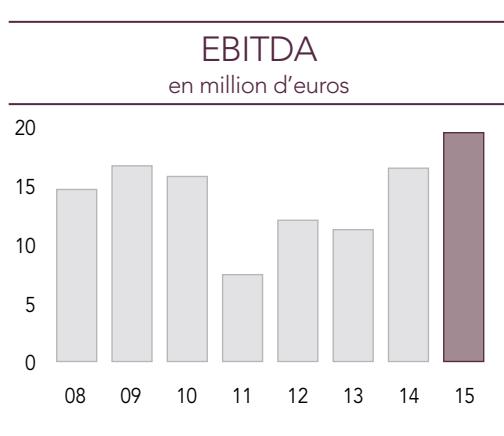
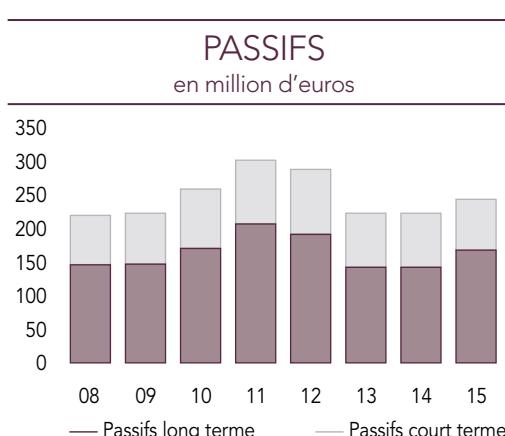
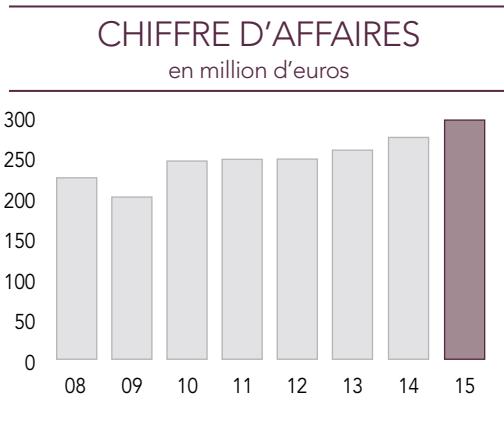
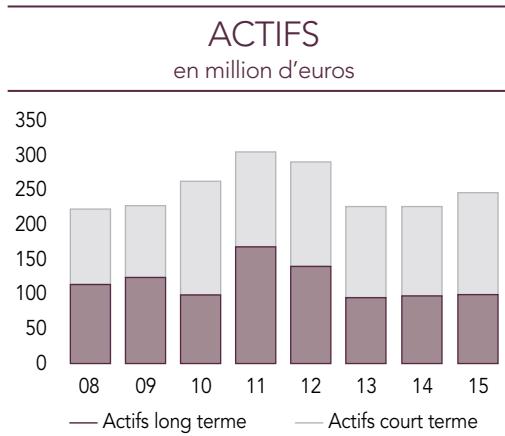
Résultats consolidés - En million d'euros	2015	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	295,8	277,2	259,2	247,6	247,4	245,3	200,8	224,6	202,8	160,7
EBITDA	19,4	16,4	11,2	12,0	7,4	15,7	16,6	14,6	15,3	10,1
Résultat opérationnel ajusté**	11,2	9,3	4,4	4,3	-0,5	17,7	14,0	12,4	15,1	7,5
Résultat net consolidé	7,1	5,3	-20,3	-16,4	37,3	14,4	8,0	6,9	9,7	7,4
Résultat net consolidé part Floridienne	5,9	4,4	-21,3	-16,4	38,4	14,4	7,8	6,4	9,3	6,8
Cash-Flow net	16,7	13,6	7,2	2,6	42,3	19,7	13,6	14,6	15,5	13,3

Ratios Financiers En %	2015	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Rentabilité financière (résultat net/capitaux propres au 1 janvier)	6,7	5,2	-19,7	-13,9	45,7	20,2	11,9	10,9	19,5	15,9
Degré de solvabilité (capitaux propres/total du bilan)	42,6	41,8	39,9	39,8	41,7	35,7	35,6	33,7	34,7	28,1
Pay-out ratio (dividende brut/quote-part groupe dans le résultat)	33,8	0,0	0,0	0,0	7,6	20,1	32,6	39,9	26,0	29,1

Donnée par actions En Eur	2015	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Nombre d'actions	996.857	996.857	996.857	996.857	907.572	907.572	907.572	907.572	864.094	823.396
Cours de l'action										
Moyen	85,29	74,78	77,3	109,8	140,4	113,8	93,6	107,9	106,3	76,4
Le plus haut	97,50	91,00	97,5	137,0	151,8	135,0	105,0	132,0	135,0	79,4
Le plus bas	72,07	65,00	66,6	92,0	130,0	96,0	64,8	72,0	78,1	70,0
Au 31/12	97,00	77,10	69,4	94,0	130,0	135,0	100,0	90,0	130,0	78,1
Dividende net par actions	1,46	0,0	0,0	0,0	2,4	2,4	2,1	2,1	2,1	1,8
Capitalisation boursière (en millions EUR au 31/12)	96,70	76,86	69,18	93,70	117,98	122,52	90,76	81,68	112,33	64,27

* Chiffres 2012 retraités IFRS 5

** Résultat opérationnel + Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence



FAITS MARQUANTS

DIVISION ALIMENTATION FESTIVE/FLORIFOOD

Epicerie fine

La Division Alimentation festive développe depuis 2014 une nouvelle activité « épicerie fine », avec des produits à longue durée de conservation, ainsi que des produits bio, qui séduisent de plus en plus largement le marché cible du Benelux.

Innovation

De nouveaux produits innovants ont été proposés au marché par la Division Alimentation festive. Escargots fumés, coquilles Saint-Jacques au beurre, hareng fumé doux, truite fumée du nord de la France... toutes ces préparations ont été accueillies avec succès. La Division poursuit sa politique gagnante de miser sur des créations locales produites dans les régions où la société est implantée.



+7%

Hausse
du chiffre d'affaires



DIVISION CHIMIE

Augmentation de capital

Le groupe Floridienne a augmenté de € 8,7 millions le capital de sa filiale SNAM avec le concours d'un investisseur privé. SNAM peut ainsi se concentrer pleinement sur son développement et conforter sa position de leader européen du recyclage de batteries industrielles et automobiles de nouvelle génération.

Retardateurs de flammes

Floridienne a vendu ses brevets dans les Retardateurs de flammes non halogénés de la gamme Safire® au groupe américain J. M. Huber Corporation. Cette opération s'inscrit dans la volonté du Groupe de se concentrer sur ses activités stratégiques suite à la vente de Floridienne Chimie en juillet 2014.



DIVISION SCIENCES DU VIVANT/BIOFIRST

Tomates

Biobest a lancé avec succès un produit naturel contre le virus de la tomate au Maroc (PMV). Il est actuellement testé en Europe. Vendu sous forme de spray il agit comme un véritable vaccin.

+23%

Hausse
du chiffre d'affaires

Virunga enzymes (République Démocratique du Congo)

Floridienne a investi dans la filière de production de papaïne, via la création au Congo d'une joint-venture dans la zone principale de production du latex de papaye. Ce développement s'est fait en association avec d'anciens fournisseurs mais aussi avec le parc national des Virunga au Congo, un des plus anciens et vastes parcs d'Afrique (800.000 ha). Cette joint-venture permet de pérenniser la filière d'approvisionnement de papaïne tout en fournissant des emplois et des ressources financières aux populations périphériques du parc, permettant ainsi de participer à la protection de ce patrimoine de l'humanité.







DIVISION ALIMENTATION FESTIVE/FLORIFOOD

GRAND LARGE



PHILIPPE BOONEN, MANAGING DIRECTOR
DE LA DIVISION ALIMENTATION FESTIVE

« La Division Alimentation festive a continué à enregistrer une forte croissance de ses ventes (+7%) et de ses résultats, atteignant un chiffre d'affaires de € 172 millions. Malgré une consommation faible due à la stagnation économique, la Division récolte les fruits de plusieurs années d'efforts, tant en matière d'investissements que de mise en œuvre de synergies. Une nouvelle activité « épicerie fine », axée sur des spécialités condimentaires, a renforcé la Division. L'innovation, au travers du département R&D, très actif, moteur de notre développement, permet de nous démarquer. Nos escargots fumés, le hareng fumé doux, les poissons BULEO ou les coquilles Saint-Jacques, recette d'Antan, en sont de beaux exemples. »

LE GOÛT DE LA PASSION



La Division Alimentation festive regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes...

La Division est également active dans la nourriture spécialisée, notamment celle destinée aux personnes ayant des problèmes de déglutition ou souffrant de la maladie d'Alzheimer.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Les entrées gourmandes,
- La cuisine ethnique (avec le lancement de nouveaux produits) et les saveurs du monde (méditerranéennes, halal et antillaises),
- La cuisine équilibrée et la nutrition (bio et plats cuisinés à textures modifiées),
- Le terroir et la tradition (préparations typiquement françaises),
- Les produits belges,
- L'épicerie fine.



Les activités de la Division Alimentation festive ont franchi un nouveau palier avec une forte évolution de son chiffre d'affaires, en hausse de 7%, et une rentabilité accrue. Malgré un contexte global peu favorable à la consommation et la volatilité du coût de certaines matières premières, dont les coquilles Saint-Jacques, la Division s'inscrit dans une dynamique positive. Le Groupe récolte les fruits de plusieurs années d'investissements.



L'ensemble du secteur se consolide, notamment les grandes enseignes de la distribution. Pour se démarquer il est essentiel d'innover en termes de produits, de se remettre en question et d'explorer de nouvelles voies de maîtrise des coûts afin de rester compétitifs, tout en ne faisant aucun compromis sur la qualité. La Division, qui a construit son développement autour de deux produits majeurs, les escargots et les moules, a poursuivi sa diversification en veillant à rester extrêmement rigoureuse sur le choix et la fraîcheur de ses denrées.

Florifood a considérablement élargi la gamme des produits d'accompagnement qu'il propose : sauces froides ou à réchauffer, condiments tels que confit d'oignon, câpres ou cornichons. Les plats ethniques et méditerranéens prennent de l'importance. Et le Mexique inspire de nouvelles préparations.

Produits de terroir, plats ethniques, préparations de la mer et produits bio font l'actualité de la Division.

L'activité Traiteur de la mer a continué à bien évoluer, avec notamment le saumon dont les ventes progressent encore.

+7%

Hausse du chiffre d'affaires

€ 171,6 MILLIONS
Chiffre d'affaires

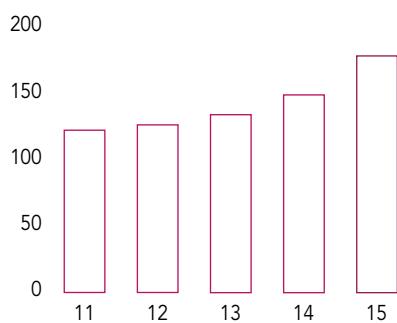
Bien qu'organisées en business units, les sociétés sœurs s'efforcent de mettre leur énergie en commun pour une meilleure efficacité. Les synergies d'achat, de logistique, de production, via une spécialisation de chacun, renforcent la cohésion et l'appartenance au Groupe.

CHIFFRES CLÉS

DONNÉES CONSOLIDÉES

	2015	2014
Chiffre d'affaires	171,6	162,0
Spécialités gastronomiques	58,1	57,7
Traiteur de la mer & épicerie	113,4	104,3
Résultat opérationnel	5,4	4,1
Résultat net	3,4	2,3
Résultat net part Floridienne	3,3	2,3
Cash Flow net	6,5	4,6

CHIFFRE D'AFFAIRES





N°1

Florifood est leader du rollmops en France.



Les escargots ont conquis des parts de marché en Asie.



Florifood a construit son développement autour de deux produits majeurs, les escargots et les moules.

Produits gourmands

Florifood propose une large palette de produits dont elle a élargi la gamme avec l'activité « épicerie fine ». Cette diversité s'inscrit dans le développement de synergies entre les activités. Elle est guidée par une stratégie de présence dans des marchés de niches et des niches de marché.

Florifood se concentre sur la fabrication de produits festifs, gourmands et gourmets.

Chacun des onze sites de production fabrique au minimum deux à trois familles de produits. Les matières premières principales comprennent les escargots, les coquilles Saint-Jacques, le saumon, d'autres denrées sauvages issues de la mer (palourdes, saumon, hareng, moules, écrevisses), et le beurre.

Les sites industriels sont structurés autour de trois principes : l'organisation par technologie (frais, surgelé et appétisé), l'organisation par savoir-faire (spécialisation) et l'organisation en business unit autonomes.

Compte tenu de la spécificité et de la diversité des produits, Florifood est présent dans tous les types de réseaux de commercialisation : la vente au détail (dans les grandes et moyennes surfaces ou les épiceries), les réseaux spécialisés (home service, freezer centers), la restauration hors domicile (qui englobe les collectivités, les grossistes, la restauration commerciale...), ainsi que l'export. Les produits sont proposés aussi bien sous les marques propres de la Division que sous les labels de distributeurs.

Florifood est leader en Belgique dans la niche de marché du saumon haut de gamme.



Florifood s'inscrit dans une dynamique positive, récoltant les fruits de plusieurs années d'investissements.



Bien que principalement implantée sur le marché français et le Benelux, Florifood s'internationalise. D'une part via des implantations industrielles en France, Belgique, Roumanie, Lituanie et Turquie ; d'autre part, en accroissant ses ventes à l'étranger. La Division, présente dans de nombreux salons professionnels internationaux, est active dans 40 pays. Elle a la volonté de conquérir de nouveaux marchés à l'export et d'étendre sa présence à l'international.

Au cœur du terroir

L'activité « Spécialités Gastronomiques » regroupe majoritairement les sociétés de production et de commercialisation de surgelés de spécialités, telles que les escargots, les coquilles Saint-Jacques cuisinées, les moules et les pétoncles farcis, les cassolettes, les feuilletés garnis, les mini bouchées apéritives et les abats cuisinés. Cette diversité de produits lui permet de proposer une gamme étendue de produits surgelés à ses clients.

Intégrée au sein de la société Groupe Française de Gastronomie, cette activité opère sur des marchés de niche à caractère festif, avec une forte saisonnalité des ventes en fin d'année.

L'activité « Spécialités Gastronomiques » connaît une belle croissance à l'international. Ses escargots notamment, produits typiquement français au départ, ont conquis des parts de marché à l'étranger, entre autres en Asie. Cette filière, totalement intégrée au sein du Groupe, compte des usines en France, mais aussi en Roumanie, en Lituanie et en Turquie.

Cette activité vise l'excellence et l'innovation au travers de produits certifiés Label Rouge et premium (Maison Billot).

Festival de la mer

L'activité « Poissons fumés et Traiteur de la mer » regroupe essentiellement les activités de production et de commercialisation en frais de saumon et autres poissons fumés (thon, maquereau, hareng), rollmops, salades à tartiner, terrines de poisson, salades traiteur, anchois, verrines apéritives et les produits traiteurs (sauces, produits nutrition, spécialités grecques et antillaises).

L'activité compte trois sociétés autonomes : Gel Manche (France), Simon Dutriaux (France) et Salm Invest (Belgique). Ces sociétés développent

DES CHOIX DURABLES

- Toutes les usines sont équipées de centrales indépendantes de traitement des eaux pour recycler les eaux usées ;
 - La gestion active de la consommation en énergie sur les sites de production réduit l'impact écologique des activités de Floridienne sur l'environnement ;
 - Une gestion décentralisée des stocks permet de réduire l'empreinte écologique au niveau des transports ;
 - La Division a mis en place un programme de réduction de déchets visant à diminuer leur masse de 10% sur cinq ans.
-





QUALITÉ CERTIFIÉE

- Usines certifiées IFS (International Food Standard) et/ou ISO 9001 (certification relative aux systèmes de gestion de la qualité),
- Certification Label Rouge pour les escargots préparés en France (Bourgogne), en Lituanie et en Roumanie,
- Certification MSC (Marine Stewardship Council) pour la filière durable de la pêche du maquereau, du saumon sauvage, du hareng (Simon Dutriaux) et des noix de Saint-Jacques (Gartal/La Palourdière),
- Certification bio Ecocert pour des salades préparées,
- Certification halal pour une gamme de sauces froides,
- Label marque collective régionale « Saveurs en Or » de la région Nord Pas-de-Calais pour la société Simon Dutriaux,
- Label marque collective régionale « Produit en Bretagne » pour les sociétés Gartal et La Palourdière,
- Label marque collective régionale « Buy Normandie » pour la société Gel Manche Gastronomie,
- Certification Ecocert (bio) pour des produits fabriqués sur les sites Delka et HB Products.



Les plats à texture modifiée pour les personnes âgées ou atteintes de maladies, produits par Gel Manche Nutrition, recueillent un grand succès.



entre elles des synergies industrielles et commerciales importantes, en vue d'élargir leur gamme de produits et de renforcer leur présence dans leurs réseaux ou territoires respectifs.

L'activité est numéro un du rollmops en France et leader en Belgique dans la niche de marché du saumon haut de gamme.

Les plats à texture modifiée pour les personnes âgées ou atteintes de maladies, produits par Gel Manche Nutrition, recueillent un succès grandissant. Spécialiste de la texture modifiée et acteur dans le projet de la Silver économie (marchés des seniors) en Normandie, GM Nutrition s'investit dans la création d'aliments visuellement appétissants, par la reconstitution en 3D de denrées à texture modifiée.

Florifood offre à ses clients et consommateurs des produits de qualité, respectueux des ressources de la planète. Les consommateurs sont plus que jamais attentifs à la traçabilité des produits. La politique stricte en matière de qualité menée par le Groupe rencontre les attentes du consommateur et est reconnue par nos clients.



L'acquisition des sociétés Altesse et HB products a permis de créer une troisième activité « épicerie fine » au sein de la Division.

Saveurs d'accompagnement

Les sociétés Delka et Merydis, regroupées sur un même site de production à Petit Rechain, sont les spécialistes des sauces d'accompagnement, de l'entrée au dessert. L'acquisition en 2014 des sociétés Altesse et HB products, spécialistes des produits condimentaires, complémentaires en gamme à Delka et Merydis, a permis de créer une troisième activité « épicerie fine » au sein de la Division et de mettre en place de nouvelles synergies.

Perspectives 2016

Les résultats attendus pour 2016 devraient s'inscrire dans la continuité de 2015. Les efforts entrepris par la Division se traduiront par de nouveaux référencements et un élargissement de la gamme proposée. Le Groupe a l'ambition de continuer à grandir dans les axes qu'il a définis. La Division Alimentation festive poursuit son développement à l'international. Elle a la volonté de renforcer son maillage en France et au Benelux, de s'implanter sur le marché espagnol et de développer sa présence en Europe de l'Est, pour y distribuer principalement ses produits de la mer.



REVUE DE PRESSE



Burgers de Bourgogne frites au beurre de truffe de Bourgogne



Ceremonie des Meilleurs Bûcheurs



Produits de la Meilleure Bûche



La Française de Gastronomie diversifie sa gamme avec Bûche



Française de gastronomie rajeunit ses gammes surgelées



La Meilleure Bûche de France



SE DIFFERENCIER ET DÉSACRALISER



La Bûche à la poêle



La production de Bûche



La préparation



La transformation en Bûche



En images



La Marque Bûche



La Marque Bûche



La Marque Bûche



La Marque Bûche



Avec Bûche, Maréval voit plus grand



Avec Bûche, Maréval voit plus grand



Casseroles pour gourmets



Casseroles pour gourmets



Spectaculaire & laborieux



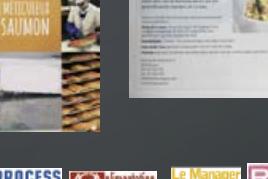
Le chef de qualité



Le fumage du saumon



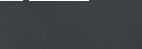
Le fumage du saumon



Spectaculaire & laborieux



Le chef de qualité



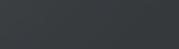
La ligne de entreprises



La ligne de entreprises



La ligne de entreprises



La ligne de entreprises

LES SOCIÉTÉS DE LA DIVISION

FRANCE

GROUPE FRANÇAISE DE GASTRONOMIE S.A.S.

Le holding réunit les sociétés assurant la production et la commercialisation de conserves d'escargots et d'escargots préparés surgelés ou frais, de coquillages farcis, de bouchées à base d'escargots, de plats cuisinés frais et surgelés à base d'escargots et de moules, de pétoncles ainsi que de saucisses de beurre.

Siège administratif :
 2, Allée d'Helsinki,
 CS 80072 Schiltigheim
 F-67013 Strasbourg
 Tél. : +33.3.88.59.30.60
 Fax : +33.3.88.59.30.61
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production
 Le Clos Saint-Anne
 F - 43100 Vieille Brioude
 Tél. : +33.4.71.50.80.00
 Fax : +33.4.71.50.42.41
 Grand Rue, 118 - F - 89400 Bassou
 Tel : +33.3.86.73.37.00
 Fax : +33.3.86.73.37.01

LARZUL S.A.S.

Située en Bretagne, Larzul est spécialisée dans les produits appétisés à base de bœuf, de volailles cuisinées et dans des recettes composées de produits de la mer. Elle est leader sur le marché français de la langue de bœuf et des abats appétisés.

Rue Henri Lautredou
 F - 29720 Ploneour Lanvern
 Tel. : +33.2.98.82.68.68
 Fax : +33.2.98.87.71.27
www.groupe-larzul.com

SURGEMER S.A.S.

La holding est spécialisée dans les salades et terrines de poisson, les produits ethniques et les plats cuisinés à base de coquilles Saint-Jacques ou de crevettes.

Z.A. de Troyalach - F - 29170 St. Evarzec
 Tél. : +33.2.98.94.61.25
 Fax : +33.2.98.94.67.46

GARTAL S.A.S. ET ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.S.

Ces deux sociétés bretonnes sont spécialisées dans les coquilles Saint-Jacques et dans les feuilletés à base de produits de la mer. Elles exploitent notamment les marques Mareval et La Palourdière.

GARTAL S.A.S.

Z.A. de Troyalach - F - 29170 St. Evarzec
 Tél. : +33.2.98.94.61.25
 Fax : +33.2.98.94.67.46

ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.S.

Avenue du Coat Kaë 7 -
 F - 29300 Quimperlé
 Tél. : +33.2.98.39.06.98
 Fax : +33.2.98.39.04.26

GEL MANCHE S.A.

Située à Carentan en Normandie, Gel Manche prépare et conditionne des terrines de la mer (poissons et crustacés) et des salades traiteurs. L'usine s'est aussi spécialisée dans les produits mixés et moulinés pour hôpitaux. Elle exploite deux marques : Gel Manche Gastronomie et Gel Manche Nutrition, et détient 100% de Gourmet des îles, qui fabrique des plats cuisinés antillais.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
 Tél. : +33.2.33.71.72.72
 Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgparentan.com

GOURMET DES ILES S.A.R.L.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
 Tél. : +33.2.33.71.72.72
 Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgparentan.com

SIMON DUTRIAUX S.A.S.

Fondée en 1886, Simon Dutriaux est spécialisée dans la fabrication de produits à base de maquereaux fumés et de harengs fumés ou marinés, ainsi que dans la fabrication de plats préparés en frais.

La société fait partie des trois principaux intervenants sur le marché du hareng fumé et est leader du rollmops en France. Elle bénéficie d'une marque forte auprès de la grande distribution dans le Nord de la France.

Le site de production de Simon Dutriaux héberge la société Simon Selection SAS, détenue à 50% par Salm Invest et à 50% par Simon-Dutriaux. Cette entreprise est spécialisée en négoce de saumon fumé pour le marché français.

Parc d'activité du Bois Rigault -
 Rue Gustave Eiffel
 F - 34-62880 Vendin-le-Vieil (LENS)
 Tél. : +33.3.21.14.24.80
 Fax : +33.3.21.14.24.81
www.simon-dutriaux.com

BELGIQUE

ALTESSE QUALITY FOOD & HB PRODUCTS

Altesse est une marque qui distribue des produits condimentaires (câpres, purée d'ail, piments...) avec une activité de négoce en produits ethniques. HB Products est active dans la production et la commercialisation de condiments (oignons, cornichons) et sauces cuisinées.

Rue Césaer De Paepe 43
B-4683 Vivegnies
Tél. : +32 4 240 92 40
Fax : +32 4 384 72 64

DELKA S.A.

Delka est une société belge spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de sauces froides pour les secteurs de la grande distribution et de la restauration hors domicile. Elle fournit également d'autres sociétés du Groupe en sauces pour leurs préparations.

Rue de Battice 22B
B-4800 Petit Rechain
Tél. : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48
www.delka.be

MERYDIS S.A.

Merydis S.A., société belge créée en 1989 dans la région de Liège, est spécialisée dans la fabrication de sauces chaudes, confits, confitures et sauces d'accompagnement sucrées (topping). Sa gamme de produits complète la gamme des sauces froides de Delka, d'où son implantation sur le site de cette dernière début 2013.

Rue de Battice 22B
B-4800 Petit Rechain
Tél. : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48
<http://www.merydis.be>

SALM INVEST S.A., KARRAS S.A., VENDSYSSEL S.A.

Actives dans le fumage traditionnel du saumon et d'autres spécialités (thon, marlin, truite...), ces sociétés sont aussi spécialisées dans les plats ethniques à base de recettes méditerranéennes (tarama, houmous...). L'ensemble des produits développés permet d'offrir une gamme complète dans le rayon saurisserie (produits de la mer, fumés, marinés et tartinés).

Avenue de Lambussart 11
B - 6220 Fleurus
Tél. : +32 71 816.180
Fax : +32 71 810.376
www.salminvestgroup.be

SOCIÉTÉS D'APPROVISIONNEMENT

Afin de mieux contrôler les approvisionnements de matières premières escargot, le Groupe dispose d'usines dans les pays producteurs. Ces sociétés répondent aux normes sanitaires européennes les plus strictes. Elles collectent et préparent les chairs d'escargots ainsi que d'autres produits tels que les anchois. Différents investissements en Europe de l'Est sont envisagés pour compléter ceux qui existent déjà et pour mieux asseoir l'homogénéité et la qualité des matières premières utilisées dans les plats préparés.

POMAROM S.R.L. – ROUMANIE

Ramassage et traitement de chairs d'escargots « Hélix pomatia ». Pomarom est également le centre de collecte des escargots de toute la Roumanie et des pays avoisinants. Elle a investi début 2008 dans un élevage d'escargots « petits-gris » à un niveau industriel.

Str. Liverzii 41 - 510170 Alba Iulia - Roumanie
Tél. : +40.25.88.11.200
Fax : +40.25.88.19.370

UAB CAMARGO U.A.B.- LITUANIE

Ramassage et traitement d'escargots « Hélix pomatia ».

Vilniaus r. sav. - Pakalnes g. 7
Bezdonys, Bezdoniu sen., 15201 Lituanie
Tél. : +370.52.69.64.46
Fax : +370.52.69.64.93

MENETREL - TURQUIE

Ramassage de chairs d'escargots « Hélix lucorum » et encoquillage pour la production d'escargots préparés. MENETREL s'est aussi diversifiée dans la production d'anchois marinés.

Bilecik - Turquie
Tél. : +90.22.82.16.02.09
Fax : +90.22.82.16.02.08





DIVISION SCIENCES DU VIVANT/BIOFIRST

LA CULTURE DU VIVANT



CHRISTIAN VAN OSSELAER
MANAGING DIRECTOR DE LA DIVISION
SCIENCES DU VIVANT

« Avec un chiffre d'affaires de € 70 millions, en hausse de 23%, la Division Sciences du Vivant confirme la pertinence de son modèle économique. Cette Division s'inscrit dans la stratégie du Groupe qui privilégie une approche novatrice et écologique des produits qu'elle propose. Elle continue à investir dans son futur en développant géographiquement ses activités et en élargissant le nombre de ses produits. Biofirst reste flexible et créatif pour faire face aux grands défis de demain, tout en continuant à améliorer sa rentabilité. »

DES SOLUTIONS NATURELLES



La Division Sciences du Vivant est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, la parapharmacie, l'agroalimentaire, l'industrie cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux représentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants. Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux mondial dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated Pest Management), la Division investit dans des solutions innovantes telles que la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez l'être humain et les insectes.

La Division Sciences du Vivant est un des trois piliers de la croissance de Floridienne. Les activités de la Division enregistrent une progression régulière depuis sa création. L'Ebitda 2015 a augmenté de 31% pour atteindre € 6,5 millions, avec un profit qui se maintient. Floridienne investit dans le développement de produits ou de technologies naturels pour l'être humain et l'agriculture.

Biofirst, détenue à 100% par Floridienne, chapeaute les sociétés Biobest, Enzybel International, ChemCom, Sopral et Sotecna qui proposent des solutions issues de produits naturels pour l'agriculture et le bien-être.

Biofirst a la volonté de continuer à explorer de nouveaux territoires et tendances. Elle possède une taille lui permettant d'être suffisamment flexible pour être innovante et assez importante pour accompagner ses clients dans le déploiement de leurs produits.

ENZYMES A HAUTE VALEUR AJOUTEE

La bromélaïne et la papaiïne sont des enzymes que l'on trouve dans les racines d'ananas ou dans le fruit de la papaye. Leurs vertus sont nombreuses. Elles sont utilisées dans les marchés à haute valeur ajoutée tels que :

- La pharmacie (aide à la digestion, brûlures, traitement de l'arthrite, anti-inflammatoire et anti-tumoral),
- La cosmétique (crème pour la peau, dentifrice),
- La boulangerie (hydrolyse du gluten, fabrication de biscuits),
- L'alimentation humaine ou animale (hydrolyse de protéines de soja, modification de la structure dans l'alimentation des animaux de compagnie).



BIOBEST

Spécialisée dans la pollinisation par les bourdons et dans la lutte biologique, grâce aux insectes et acariens auxiliaires utiles, Biobest poursuit sa belle croissance économique (+ 21%) et son développement géographique, notamment avec l'ouverture d'une filiale en Angleterre, l'implantation d'une usine en Chine, l'intégration de la distribution de ses produits en Turquie et la diversification de son portefeuille au Mexique. Elle conforte ainsi sa position parmi les leaders mondiaux de la lutte intégrée. La lutte intégrée en agriculture est l'application rationnelle d'une combinaison de mesures biologiques, biotechnologiques, chimiques, physiques et culturelles dans laquelle l'emploi de produits chimiques classiques est limité afin de maintenir les organismes nuisibles en dessous du seuil à partir duquel apparaissent des dommages ou une perte économiquement inacceptables.

Cette approche est d'autant plus pertinente dans un contexte d'utilisation massive de pesticides chimiques classiques provoquant des résidus tant dans l'alimentation humaine que dans l'environnement.

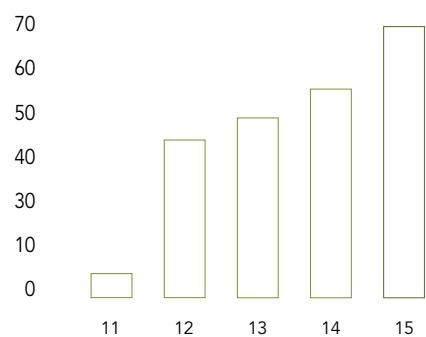


CHIFFRES CLÉS

DONNÉES CONSOLIDÉES

	2015	2014
Chiffre d'affaires	69,7	56,6
Résultat opérationnel	3,8	2,8
Résultat net	2,3	2,3
Résultat net part Floridienne	1,8	2,0
Cash Flow net	5,3	4,6

CHIFFRE D'AFFAIRES





La vanille produite par Sopral à Madagascar est l'une des meilleures du monde.



Huiles essentielles (Sotecna)

Disposant d'usines en Argentine, en Belgique, au Canada, en Chine, aux Etats-Unis, en Israël, au Maroc, au Mexique, en Turquie et en Chine, la société commercialise plus de 50 espèces différentes et exporte dans une soixantaine de pays grâce à son réseau de distribution.

CHEMCOM

ChemCom poursuit son développement dans l'olfaction humaine et maintient son leadership dans l'approche moléculaire et cellulaire. Elle a créé en 2015 une plateforme de compétences pour optimiser les découvertes faites en son sein et les breveter.

ChemCom valorise également ses acquis dans le domaine pharmaceutique et métabolomique en caractérisant et validant des récepteurs d'intérêt dans des pathologies pour proposer des solutions thérapeutiques innovantes.

ENZYBEL INTERNATIONAL

Biofirst est présente depuis plusieurs années sur le marché mondial des enzymes d'origine végétale. Les enzymes offrent une alternative intéressante à l'emploi de la chimie classique : ils sont plus spécifiques, consomment moins d'énergie et ont un impact moindre sur l'environnement. Biofirst a continué d'investir en 2015 dans les sources d'approvisionnement pour lui permettre de sécuriser ses matières premières et de développer de nouvelles applications.

Enzybel International, dont les ventes continuent à progresser, est le seul producteur au monde à disposer d'infrastructures d'extraction et de purification de papaïne et de bromélaïne répondant aux standards de qualité requis par le secteur pharmaceutique.



Ses usines en Indonésie et en Belgique ont été certifiées GMP pharmaceutique (Good Manufacturing Practices).

L'usine de production indonésienne de bromélaïne, ouverte en 2012 en partenariat avec l'un des leaders mondiaux de l'ananas, tourne aujourd'hui à pleine capacité.

Enzybel International dispose de son propre laboratoire de Recherche et Développement, à proximité de l'Université Libre de Bruxelles, et de centres d'excellence en enzymes. La société met à disposition de ses clients un service de support pour accompagner le développement et l'utilisation de leurs produits dans de nombreux domaines d'applications.

PERSPECTIVES 2016

Les perspectives 2016 de la Division Sciences du Vivant sont encourageantes.

La croissance de Biobest devrait se poursuivre en même temps que l'amélioration de son résultat opérationnel.

Enzybel renforcera ses activités commerciales hors Europe tout en consolidant sa position.

A Madagascar, Sopral poursuit son programme de diversification dans les fruits biologiques et Fair Trade mais aussi en augmentant ses capacités de production et d'approvisionnement de vanille.

Enfin, plusieurs brevets seront déposés en 2016 concernant des bloquants découverts par ChemCom.



À travers Biobest, Floridienne favorise la productivité de certaines cultures grâce à la pollinisation par des bourdons.

INNOVATION DURABLE

AGRICULTURE

A travers Biobest, Floridienne favorise la productivité de certaines cultures grâce à la pollinisation par des bourdons. Le Groupe propose également des alternatives aux pesticides en mettant à disposition des agriculteurs des insectes, des acariens ou des microbes utiles. Floridienne développe aussi, à travers ChemCom, des solutions naturelles pour la protection des cultures en utilisant la communication chimique servant de langage aux plantes et aux insectes.

BIODIVERSITÉ

Biobest et ChemCom participent activement à la préservation de la biodiversité en offrant des gammes de produits ciblant spécifiquement les pestes, préservant ainsi les espèces utiles naturelles. Utilisés à faibles doses, ceux-ci permettent de réduire les quantités de résidus tant sur les produits alimentaires que dans l'environnement. Ils ont également l'avantage de ne pas provoquer l'apparition de souches résistantes.

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ HUMAINE

Biofirst met sur le marché des produits naturels de haute qualité utilisés dans les secteurs de l'alimentation, de la cosmétique, et de la parapharmacie : vanille, poivre vert (Sopral), huiles essentielles (Sotecna) et enzymes d'origine végétale (Enzybel International). ChemCom développe aussi de nouvelles technologies permettant le contrôle des mauvaises odeurs. Ces molécules dites « bloquantes » sont destinées aux industries des déodorants, des produits de lessive, d'entretien, d'ambiance, etc.



+31%

Ebitda 2015 Biofirst

+21%

Chiffre d'affaires
Biobest

LES SOCIÉTÉS DE LA DIVISION

BIOBEST S.A.

Biobest, numéro deux mondial de la lutte intégrée (Integrated Pest Management), est une société belge spécialisée dans la pollinisation biologique par les bourdons et dans la lutte biologique grâce aux insectes et acariens auxiliaires utiles (beneficial insects and mites). Elle exporte dans plus de 60 pays ses six espèces de bourdons et sa quarantaine d'espèces d'insectes utiles.

Biobest dispose d'un laboratoire pour tester sur les solutions biologiques (telles que insectes et acariens) les effets secondaires des produits chimiques commercialisés ou en phase de développement par les industriels de la chimie, et permettre ainsi à ceux-ci de mieux caractériser et positionner leurs produits agricoles.

Ilse Velden 18 – B 2260 Westerlo
Tel : +32.14.25.79.80
Fax : +32.14.25.79.82
www.biobest.be

ENZYBEL INTERNATIONAL S.A.

La société Enzybel International est le leader mondial dans le domaine de l'extraction et du raffinage des protéases d'origine végétale. Ces enzymes naturelles servent à dégrader les protéines afin de les réduire en composés de petite taille, plus facilement utilisables ou assimilables ou conférant des propriétés nouvelles.

En plus de la papaïne, issue du latex de papaye, l'enzyme la plus commercialisée des protéases végétales, Enzybel produit deux autres enzymes importantes : la bromélaïne et la ficine, extraites respectivement de l'ananas et de la figue.

Les protéases végétales sont utilisées dans plusieurs applications alimentaires humaines ou du bétail (attendrissement de la viande, fabrication d'hydrolysats de protéines, modification du goût), cosmétiques (traitement et soin de la peau) et médicales (traitement symptomatique du cancer, aide à la digestion, anti-inflammatoire).

SOPRAL - MADAGASCAR

Sopral, située à Madagascar, est active dans le poivre vert (un des meilleurs du monde), le poivre sauvage, certaines huiles essentielles (cannelle, poivre, girofle, niaouli, ravintsara), des fruits transformés (litchi, mangue, ananas, physalis, grenadelle), et la vanille.

En vanille, un procédé industriel physique a été développé pour produire une vanille plus riche en vanilline qui est destinée à la production d'arômes naturels.

Des alliances stratégiques ont permis à Sopral de devenir un acteur majeur dans la transformation et la commercialisation de diverses ressources naturelles de l'île, notamment un engrais organique (guano).

PK4, route de Fénérive
501 Tamatave (Analamalotra)
Madagascar
Tél. : + 261.2053.316.30
Fax : +261.2053.316.50
www.sopral-madagascar.com

SOTECNA S.A.

Sotecna est spécialisée dans la production d'huiles essentielles 100% pures et naturelles pour l'industrie alimentaire et la parfumerie. Pionnière dans les huiles essentielles d'allium (poireau, ail, oignon), de raifort, de moutarde, d'angélique, de livèche et de carotte, elle fournit les plus grandes sociétés d'arômes et de parfums.

Zoning Ouest 1 - B 7860 Lessines
Tel : +32.68.33.35.45
Fax : +32.68.33.13.52
www.sotecna.com

CHEMCOM S.A.

ChemCom, créée en 2000, est une référence internationale dans le monde de la communication chimique. Elle aide les secteurs de l'alimentation, des cosmétiques, de l'agriculture et de la pharmacie à découvrir, sélectionner et affiner certains produits dans les domaines du goût, de l'olfaction, ainsi que des phéromones.

ChemCom a développé un nez humain artificiel clonant et exprimant l'ensemble des récepteurs olfactifs. La déorphanisation de tous les récepteurs olfactifs permet non seulement la compréhension de la perception, de la reconnaissance et de la discrimination d'odeurs, mais représente aussi un outil puissant, robuste et industriel pour la découverte de nouveaux produits. La nouvelle approche biomoléculaire pour les industries d'arômes et de parfums permet de découvrir, d'optimiser, de perfectionner ou de remplacer certains produits existants pour les rendre plus efficaces, mieux adaptés et protégés.

Dans le domaine de l'agriculture, ChemCom étudie les communications chimiques des plantes et des insectes. Interférer dans ces communications permettrait d'influencer le comportement des insectes, par exemple en les repoussant en dehors de zones à protéger au moyen de signaux répulsifs, en les attirant à un endroit pour les éliminer ou en bloquant leurs chémorécepteurs avec des antagonistes spécifiques. Des produits «verts» non toxiques pour l'homme, à action très spécifique et utilisables en très faible concentration, pourraient ainsi voir le jour.

Route de Lennik 802
B 1070 Bruxelles
Tél. : +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.chemcom.be



DIVISION CHIMIE

CHIMIES D'AVENIR



GAËTAN WAUCQUEZ, MANAGING
DIRECTOR DE LA DIVISION CHIMIE

« La Division Chimie confirme son redressement malgré un contexte économique international peu porteur. Notre filiale IKA, active dans les stabilisants PVC, s'est ouverte à de nouveaux marchés en Asie et au Moyen-Orient. L'activité de Kimflor, notre filiale turque, a été bonne. Quant à SNAM, elle bénéficie de l'augmentation de capital, réalisée en 2015, lui permettant d'assurer son développement dans le secteur prometteur du recyclage des batteries industrielles et automobiles hybrides et électriques. Elle conforte ainsi sa place de leader européen sur ce marché. »

LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE



La Division Chimie se compose d'entreprises actives dans les additifs pour la stabilisation du PVC. Le Groupe est également présent, à travers cette Division, dans le recyclage des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques).



Les piles et batteries sont un des métiers de niche de la Division.

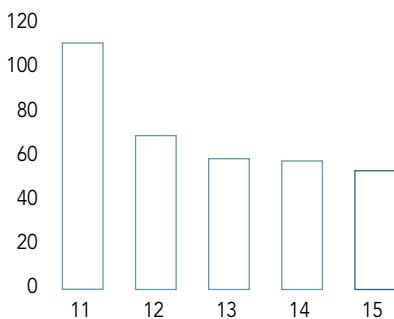


CHIFFRES CLÉS

DONNÉES CONSOLIDÉES

	2015	2014
Chiffre d'affaires	54,5	58,6
Résultat opérationnel	2,8	3,3
Résultat net	2,8	2,7
Résultat net part Floridienne	2,2	2,1
Cash Flow net	6,4	5,7

CHIFFRE D'AFFAIRES



La Division Chimie confirme son redressement. Il reste néanmoins tributaire du marché de la construction, qui reste à la peine, et de la baisse du prix des métaux, de l'ordre de 40%, pour 2015. La Division s'appuie sur ses trois grandes entités pour assurer sa rentabilité dans un environnement économique mouvant, où la conquête de nouveaux marchés et de territoires sont nécessaires à la stabilité des sociétés. IKA (Allemagne), confrontée à la crise qui frappe les pays d'Europe de l'Est, notamment l'Ukraine et la Russie qui souffrent du prix d'un pétrole bas, s'est ainsi tournée avec succès vers l'Asie et le Moyen-Orient. D'autre part, Floridienne s'est associé à un investisseur pour développer le potentiel de la société SNAM, active notamment dans le recyclage des batteries automobiles de nouvelle génération, dans un secteur porteur de nombreuses promesses.

Stabilisants PVC

Le marché de la construction en Europe, principal débouché pour les stabilisants PVC, reste morose.

D'autres régions recèlent néanmoins certaines opportunités. IKA, en Allemagne, et KIMFLOR, en Turquie, sont bien implantées dans les pays émergents. La gamme des GreenStab®, pour tubes et raccords (stabilisants sans métaux lourds), répond aux besoins des transformateurs de PVC de qualité, brésiliens, indiens et chinois, tant pour leur marché national, où la mise en place de contraintes environnementales se profile (la Chine vise le bannissement du plomb fin 2020), que pour leur propre export vers des pays exigeant des stabilisants propres, comme l'Australie.

Recyclage des batteries

Floridienne est active sur le marché des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques), à travers sa filiale française SNAM.

SNAM, très dynamique en matière de recherche et de développements commerciaux, a noué des contrats

DES MÉTIERS DE NICHE

- La stabilisation du PVC – avec les sels de plomb, zinc, aluminium et magnésium, et les stabilisants organiques (GreenStab®),
- Les piles et batteries – avec les sels de zinc, nickel, cadmium et cobalt.



EMBALLAGES SÉCURISÉS

L'innovation est au cœur des métiers de Floridienne. Le Groupe a mis au point un emballage sécurisé pour les batteries au lithium utilisées notamment par Airbus.



STABILISANTS VERTS

Les entreprises de la Division Chimie, actives dans les stabilisants pour PVC - IKA et KIMFLOR, se sont impliquées dans l'engagement volontaire de l'industrie européenne du PVC de remplacer en 2015 les stabilisants à base de plomb par des stabilisants de nouvelle génération.

La Division offre deux alternatives au plomb : la stabilisation calcium-zinc, utilisable pour toutes les applications ; et la stabilisation organique, sans métaux lourds, pour laquelle IKA possède un brevet. Actuellement réservée aux tubes et raccords en PVC et au PVC souple, des développements sont en cours pour élargir la gamme des GreenStab® à d'autres applications.

Le savoir-faire de la Division sera un atout à moyen terme lorsque d'autres régions, utilisant aujourd'hui des stabilisants critiqués, s'aligneront sur les formulations développées en Europe.



avec les principaux constructeurs automobiles, parmi lesquels Toyota, Honda, BMW, Volkswagen, Peugeot, Citroën et plus récemment Kia et Mitsubishi, pour le recyclage de leurs batteries. Elle est aujourd'hui leader européen dans ce secteur.

Outre ses activités dans le domaine des batteries, SNAM est également présente dans le recyclage des piles primaires et des piles rechargeables.

Afin d'offrir un service de qualité à ses clients, SNAM a mis en place un réseau étendu et flexible de collecte des batteries à travers l'Europe, lui conférant un important avantage compétitif.

SNAM répond aux normes HSE les plus strictes dans le cadre du recyclage de métaux.

L'objectif du marché automobile de réduire les émissions de CO₂ de 50% entre 2015 et 2050, tant dans l'utilisation, la fabrication des véhicules

qu'au niveau de leur recyclage, offre de nombreuses opportunités à la société SNAM de conforter son avance dans le secteur du recyclage des batteries de nouvelle génération.

SNAM a fortement accru ses efforts en matière de R&D au cours de l'année écoulée, en s'appuyant sur son partenariat avec le CEA (Grenoble, Toulouse), visant des innovations importantes dans le domaine des terres rares et des sels de cobalt, mais aussi du pilotage électronique des batteries électriques.

Perspectives 2016

La Division Chimie a la volonté de se concentrer sur ses activités stratégiques suite à la cession de son site de Ath en 2014. Le Groupe a ainsi vendu ses brevets dans les Retardateurs de flammes non halogénés de la gamme Safire® pour resserrer son périmètre d'action.

Renforcée par l'entrée d'un nouveau partenaire à son capital, SNAM investit dans son futur. La tendance à l'électrique s'est accélérée. Les fabricants automobiles misent de plus en plus sur les véhicules hybrides et électriques. SNAM a obtenu la confiance des principaux constructeurs de véhicules avec qui elle a noué des partenariats.

Floridienne s'investit par ailleurs beaucoup dans le développement de sa gamme GreenStab® avec ses stabilisants organiques.

La filiale IKA (Allemagne) mise, quant à elle, avec succès, sur un périmètre de marché étendu au Moyen-Orient et à l'Asie.

Les perspectives de KIMFLOR (Turquie) restent très encourageantes.



La société a signé des nouveaux contrats avec plusieurs constructeurs automobiles.

SNAM a mis en place un réseau étendu de collecte de batteries à travers l'Europe, lui conférant un important avantage compétitif.



LES SOCIÉTÉS DE LA DIVISION

IKA GMBH & CO. KG

Spécialisée dans la formulation et la production de stabilisants à base de plomb et de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc et organiques (sans métaux lourds), IKA vend ses produits essentiellement en Europe de l'Est et en Russie.

IKA est détenue à 90% par Floridienne et 10% par son dirigeant, Dr R. Beck.

Chemiepark Bitterfeld Wolfen, Areal A,
Filmstraße 4, D 06766 Wolfen
Tél. : +49.34.94.69.61.0
Fax : +49.34.94.69.61.10
www.ika-wolfen.de

KIMFLOR A.S.

KIMFLOR, détenue par Floridienne (qui est majoritaire) et un partenaire turc (M. Demirel, 25%), a pour but d'ouvrir et de développer de nouveaux marchés en Europe centrale et en Asie, principalement dans le domaine des stabilisants pour PVC. KIMFLOR a investi dans la construction d'un atelier de production de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc.

Izmir Aydin Karayolu 35 KM.29
Ekim Mah. No :23 35875 Torbali Izmir
- Turquie
Tél. : +90.232.853.90.66
Fax : +90.232.853.90.65
www.kimflor.com

SNAM S.A.S.

Acteur leader dans le processus de recyclage des batteries rechargeables à base de Ni/Cd (nickel/cadmium), de NiMH (nickel métal hydrure) et Li-ion (lithium-ion), la SNAM récupère les batteries en Europe, aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique chez les fabricants d'accumulateurs, les associations nationales de collecte et les collecteurs indépendants. Après séparation des composants, elle revend le nickel et le cadmium

SNAM possède également la société VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Avenue Jean Jaurès 4, F 12110 Viviez
Tél. : +33.5.65.43.77.30
Fax : +33.5.65.43.03.95
www.snam.com

VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Cette filiale de SNAM, située dans la région lyonnaise (France), formule et commercialise des additifs pour le secteur de la galvanisation.

**Zone Industrielle du Broteau
Rue du Broteau, F 69540 Irigny
Tél. : +33.4.78.90.52.52
Fax : +33.4.78.90.33.20
www.verachimie.fr**

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport des opérations de notre groupe et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2015.

Floridienne se caractérise par l'investissement dans des marchés de niche dans les trois secteurs de l'alimentation festive, des sciences du vivant et de la chimie. La société est fondée sur le principe de la répartition des risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

RESULTATS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2015

En 2015, Floridienne a poursuivi sa croissance dans l'ensemble de ses Divisions.

Le chiffre d'affaires 2015 de Floridienne Group s'élève à € 296 millions par rapport à € 277 millions en 2014. Cette progression, à 100% organique, s'explique par une croissance soutenue de l'activité des Divisions Alimentation festive et Sciences du vivant.

L'EBITDA s'élève à € 19,4 millions, contre € 16,4 millions en 2014. Cette hausse est perceptible également dans les Divisions Alimentation festive et Sciences du vivant, la Division Chimie ayant souffert de la chute des prix des métaux au cours du second semestre 2015.

Floridienne clôture ses résultats au 31 décembre 2015 avec un résultat net consolidé de € 7,1 millions par rapport à € 5,3 millions au 31 décembre 2014. Le résultat net part du groupe s'élève à € 5,9 millions.

La structure financière de Floridienne s'améliore au 31 décembre 2015, avec des fonds propres consolidés de € 103,4 millions (par rapport à 92,6 millions € à fin 2014), et un endettement financier net de € 48,2 millions (contre 53,6 millions à fin 2014).

DIVISION ALIMENTATION FESTIVE - FLORIFOOD

Modification de périmètre

Il n'y a pas eu de modification de périmètre dans cette Division au cours de l'exercice 2015.

Activité 2015

Le chiffre d'affaires de la Division s'élève à € 171,6 millions au 31 décembre 2015 par rapport à € 162,0 millions au 31 décembre 2014. Cette hausse de 6% s'explique par une croissance soutenue, principalement dans l'activité Traiteur de la mer.

L'EBITDA progresse à € 8,2 millions au 31 décembre 2015 par rapport à € 7,0 millions au 31 décembre 2014. Cette amélioration provient de l'ensemble des activités de la Division, sous l'effet de la croissance des ventes et de la mise en place de synergies entre les différentes sociétés.

Le résultat net de la Division Alimentation festive progresse à € 3,4 millions au 31 décembre 2015 par rapport à € 2,3 millions au 31 décembre 2014.

Risques et incertitudes

Larzul :

Comme annoncé dans le rapport annuel 2014 et dans le rapport semestriel 06/2015, un litige commercial opposant la société Larzul à notre filiale Camargo a été jugé par la Cour d'Appel de Paris en date du 16 avril 2015. Ce jugement rejetait les demandes de dommages de Larzul à notre égard, et rendait exigible notre créance sur cette société, augmentée des intérêts de retard (€ 1,5 million).

Larzul s'est pourvue en cassation de ce jugement, et s'est placée dans la foulée en Procédure de Sauvegarde. Sur base des éléments à la disposition du Conseil d'administration, cette décision nous semble toutefois ne pas découler d'un problème de rentabilité ou de liquidité de la société mais plutôt d'une volonté de nous empêcher de recouvrer notre créance.

Compte tenu de la décision favorable de la Cour d'Appel de Paris du 16 avril 2015, et en l'absence d'indicateurs négatifs concernant la rentabilité de Larzul, le Conseil a décidé de maintenir la valeur de cette participation et de notre créance dans les comptes consolidés inchangées par rapport à sa valeur au 31 décembre 2014, soit respectivement € 2,6 millions et € 1,5 million. Sur le plan comptable, cette participation est comptabilisée dans les Autres actifs financiers non courants du bilan consolidé (voir la note 15 du Rapport annuel pour plus d'informations sur cette rubrique), en absence d'un pouvoir de contrôle sur la société.

DIVISION SCIENCES DU VIVANT - BIOFIRST

Modification du périmètre

Il n'y a pas eu de modification de périmètre dans cette Division au cours de l'exercice 2015.

Activité 2015

Le chiffre d'affaires de la Division Sciences du vivant s'élève à € 69,7 millions au 31/12/2015 contre € 56,6 millions au 31/12/2014. Cette hausse s'est manifesté dans l'ensemble des activités de la Division.

L'EBITDA de la Division progresse à € 6,5 millions au 31/12/2015 comparé à € 4,9 millions au 31/12/2014. Cette progression s'est principalement manifestée chez Biobest, dont la stratégie de croissance internationale continue à porter ses fruits.

Le résultat net de la Division Sciences du vivant reste en revanche stable à € 2,3 millions, en raison d'une charge non récurrente de € -0,5 million dans une filiale de Biobest.

Risques et incertitudes

La procédure avant dire droit opposant Chemcom à Givaudan dans le cadre de la répartition des actifs de leur filiale commune en liquidation TecnoScent a été plaidée en novembre 2015 et le jugement rendu en date du 4 février 2016. Dans son jugement, le juge a décidé la nomination d'un expert externe, aux frais de Givaudan, afin de rassembler et d'enregistrer sur une clef USB, l'ensemble des données produites par TecnoScent durant son existence. Cette clef devant ensuite être déposée dans un coffre, sans qu'aucune partie ne puisse en voir le contenu, dans l'attente d'un éventuel procès sur le fond.

Le Juge a clairement stipulé qu'en aucun cas, Givaudan ne recevrait accès aux données de Chemcom, postérieures à la mise en liquidation de TecnoScent, ou revenant à Chemcom dans la cadre de la liquidation de cette société. Compte-tenu de ce jugement, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de provisionner quelque montant que ce soit dans le cadre de ce litige.

DIVISION CHIMIE

Modifications de périmètre

Il n'y a pas eu de modification de périmètre dans cette Division au cours de l'exercice 2015.

En revanche, il est utile de rappeler (cfr. Rapport semestriel 06/2015) qu'en date du 11 juin 2015, Floridienne a annoncé avoir finalisé une vente d'actions de sa filiale SNAM, leader européen dans le recyclage de batteries industrielles et automobiles, pour € 6 millions, qui a été suivie d'une augmentation de capital dans cette filiale pour un montant total de € 8,7 millions, dont € 5 millions de nouveau cash et EUR 3,7 millions de conversions d'avances actionnaires, portant le capital de la société à € 11,7 millions. A l'issue de cette opération, Floridienne Group conserve 72,4% du capital de SNAM. Au niveau du Groupe, cette transaction a engendré une augmentation des fonds propres consolidés de € 6 millions et n'a pas eu d'impact sur le résultat consolidé, étant donné qu'elle n'a pas entraîné de changement de contrôle (equity transaction avec minoritaire).

Les investisseurs privés étant directement ou indirectement liés à Floridienne, cette opération a été faite en respectant les dispositions prescrites par l'article 523 du Code des Sociétés réglant les conflits d'intérêts. Conformément à l'article précité, les éléments relatifs à cette procédure de conflits d'intérêts sont détaillés plus loin dans le présent rapport de gestion.

Activité 2015

Le chiffre d'affaires de la Division Chimie diminue de € -4,1 millions pour s'établir à € 54,5 millions au 31 décembre 2015 contre € 58,6 millions au 31 décembre 2014. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des prix des métaux au cours du second semestre 2015, qui a impacté le chiffre d'affaires de SNAM. En termes de volume de batteries traitées, cette société a continué à progresser en 2015.

L'EBITDA de la Division diminue également à € 5,2 millions en 2015, contre € 5,8 millions au 31 décembre 2014, et est dû à l'impact sur les stocks et sur les marges nominale de SNAM, de ces baisses des prix des métaux en 2015. L'importante réorganisation mise en place en 2013 dans cette société a toutefois permis de limiter au maximum l'impact des baisses des cours de métaux sur les résultats de SNAM.

Le résultat net de la Division Chimie s'élève à € 2,8 millions au 31 décembre 2015, contre € 2,7 millions au 31 décembre 2014. Ce résultat intègre des effets de change positifs.

Risques et incertitudes

Une partie significative du chiffre d'affaires de l'activité Stabilisants PVC est réalisée dans des zones affectées économiquement par la baisse du cours du pétrole. En 2015, le résultat de cette activité a bien résisté malgré ce contexte difficile et nous restons confiants dans la bonne capacité de réaction de notre management dans cet environnement difficile.

CORPORATE

La Division Corporate comprend un ensemble d'activités de services et de consultance rendus par Floridienne à ses filiales.

Cette activité a généré une perte de € -1,4 million en 2015, contre € -2,0 millions en 2014.

A noter des plus-values sur cessions d'immobilisiers dans cette Division à hauteur de € 0,8 million en 2015, contre € 0,4 million en 2014.

COMPTES STATUTAIRES ET AFFECTATION DES RESULTATS

Il n'y a pas eu de modification de l'activité chez Floridienne S.A. en 2015 par rapport au passé. L'activité de cette société consiste en l'investissement dans des marchés de niche dans les trois secteurs de la Chimie, de l'Alimentaire et des Sciences du vivant. La société est fondée sur le principe de la répartition des risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle

L'exercice de Floridienne SA se clôture par un bénéfice de € 4,3 millions par rapport à une perte de € -0,8 million en 2014.

Ce résultat positif s'explique principalement par des plus-values réalisées sur des ventes de maisons et de terrains dans le courant de l'exercice 2015 (+€ 0,9 million), et par le résultat comptable de +€ 4,2 millions dégagé suite à l'opération SNAM (reprise de réduction de valeur et plus-value enregistrées sur la vente d'une participation de 46% dans cette participation). Hormis ces éléments non récurrents, le résultat de Floridienne S.A. est structurellement négatif, en raison des frais de structure qui sont

supportés par cette société ainsi que par les charges financières liées à son financement. Compte tenu d'un report à nouveau de € 42,5 millions, le bénéfice disponible à affecter s'élève à € 46,8 millions.

Justification de l'application des règles comptables de continuité

Sur base du résultat positif de l'exercice, de la qualité des participations appartenant à Floridienne S.A., de la confiance dans les différents projets en cours et de la présence d'un financement suffisant au sein de cette société, le Conseil considère Floridienne S.A à même de poursuivre le développement de ses activités, et justifie dès lors l'application des règles d'évaluations en continuité.

Nous vous proposons de répartir le bénéfice à affecter en :

- € 2,0 millions pour la rémunération du capital ;
- € 44,8 millions pour le report à nouveau.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer un dividende brut de € 2,0 par action, au titre de l'exercice 2015.

ACHATS D'ACTIONS PROPRES

Au cours de l'année 2015, et conformément à la décision de l'Assemblée générale du 28 mai 2010, Floridienne Group a repris son programme d'achat d'actions propres. 491 actions propres ont ainsi été achetées par notre filiale Florinvest S.A. sur un total émis de 996.857.

Le nombre total d'actions propres détenues par Florinvest au 31/12/2015 est de 12.002, ce qui représente une valeur de € 1.164.194 sur base d'un cours de € 97,00 au 31/12/2015.

La valeur moyenne d'acquisition de ces actions propres en 2015 est de € 74,67 par action.

AUTRES RISQUES ET INCERTITUDES

Dans le cadre de notre gestion du risque financier, certaines de nos filiales sont amenées à prendre des contrats de couverture (devises, intérêts ou matières premières) afin de couvrir leur marge commerciale contre les fluctuations de celles-ci. La politique du groupe en matière d'instruments financiers est limitée à des opérations de couverture à l'exclusion de toute position spéculative. Des informations complémentaires concernant la gestion de notre risque de crédit, de taux d'intérêts, de prix de marché et de liquidité sont disponibles dans les notes de l'annexe 27 du rapport annuel.

Pour le reste, nous n'avons pas à signaler d'autres risques et incertitudes que ceux mentionnés dans le rapport annuel.

ENVIRONNEMENT

Nos filiales actives dans la Division Chimie connaissent des risques inhérents à leur activité. Le groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés et un monitoring structuré. Là où cela s'avérait nécessaire, des provisions ont été comptabilisées afin de se conformer aux engagements légaux, en conformité avec le référentiel comptable.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre effort s'est porté sur l'amélioration qualitative de nos produits, la sécurité, l'anticipation de normes environnementales toujours plus strictes et la mise au point de nouveaux produits en vue de permettre la diversification des activités.

A noter que la plupart des activités de R&D du groupe sont concentrées dans les Divisions Sciences du vivant et Chimie.

PERSPECTIVES

Floridienne aborde l'année 2016 de manière optimiste.

La progression de ses résultats 2015, répartie sur trois Divisions rentables, et la poursuite du renforcement de sa structure financière placent Floridienne dans une position lui permettant d'envisager l'avenir de manière sereine et de soutenir le développement de ses activités stratégiques.

La Division Alimentation festive est en phase avec sa stratégie de création d'acteurs locaux ou nationaux forts et reconnus dans leurs métiers. En 2016, cette Division poursuivra la mise en place des synergies au sein de ses différentes activités, tout en maintenant un rythme de croissance soutenu.

L'activité Traiteur de la mer poursuivra sa stratégie de prises de parts de marché et le développement de sa gamme de condiments salés et sucrés.

Quant à l'activité Spécialités gastronomiques, elle poursuivra le développement de ses nouveaux marchés à l'export, tout en accentuant la mise en place des synergies entre les différentes sociétés qui composent cette activité.

Dans la Division Sciences du vivant, le Groupe s'attend à une forte progression de l'activité et du résultat chez Biobest.

L'activité Extraits naturels végétaux devrait, quant à elle, poursuivre son développement de manière soutenue en 2016.

Enfin, dans la Division Chimie, il est difficile d'établir des prévisions dans l'activité Stabilisants PVC, en raison des incertitudes économiques et géopolitiques en Russie, en Ukraine et en Turquie. Toutefois, ces deux sociétés ont suffisamment démontré, dans le passé, leur capacité à résister même en période de crise.

En ce qui concerne SNAM, dont le résultat est en partie dépendant de l'évolution des cours des métaux, il est également difficile d'établir des prévisions pour l'année 2016.

Cette filiale bénéficie toutefois, suite à l'augmentation de capital réalisée en mai 2015, de fonds propres importants et d'une situation de trésorerie confortable, lui permettant de faire face à ses programmes d'investissements ainsi qu'à une conjoncture éventuellement encore difficile en 2016.

Le Groupe entend par ailleurs poursuivre l'amélioration de sa structure de bilan au cours des prochaines années, et compte sur les bonnes performances de ses filiales, ainsi que sur le soutien de l'ensemble de ses partenaires, pour y arriver.

DIRECTIVE OPA

Dans le cadre de l'information requise en vertu de l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, nous n'avons repris que les informations ci-dessous, les autres informations étant sans objet pour Floridienne.

1. Structure du capital

Selon les dernières déclarations de transparence et les informations communiquées, l'actionnariat de la société s'établit comme suit :

Beluflo S.A.	392 035	39,33%
Philippe de Spoelberch	216 428	21,71%
Marnor S.A.	90 800	9,11%
S.R.I.W.	84 176	8,44%
Personnes physiques	57 076	5,73%
Finatco S.A.	25 013	2,51%
Gaëtan Waucquez	17 857	1,79%
Florinvest S.A.	12 002	1,20%
Free Float	101 470	10,18%
Nombre d'actions	996 857	100%

2. Titres au porteur

Il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA. En date du 30/11/2015, le commissaire a émis un rapport indépendant constatant la suppression des titres au porteur de Floridienne SA, conformément aux dispositions visées à l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005.

3. Accord entre actionnaires

Une convention d'actionnaires a été signée en 2013 par Beluflo (39,33%), Gaëtan Waucquez (1,79%) et Philippe de Spoelberch (21,71%). Dans ce cadre, les différents signataires se sont échangés des droits de préemption et des droits de suite.

4. Restrictions légales ou statutaires au transfert des titres

Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire au transfert des titres de Floridienne S.A.

5. Restrictions légales ou statutaires à l'exercice du droit de vote

Chaque action donne droit à un vote. Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote et il n'y a pas de titres comprenant des droits de contrôle spéciaux.

6. Pouvoirs de l'organe d'administration

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2015, les pouvoirs suivants ont été octroyés au Conseil d'Administration :

- Renouvellement du capital autorisé de € 4 415 000,00 pour une durée de cinq ans.
- Dans le cadre du capital autorisé, autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des augmentations de capital par incorporation de réserves, à procéder à des émissions d'obligations convertibles ou avec droits de souscription, ainsi qu'à des droits de souscription ou warrants attachés ou non à une autre valeur mobilière, et à limiter ou supprimer le droit de préférence des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées quand bien même celles-ci ne seraient pas membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales.
- Dans le cadre du capital autorisé, proroger l'autorisation au Conseil d'Administration pour une période de trois ans, de faire usage du capital autorisé (avec faculté de limiter ou supprimer le droit de préférence aux actionnaires) en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres émis par la société.

- Autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir ou d'aliéner des actions propres de la société en vue de lui éviter un dommage grave et imminent. Cette autorisation concerne également l'acquisition d'actions de Floridienne S.A. par une de ses filiales.

Autorisation d'acquérir en Bourse ou autrement, un maximum de 180 000 actions de la société, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur de plus de 20% au cours de clôture le plus bas des 20 derniers jours de cotation précédent l'opération, ni supérieur de plus de 20% au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédent l'opération.

7. Article 74 de la loi relative aux offres publiques d'acquisition.

En date du 23/09/2007, Floridienne a été avisée par Beluflo que cette dernière détenait 296 997 titres Floridienne soit 34,37% du capital de la société.

En date du 1^{er} septembre 2015, la s.a. Beluflo a confirmé détenir 392.035 titres avec droit de vote émis par la s.a. Floridienne, soit 39,33% du capital.

INFORMATIONS REQUISES EN VERTU DE L'ARTICLE 523 DU CODE DES SOCIETES

Dans le cadre de la vente d'une participation dans notre filiale SNAM réalisée en mai 2015, et conformément à l'article 523 du Code des Sociétés, 2 administrateurs ont déclaré avoir des intérêts opposés de nature patrimoniale à la décision relevant du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration de Floridienne SA s'est réuni en date du 30 mars 2015, approuvant cette cession à une société de participations liée à ces 2 administrateurs. Pour satisfaire à cet article, le texte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 mars 2015 suit ci-après. Toutefois, pour des raisons de confidentialité, les noms des 2 administrateurs concernés ont été remplacés par « Administrateur A » et « Administrateur B ».

Ordre du jour

1. Déclaration d'un intérêt opposé de nature patrimonial au sens de l'article 523 C. soc.
2. Discussions relatives à l'entrée d'un investisseur tiers dans le capital de SNAM
3. Discussions relatives à l'entrée de Administrateur A et Administrateur B (ou d'une société qui leur est apparentée) dans le capital de SNAM
4. Augmentation de capital de SNAM

Délibérations et résolutions

1) Déclaration d'un intérêt opposé de nature patrimonial au sens de l'article 523 C. soc.

L'article 523 du Code des sociétés prévoit en substance que si un administrateur a, directement ou indirectement, un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision ou à une opération relevant du conseil d'administration, il doit le communiquer aux autres administrateurs avant la délibération au conseil d'administration et en informer le(s) commissaire(s). Sa déclaration, ainsi que les raisons justifiant l'intérêt opposé qui existe dans le chef de l'administrateur concerné, doivent figurer dans le procès-verbal du conseil d'administration qui devra prendre la décision. En vue de la publication dans le rapport de gestion, le conseil d'administration décrit, dans le procès-verbal, la nature de la décision ou de l'opération concernée et une justification de la décision qui a été prise ainsi que les conséquences patrimoniales pour la société. Pour les sociétés faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne (ce qui est le cas de Floridienne), l'administrateur concerné ne peut assister aux délibérations du conseil d'administration relatives à ces opérations ou à ces décisions, ni prendre part au vote.

Administrateur A et Administrateur B ont informé le conseil de l'existence dans leur chef d'un intérêt de nature patrimoniale opposé à celui de Floridienne dans le cadre des opérations et décisions envisagées aux points 2 à 4 de l'ordre du jour et décident dès lors de ne participer ni aux

débats ni au vote concernant l'ensemble des points de l'ordre du jour de la présente réunion.

Le conseil d'administration mandate M. Gaëtan Waucquez en vue d'informer le commissaire des décisions et opérations ci-dessous, soumises au respect de l'article 523 du Code des sociétés.

2) Discussions relatives à l'entrée d'un investisseur tiers dans le capital de SNAM

Description de l'opération envisagée (article 523 C. soc.)

Le 24 mars 2015, le management avait fait part au conseil de contacts avancés avec un investisseur externe au sujet de son entrée éventuelle dans le capital de SNAM, filiale à 100% de Floridienne.

Dans le cadre de ces contacts, cet investisseur a valorisé SNAM à € 20 millions (Enterprise value) et a proposé d'entrer en négociation sur une base exclusive avec Floridienne.

Par ailleurs, il souhaitait, au-delà des clauses habituellement présentes dans tout pacte d'actionnaires, bénéficier de certaines clauses « punitives » pour Floridienne :

- Ratchet permettant le cas échéant de souscrire un certain nombre d'actions lors d'une augmentation de capital ultérieure de façon à rééquilibrer sa participation dans le capital de SNAM en cas de baisse de valorisation de l'action SNAM.
- Option de pouvoir souscrire deux millions d'euros complémentaires pendant un délai de 5 ans à une valorisation proche de la valorisation initiale.
- Refacturation de certains coûts de due diligence à SNAM.

Justification de la décision (article 523 C. soc.)

Le conseil avait refusé d'octroyer le bénéfice de ces clauses considérées comme excessives et avait suggéré au management de reprendre contact avec cet investisseur tiers afin d'obtenir leur retrait dans le cadre des discussions. Plusieurs échanges ont eu lieu entre le 25 et le 30 mars. Il n'a pas souhaité répondre de manière favorable à la demande du conseil.

Compte tenu de ce qui précède et compte tenu de la proposition alternative de financement reçue par le conseil (dont question au point 3 ci-dessous) jugée plus avantageuse, le conseil, après délibération, prend la décision, à l'unanimité de ses membres, moins les voix de Administrateur A et Administrateur B qui ne prennent pas part aux délibérations ni au vote comme précisé au point 1 ci-dessus, de mettre un terme définitif aux négociations avec l'investisseur tiers.

3) Discussions relatives à l'entrée de Administrateur A et Administrateur B (ou d'une société qui leur est apparentée) dans le capital de SNAM

Description de l'opération envisagée (article 523 C. soc.)

Lors de la réunion du conseil du 24 mars 2015, Administrateur A et Administrateur B avaient fait part au conseil de leur proposition éventuelle de se porter acquéreurs (au travers d'un véhicule familial privé qui leur est lié et qui serait dédié à cet investissement) d'un certain nombre d'actions SNAM qui lui seraient cédées par Floridienne, à concurrence d'un montant de € 6 millions, sur la base d'une valorisation de SNAM identique à celle proposée par l'investisseur tiers (Enterprise value de € 20 millions) mais sans exiger l'octroi en leur faveur des clauses précitées exigées (ratchet, option de souscription additionnelle et refacturation) jugées excessives par le conseil.

Administrateur A et Administrateur B avaient également fait part au conseil de leur souhait de n'obtenir que des clauses habituelles dans le cadre de la convention d'actionnaires à conclure entre les parties, c.à.d. une représentation proportionnelle au conseil de SNAM, certaines majorités qualifiées au conseil et à l'assemblée générale de SNAM pour des décisions stratégiques, un droit de préemption, un droit de suite et une clause de sortie à terme.

Le conseil de Floridienne remercie Administrateur A et Administrateur B de leur support et leur confiance.

Justification de la décision (article 523 C. soc.)

Compte tenu de la nature de l'opération envisagée, et comme précisé au point 1 ci-dessus, Administrateur A et Administrateur B ont informé le conseil de l'existence dans leur chef d'un intérêt patrimonial opposé à celui de Floridienne dans le cadre de cette transaction et décident dès lors de ne participer ni aux débats ni au vote concernant ce point de l'ordre du jour.

Le conseil, après avoir longuement débattu des mérites respectifs des propositions reçues estime cette dernière proposition largement plus avantageuse pour la société en raison de l'absence des clauses jugées excessives en raison de leur potentiel effet dilutif pour Floridienne et du coût (management fee et autres) pour SNAM.

Le produit de la vente d'une participation minoritaire dans SNAM permettra à Floridienne de participer à l'augmentation de capital de SNAM dont question au point 4 ci-dessous.

Compte tenu de ce qui précède et des besoins financiers urgents de Floridienne et de SNAM, le conseil estime donc qu'il est dans l'intérêt de la société et de SNAM d'approuver l'opération de cession dont question ci-avant.

Le conseil décide donc, après délibération, d'approuver cette opération à l'unanimité de ses membres moins les voix de Administrateur A et Administrateur B qui ne prennent pas part aux délibérations ni au vote comme précisé au point 1 ci-dessus, et mandate Gaëtan Waucquez afin de mener les négociations précitées et de conclure la documentation contractuelle requise en vue de finaliser cette opération ainsi que l'augmentation de capital qui en résultera pour la fin juin 2015.

4) Augmentation de capital de SNAM

Sous condition de la finalisation de l'opération dont question au point 3 ci-dessus, le conseil décide à l'unanimité de ses membres moins les voix de Administrateur A et Administrateur B qui ne prennent pas part aux délibérations ni au vote comme précisé au point 1 ci-dessus, de participer à une augmentation de capital par compensation avec le (futur) solde créditeur de son compte courant d'associé, pour un montant total de € 8,7 millions. La valorisation retenue dans le cadre de cette opération est de € 20 millions (Enterprise value).

Justification de la décision (article 523 C. soc.)

Le conseil estime que ce nouvel apport de Floridienne est indispensable en vue de permettre à SNAM de rassurer ses banques en convertissant ses avances actionnaires et en apportant la trésorerie nécessaire au financement de l'ensemble du business plan de SNAM soumis au conseil, soit € 5 millions.

A l'issue de l'augmentation de capital précitée, Floridienne conservera environ 72% du capital de SNAM.

L'impact de cette opération sur le résultat de Floridienne SA a été de € 4,2 millions en 2015, sans qu'il n'y ait d'impact sur le résultat consolidé du Groupe Floridienne.

DECLARATION DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. APPLICATION DU CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISES

En matière de gouvernement d'entreprise, le rapport de gestion contient les informations requises par le code des sociétés ainsi que par le « Code belge de gouvernance d'entreprise du 12 mars 2009 », que la société a adopté comme code de référence. Celui-ci est disponible sur le site de la Commission Corporate Governance.

La charte de corporate governance de Floridienne est disponible sur notre site internet www.floridienne.be.

2. NON-RESPECT DES DISPOSITIONS DU CODE (PRINCIPE « COMPLY OR EXPLAIN »)

Séparation des pouvoirs (Disposition 1.5.)

Philippe Bodson exerce actuellement les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de membre du Comité de Gestion.

Administrateurs non exécutifs et management (Disposition 4.12.)

Au cours de l'année 2015, les administrateurs non exécutifs ne se sont pas réunis de manière formelle sans la présence du Comité de Gestion.

Comités de Nomination et de Rémunération (Disposition 5.3)

Au vu de notre petite taille, le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de comité de Nomination car il estime être à même de remplir cette fonction. Un Comité de rémunération existe en revanche de manière formelle.

Règlement du management exécutif (Disposition 6.1.)

Nous ne publions pas de règlement intérieur du management exécutif. A ce jour, c'est le Comité de Gestion qui fixe et contrôle les lignes directrices des responsables des différentes Divisions.

3. CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES DANS LE CADRE DU PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La société a mis en place une structure de contrôle interne et de gestion des risques du processus d'établissement de l'information financière adaptée à sa taille.

Environnement de contrôle

Le Conseil d'Administration représente l'organe de gestion de la société et assure son leadership entrepreneurial dans un cadre de contrôle prudent et d'identification, d'évaluation et de gestion des risques. Au sein du Conseil d'Administration, la société dispose d'un Comité de Gestion composé du président exécutif et de l'administrateur délégué. Ce comité est épaulé par la Direction financière du groupe, et au sein de chaque Division, par un Comité Division. Le Comité de Gestion est chargé de mettre en place et de maintenir les contrôles internes appropriés et adaptés à la taille du Groupe pour s'assurer de manière efficace que les objectifs sont atteints en matière de fiabilité des informations financières, et de conformité aux lois et aux règlements.

Le Comité d’Audit, instauré en application de l’article 526ter du Code des Sociétés est composé d’Administrateurs non-exécutifs et assiste le Conseil d’Administration dans la surveillance de la gestion de la société et de l’ensemble du Groupe, dans le contrôle de l’efficacité de l’ensemble des processus de contrôle interne et externe de la société et dans la surveillance du processus de suivi global. Ce comité dispose de sa propre charte de fonctionnement.

La société publie son information financière traditionnellement au travers des rapports financiers semestriels et annuels.

Par ailleurs, elle prépare pour chaque exercice un budget annuel qui est discuté et approuvé par le Conseil d’Administration. Les divergences par rapport au plan et par rapport aux prévisions antérieures sont régulièrement mises à jour et analysées par le Comité de Gestion, puis présentées, expliquées et validées par le Conseil d’Administration.

Les responsabilités de chaque organe peuvent être décrites comme suit :

	Conseil d’Administration	Comité d’Audit	Comité de Gestion	Comités Division
Information financière et budget	Validation des comptes, deux fois par an et approbation du budget. Définition des règles d’évaluation du Groupe	Discussion des problématiques d’évaluation	Centralisation de l’information financière au niveau du Groupe et suivi des budgets	Collecte de l’information financière et élaboration des budgets
Stratégie	Définition des axes stratégiques du Groupe		Détermination des politiques et follow up	Mise en œuvre des politiques définies et reporting
Investissements	Validation des développements majeurs, organiques ou par croissance externe		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Désinvestissements	Décisions de cession d’activité		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Financement	Structure financière consolidée et objectifs		Structuration des financements du Groupe	Structuration des besoins de financement opérationnels
Gestion des risques, contrôle interne, audit interne	Validation des plans d’actions proposés	Propositions au Conseil d’Administration en cas de manquements observés		
Ressources humaines	Le Comité de Rémunération est responsable de la rémunération des membres du Comité de Gestion		Responsable de la rémunération et de l’évaluation des Comités Division	Responsables de l’évaluation et des rémunérations au sein de leurs Divisions respectives

Processus de gestion des risques

La politique globale de gestion des risques de Floridienne et de ses filiales dans le monde définit son engagement à assurer un système de gestion des risques efficace à travers le Groupe, dans le but de minimiser autant que possible son exposition aux risques qui seraient de nature à compromettre la réalisation de ses objectifs. Le Comité d'Audit assiste, entre autre, le Conseil d'Administration dans son rôle d'évaluation et de gestion des risques financiers. Il examine régulièrement les domaines dans lesquels les risques sont de nature à affecter considérablement la réputation et la situation financière du Groupe et surveille l'ensemble du processus de gestion des risques de la société.

Le processus de gestion des risques suit deux axes chez Floridienne : la gestion des risques liés au reporting financier et la gestion des risques opérationnels auxquels sont exposées les filiales du Groupe.

Sur le plan de la gestion des risques liés au reporting financier, un inventaire des risques principaux est maintenu tant en ce qui concerne les délais légaux, la fiabilité de l'information financière ou l'indépendance des différentes parties impliquées dans ce processus. Ce relevé sert de fil conducteur à la remontée de l'information, selon une procédure stricte. Les rapports financiers sont établis par le département comptable, revus par la Direction financière et présentés au Conseil d'Administration par le Comité de Gestion, après analyse et sur recommandation du Comité d'Audit. Le département comptable est soutenu par un consultant externe qui dispose d'une connaissance adéquate des normes IAS/IFRS, et

par un consultant qui est spécialisé en technique de consolidation. Les différentes vérifications opérées aux divers stades de l'établissement de l'information financière portent sur des sujets aussi variés que l'application des IFRS, les opérations significatives de la période, les procédures de consolidation, etc. Les instructions de clôture sont communiquées aux responsables financiers des différentes filiales et des réunions sont tenues périodiquement. L'ensemble des opérations et processus de vérification fait l'objet d'une checklist de clôture et d'une documentation ad hoc.

En ce qui concerne les engagements financiers, le Groupe adopte également une attitude prudente. Il ne recourt à des opérations de couverture (devises, intérêts ou matières premières) que de façon limitée, et jamais dans un but spéculatif. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont liés à l'évolution des taux de change, des taux d'intérêt (flottants) sur ses lignes de crédit à court terme ainsi qu'à l'évolution des prix des matières premières dans les Divisions Alimentation festive et Chimie.

Par ailleurs, et dans le cadre du processus de gestion des risques opérationnels, le Comité d'Audit de Floridienne a mis en place un processus d'identification et de gestion des risques à tous les niveaux du Groupe, des filiales opérationnelles au Groupe consolidé, en passant par les holdings de contrôle. Ce processus s'est fait en plusieurs étapes : une étape d'identification des risques au niveau de chaque filiale (risk matrix), que ce soient les risques stratégiques, financiers ou opérationnels, et de classification de ceux-ci par ordre d'importance ;

une consolidation des risques par Division ainsi qu'au niveau du Groupe consolidé ; une évaluation des risques identifiés dans une optique de risque-rendement ; et des propositions de plan d'action à chaque niveau sur les risques évalués comme étant à réduire ou à supprimer. Cette démarche d'analyse des risques a été réalisée en pleine collaboration avec les équipes locales, dans un esprit de prise de conscience de celles-ci à la gestion des risques dans leurs entités respectives, ce qui illustre la philosophie au sein du Groupe à cet égard.

Chaque étape de ce processus de gestion des risques a été validée par le Comité d'Audit, afin de respecter les règles de bonne gouvernance liées à cette étude. Les différentes constatations et conclusions ont été analysées afin de prendre les mesures (financières/opérationnelles) nécessaires. Les mesures et les systèmes à prendre ou à mettre en place sont différents d'une Division à l'autre et d'une société à l'autre, en fonction de leurs spécificités, et nécessitent des plans d'actions à différents niveaux : des actions globales, des actions au niveau d'une Division, et des actions individuelles. Si la formalisation est relativement aboutie en termes de remontée des informations financières, elle continue à se développer dans les autres domaines de risques. Une mise à jour des risques opérationnels (« risk evaluation ») a été réalisée en 2014 par les responsables des Divisions, et a été présentée au Comité d'Audit fin 2014. Au cours de cette revue, le Comité d'audit n'a pas constaté de nouveaux risques significatifs pour le groupe, et a pu constater que les principaux risques identifiés faisaient l'objet d'un suivi dynamique par les responsables de Divisions.

Une mise à jour des mesures de contrôle (interne) afin de mitiger les risques (« risk mapping ») identifiés est prévue en 2016 et la validation formelle du fonctionnement effectif des dispositions de contrôle interne (« use tests » et « test of operational effectiveness ») est planifiée pour 2017.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle mises en œuvre reposent sur deux aspects que sont une supervision rapprochée des opérations financières par le management ainsi qu'une culture Groupe basée sur des valeurs éthiques fortes adoptées par tous les membres du personnel, et en particulier pour les personnes en charge des postes à responsabilités du Groupe.

Comme décrit ci-dessus, l'établissement des rapports financiers semestriels et annuels suit un calendrier précis, selon un format bien défini, et parcourt différentes étapes de vérification par des organes internes et externes spécialisés. Ainsi, l'identification des problèmes comptables se fait par le département comptable central en charge de la consolidation, assisté par le consultant externe spécialisé en IFRS pour les aspects techniques et par le Comité de Gestion pour les questions relatives à l'évaluation globale.

Au niveau des risques généraux liés au business de chaque société, outre la conscientisation des équipes locales à la gestion par les risques, le Groupe engage un processus de contrôle interne sur le sujet. En raison de la taille limitée du groupe et de ses ressources humaines, ce processus est mis en place afin de couvrir progressivement l'ensemble des aspects opérationnels.

Information et communication

Le Groupe est attentif à l'information financière et aux communications transmises aux marchés. Une attention particulière est portée à l'exhaustivité de cette information afin que les acteurs du marché soient parfaitement informés de toutes les évolutions du Groupe. Les délais de communication avec les marchés font également l'objet d'un contrôle attentif. Le Groupe considère que l'information financière est un instrument de communication essentiel et a établi dans ce sens des règles et des contrôles permettant d'assurer que les informations financières importantes soient conformes et disponibles.

Ces procédures sont coordonnées par la Direction financière, préalablement à la publication des comptes semestriels et annuels. Les résultats de ces procédures sont examinés de façon attentive par le Comité de gestion et ensuite avec le Comité d'audit. Un suivi approprié est donné à chaque problème potentiel identifié et une évaluation d'ajustements éventuels à l'information financière projetée est réalisée.

En ce qui concerne la communication interne au Groupe, celle-ci se passe principalement par des canaux directs quoique moins formels compte tenu de la taille limitée du groupe Floridienne. Cette communication plus informelle est considérée positivement par Floridienne dans la mesure où en créant le contact entre les personnes, elle favorise l'échange et une culture d'entreprise forte. La communication informelle accélère également fortement les processus décisionnels, ce qui constitue une des forces de Floridienne aujourd'hui.

Pilotage

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôles internes et de gestion des risques.

Le Comité de Gestion et les Comités Divisions sont chargés de la surveillance et de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques.

Suite à l'analyse des risques menée par le Comité d'Audit, ces organes ont pu apprécier les structures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe, aux différents niveaux et selon des formes diverses. De même, le potentiel d'amélioration en termes d'efficacité a été identifié et les mesures d'amélioration mises à l'étude.

Un travail d'analyse de best practices et de formation des entités du Groupe sont des points qui doivent encore faire l'objet d'une uniformisation au sein du Groupe afin de faciliter le monitoring de l'application des procédures instaurées.

4. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 1^{er} janvier 2016, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

Baron Philippe Bodson

Nommé jusqu'en 2016
Président
Président de Exmar
Président de Hamon

W. Invest S.A. (Monsieur Gaëtan Waucquez)

Nommé jusqu'en 2016
Directeur général

Beluflo S.A. (Monsieur Loïc Waucquez)

Nommé jusqu'en 2016
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Chevalier Marc-Yves Blanpain

Nommé jusqu'en 2018
Non exécutif

Comte Paul Cornet de Ways Ruart

Nommé jusqu'en 2018
Administrateur de Anheuser-Bush Inbev
Non exécutif et indépendant

Vicomte Olivier Davignon

Nommé jusqu'en 2017
Non exécutif et indépendant

Baron Bernard de Gerlache de Gomery

Nommé jusqu'en 2016
Non exécutif

Vicomte Philippe de Spoelberch

Nommé jusqu'en 2016
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Sparaxis S.A. (Monsieur Yves Meurice)

Non exécutif et indépendant
Nommé jusqu'en 2017

Mazars Réviseurs d'entreprises S.C.R.L.

Représentée par Peter Lenoir
Nommé jusqu'en 2018
Commissaire

Philippe Bodson et W. Invest S.A. (représentée par Gaëtan Waucquez) ayant un rôle exécutif via leur participation au Comité de Gestion ne sont pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 526ter du Code des Sociétés.

Beluflo S.A. (représentée par Loïc Waucquez) et Philippe de Spoelberch représentent les actionnaires > 10% et ne sont donc pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 526ter du Code des Sociétés.

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010.

Sparaxis S.A. (représentée par Yves Meurice), Olivier Davignon et Paul Cornet de Ways Ruart répondent à l'ensemble des critères définis par la loi concernant les critères d'indépendance. Ils sont donc considérés comme indépendants au sein du Conseil d'Administration.

Lors de l'Assemblée Générale du 7 juin 2016, les mandats de Philippe Bodson, W Invest SA (représentée par Gaëtan Waucquez), Beluflo SA (représentée par Loïc Waucquez), Bernard de Gerlache de Gomery, et de Philippe de Spoelberch arrivent à échéance. Sur base de leur connaissance du groupe et de leur expérience, il sera proposé à l'Assemblée le renouvellement de leurs mandats respectifs pour une durée de deux ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2018.

Le conseil d'administration n'a pas encore consenti d'efforts particuliers dans la recherche d'administrateurs de sexe féminin, tel que prévu par l'article 518bis du Code des Sociétés (Loi du 28 juillet 2011).

En 2015, le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois selon le tableau des présences suivant :

	24 mars	30 mars	26 mai	26 juin	22 septembre	22 octobre	03 décembre
Philippe Bodson	P	P	A	P	P	P	P
W Invest (Gaëtan Waucquez)	P	P	P	P	P	P	P
Beluflo (Loïc Waucquez)	P	P	P	P	P	P	P
Marc-Yves Blanpain	P	P	P	A	P	P	P
Paul Cornet de Ways Ruart	P	P	A	A	P	P	P
Olivier Davignon	P	P	P	P	P	P	P
Bernard de Gerlache	P	P	P	P	P	P	P
Philippe de Spoelberch	P	P	P	P	P	P	P
Sparaxis (Yves Meurice)	P	P	P	P	P	P	P

P=Présent R=représenté A=Absent

Il a été débattu de :

- résultats sociaux et consolidés ;
- budget de l'année suivante ;
- projets d'investissements et désinvestissements ;
- cession de participations non stratégiques ;
- politique et pratiques de corporate governance ;
- questions de financement du groupe, organisation de la société ;
- simplification de notre structure ;
- rémunération des membres du Conseil d'Administration et du management exécutif ;
- situation de l'actionnariat ;
- procédures à l'encontre de Floridienne ;
- situation et mise à jour des risques dans le groupe ;
- augmentation de capital de SNAM
- points divers.

5. COMITÉ D'AUDIT

Conformément à la loi du 17 décembre 2008 entrée en vigueur le 9 janvier 2009, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'Audit lors de sa réunion du 27 mars 2009. Ce comité est composé comme suit :

- Bernard de Gerlache de Gomery, Président (administrateur non-exécutif) ;
- Beluflo S.A. représentant permanent Loïc Waucquez (administrateur non-exécutif) ;
- Sparaxis S.A. représentant permanent Yves Meurice (administrateur non-exécutif et indépendant) ;
- Olivier Davignon (administrateur non-exécutif et indépendant).

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010.

Beluflo S.A., représentant permanent, Loïc Waucquez, siège en qualité de non exécutif et représentant de l'actionnaire.

Sparaxis S.A., représentant permanent Yves Meurice, siège également en qualité de non exécutif et répond

aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 526bis du Code des Sociétés. De par sa longue expérience en tant qu'analyste financier dans des institutions financières, Yves Meurice, représentant permanent de Sparaxis dispose largement des compétences nécessaires en matière d'analyse financière et de comptabilité.

Olivier Davignon dispose également d'importantes compétences en matière de comptabilité et de corporate governance, et siège aussi en tant qu'indépendant et non exécutif.

Le Comité d'Audit est chargé des missions suivantes :

1. suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
2. suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques de la société ;
3. suivi de l'audit interne et de son efficacité ;
4. suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ;
5. examen et suivi de l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la société.

Au cours de l'année 2015, le Comité d'Audit s'est réuni à deux reprises durant lesquelles il a été débattu des éléments suivants :

- analyse de la situation de l'audit interne et externe au sein de Floridienne et de ses filiales ;
- analyse de l'endettement consolidé de Floridienne ;
- examen des procédures pour l'établissement des comptes consolidés ;
- examen des comptes consolidés au 31/12/2014 ;
- examen des comptes consolidés au 30/06/2015.

6. COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Conformément à la loi du 06 avril 2010 entrée en vigueur le 23 avril 2010, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de Rémunération lors de sa réunion du 10 décembre 2010. Ce comité est composé comme suit :

- Bernard de Gerlache de Gomery, Président ;
- Olivier Davignon ;
- Sparaxis S.A. représentant permanent Yves Meurice.

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'assemblée générale du 28 mai 2010.

Sparaxis S.A., représentant permanent Yves Meurice et Olivier Davignon, siègent en qualité de non exécutifs et répondent aux critères d'indépendance tels que fixés par la nouvelle loi. Sparaxis et Olivier Davignon disposent également des compétences nécessaires en matière de management des ressources humaines.

Au cours de l'année 2015, le Comité de Rémunération s'est réuni une fois.

7. COMITÉ DE GESTION

Le Comité de Gestion est composé de Philippe Bodson et de Gaëtan Waucquez. Ce Comité s'est réuni à 30 reprises au cours de l'année 2015. Il assure la gestion journalière de la société, assisté éventuellement des différentes personnes composant le Comité dans chaque Division lorsque la décision requiert des informations spécifiques à la Division concernée.

Le Comité de Gestion est le seul responsable de la composition des Comités de chaque Division et de l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration au niveau du groupe et dans chaque Division. Les Comités de chaque Division sont chargés de l'exécution des décisions du Comité de Gestion et ce uniquement dans leur Division respective.

Le Comité de Gestion met en œuvre la stratégie du groupe telle que définie par son Conseil. Dans ce cadre, il gère les moyens de financement du groupe et les alloue aux investissements et aux développements des Divisions ou du Groupe.

Le Comité de Gestion fait en sorte que le Conseil d'Administration puisse exercer ses responsabilités, en entretenant avec lui, en permanence, une interaction, un dialogue et un climat de respect, de confiance et d'ouverture. Il soumet au Conseil d'Administration des propositions concernant les sujets sur lesquels le Conseil d'Administration est le seul à se prononcer.

Le Comité de Gestion est aussi le principal interlocuteur de Floridienne vis-à-vis du monde extérieur.

8. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Le comité de rémunération a établi le présent rapport de rémunération qui comprend des informations détaillées concernant la politique de rémunération et la rémunération des administrateurs et du management exécutif. Ce dernier étant représenté par le Comité de Gestion (composé de Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez) étant donné que lui seul est visé par la réglementation du 6 avril 2010.

Politique Générale de rémunération et procédure interne

Pour atteindre les objectifs de notre entreprise dans un environnement entrepreneurial hautement concurrentiel, nous devons pouvoir compter sur des dirigeants qualifiés et talentueux ayant une forte culture de la performance. Afin de maintenir pleinement leur engagement, il est essentiel de disposer d'une politique globale de rémunération compétitive. Les objectifs de la politique globale de rémunération de Floridienne sont les suivants :

- être juste et équitable, en conformité avec les pratiques du marché
- reconnaître et récompenser les meilleures performances
- lier le niveau de rémunération des dirigeants à la réalisation de leurs objectifs ainsi qu'au succès global de l'entreprise qui est mesuré sur base de la rentabilité de ses fonds propres
- motiver afin de renforcer notre stratégie commerciale et d'assurer la réalisation de nos objectifs d'entreprise, et
- nous permettre d'attirer et de retenir les meilleurs talents au niveau global.

Notre politique globale de rémunération reflète cet engagement et cette vision.

a. Pour les administrateurs non exécutifs

Les Administrateurs non exécutifs de Floridienne perçoivent une rémunération annuelle forfaitaire, en fonction des tâches qu'ils réalisent au sein des organes décisionnels du Groupe. Ils ne perçoivent pas de tantièmes ni de rémunération variable liée aux résultats du Groupe.

Le Comité de rémunération est attentif à maintenir un niveau de rémunération des administrateurs non exécutifs à la fois motivant et suffisamment attractif pour intéresser des candidats de valeur. La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les prochaines années.

b. Pour le comité de gestion

La rémunération des membres du comité de gestion est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du comité de rémunération qui peut s'appuyer, lorsqu'il le demande, sur les recommandations formulées par un consultant spécialisé.

La rémunération des membres du comité de gestion comporte deux parties : une partie fixe et une partie variable.

La partie fixe étant déterminée par le nombre de jours prestés sachant que Philippe Bodson ne preste qu'un nombre déterminé de jours par an pour le groupe Floridienne.

La partie variable de la rémunération est fonction d'un critère de performance basé sur l'évolution de la part du groupe dans le bénéfice net consolidé sur les capitaux propres. Cette partie variable est plafonnée à 500.000 euros pour Philippe Bodson et à un an de rémunération pour Gaëtan Waucquez.

Dans l'article 15 des statuts de Floridienne, il est prévu que la rémunération variable peut être basée entièrement sur des critères de prestation sur une période d'un an. Il n'est pas prévu un droit de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur base d'informations financières erronées étant donné que cette rémunération est versée après approbation des comptes par l'Assemblée Générale.

Il n'existe pas pour les membres du comité de gestion de politique d'attribution d'actions, d'options ou tous autres droits d'acquérir des actions.

Il n'existe pas non plus, pour les membres du Comité de gestion, de plans de pension.

Les membres du comité de gestion de Floridienne exercent tous deux leurs fonctions au travers de sociétés de Management.

La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les deux prochaines années.

2. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'assemblée générale et payables après l'assemblée ayant approuvé les comptes. Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En euros	Conseil d'Administration	Comité d'audit et comité de rémunération
Philippe Bodson	15.000	
W Invest Gaëtan Waucquez	15.000	
Beluflö S.A. (Loïc Waucquez)	15.000	3.000
Marc-Yves Blanpain	15.000	
Paul Cornet de Ways Ruart	15.000	
Olivier Davignon	15.000	3.000
Bernard de Gerlache de Gomery	15.000	7.000
Philippe de Spoelberch	15.000	
Sparaxis S.A (Yves Meurice)	15.000	3.000

3. Rémunération des membres du comité de gestion

Les rémunérations des membres du comité de gestion pour les prestations de l'exercice 2015 sont les montants des rémunérations facturées étant donné que leurs fonctions sont exercées via des sociétés de management :

En euros	Rémunération fixe	Rémunération variable
Philippe Bodson	60.818	-
Gaëtan Waucquez	317.089	-

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

4. Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat à l'initiative de Floridienne.

5. Politique de rémunération pour les exercices sociaux 2015 et 2016

Philippe Bodson a demandé de revoir à la baisse le plafond de sa rémunération variable à partir de l'année 2016, afin de la mettre en adéquation avec la baisse de son implication opérationnelle au sein du Groupe Floridienne. Sa rémunération variable sera dès lors plafonnée à € 317.000 pour l'année 2016, la formule de calcul de la rémunération variable restant quant à elle inchangée.

EVENEMENTS SURVENUS APRES LA DATE DE CLOTURE

Le Conseil d'administration n'a pas de connaissance d'événements postérieurs à la clôture jusqu'à la date de l'arrêt des comptes au 23 mars 2016 donnant lieu à des ajustements aux présents états financiers.

Pour l'exercice 2015, le Conseil d'administration proposera, à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 7 juin 2016, de distribuer un dividende brut de 2,0 €/action.

REMUNERATION DU COMMISSAIRE

Durant l'exercice 2015, le commissaire (Mazars SCCRL) a reçu des honoraires d'audit s'élevant à € 164.234,00 pour l'ensemble du groupe (dont € 40.500,00 au niveau de Floridienne S.A.).

Les honoraires payés pour les autres missions d'attestation se sont élevés à € 7.888.

OPERATION SUR TITRE FLORIDIENNE

Au cours de l'année 2015, les actions Floridienne n'ont fait l'objet d'aucune transaction d'achat ou de vente par des personnes physiques liées au groupe Floridienne autres que les achats d'actions propres par sa filiale Florinvest.

STRUCTURE DE FLORIDIENNE GROUP

Comité de Gestion

Philippe Bodson
Gaëtan Waucquez

CORPORATE

Managing Director : Gaëtan Waucquez

Chief Financial Officer / Corporate Secretary : Lionel de Hemptinne

Accounting : Joseph De Waele

DIVISION CHIMIE

Managing Director :
Gaëtan Waucquez

Membres du Comité de direction :

Eric Nottez
Dr. Reinhard Beck
Veysi Demirel

DIVISION ALIMENTATION FESTIVE - FLORIFOOD

Managing Director :
Philippe Boonen

Membres du Comité de direction :

Patrick Jagut
Didier Hanin
Bernard Schwanen
Clotilde Briere
Nicolas Dambrine
Julien Blavoet

DIVISION SCIENCES DU VIVANT - BIOFIRST

Managing Director :
Christian Van Osselaer

Membres du Comité de direction :

Lionel de Hemptinne
Georges Geeraerts
Jean-Marc Vandoorne

CONTACTS

IKA GmbH & CO. KG

Chemiepark Bitterfeld Wolfen,
Filmstraße 4 - D 06766 Wolfen -
Germany
Tél. : +49.34.94.69.61.0
Fax : +49.34.94.69.61.10
www.ika-wolfen.de

KIMFLOR A.S.

Aydin Karayolu, 35. Km N°23 -
35875 Yazibasi - Torbali - Izmir Turkey
Tél. : +90.232.853.90.66
Fax : +90.232.853.90.65
www.kimflor.com

SNAM S.A.S.

Avenue Jean Jaurès, 4
F 12110 Viviez
France
Tél. : +33.5 65 43 77 30
Fax : +33.5 65 43 03 95
www.snam.com

VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Zone Industrielle du Broteau - Rue
du Broteau,
F 69540 Irigny
France
Tél. : +33.4.78.90.52.52
Fax : +33.4.78.90.33.20
www.verachimie.fr

FLORIFOOD S.A.

Drève Richelle 161, bte 4, bât P
B-1410 Waterloo
Tél. : +32 2 353 00 28
Fax. : +32 2 353 05 81
www.floridienne.be

GROUPE FRANÇAISE DE GASTRONOMIE

Siège administratif
2, Allée d'Helsinki, CS 80072
Schiltigheim - F-67013 Strasbourg
- France
Tél. : +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production
Le Clos Saint-Anne - F - 43100 Vieille
Brioude
Tél. : +33.4.71.50.80.00
Fax : +33.4.71.50.42.41
Grand Rue 118 - F - 89400 Bassou
- France
Tél. : +33.3.86.73.37.00
Fax : +33.3.86.73.37.01

LARZUL S.A.S.

Rue Henri Lautredou -
F - 29720 Plonéour Lanvern - France
Tél. : +33.2.98.82.68.68
Fax : +33.2.98.87.71.27
www.groupe-larzul.com

GARTAL S.A.S.

Z.A. de Troyalach
F - 29170 St. Evarzec - France
Tél. : +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.S.

Avenue du Coat Kaer 7
F - 29300 Quimperlé - France
Tél. : +33.2.98.39.06.98
Fax : +33.2.98.39.04.26

SIMON DUTRIAUX S.A.S. SIMON SELECTION S.A.S.

Parc d'activité du Bois Rigault -
Rue Gustave Eiffel - F - BP34 - 62880
Vendin-le-Vieil (LENS)
France
Tél. : +33.3.21.14.24.80
Fax : +33.3.21.14.24.81
www.simon-dutriaux.com

DELKA S.A. MERYDIS S.A.

Rue de Battice 22B - B-4800 Petit
Rechain
Tél. : +32 87 76 63 38
Fax : +32 87 76 57 48
www.delka.be
www.merydis.be

GEL MANCHE S.A.S.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
France
Tél. : +32.2.33.71.72.72
Fax : +32.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

GOURMET DES ILES S.A.R.L

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
France
Tél. : +32.2.33.71.72.72
Fax : +32.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

SALM INVEST S.A. VENDSYSSEL S.A.

Avenue de Lambusart 11
B-6220 Fleurus
Belgium
Tél. : +32.71.81.61.80
Fax : +32.71.81.03.76
www.salminvestgroup.be

KARRAS S.A.

Avenue de Lambusart 11
B-6220 Fleurus
Belgium
Tél. : +32.71.81.61.80
Fax : +32.71.81.03.76
www.karrasgroup.be

POMAROM S.R.L.

Str. Liverzii 37 - 2500 Alba Iulia
Rumania
Tél. : +40.25.88.11.200
Fax : +40.25.88.19.370

UAB CAMARGO

Vilnius r. sav. - Pakalnės g. 7
Bezdony, Bezdony sen.,
15201 Lithuania
Tél. : +370.52.69.64.46
Fax : +370.52.69.64.93

MENETREL

Bilecik - Turkey
Tél. : +90.22.82.16.02.09
Fax : +90.22.82.16.02.08

HB PRODUCTS / ALTESSE QUALITY FOOD

Rue César De Paepé 43
B-4683 Vivegnies
Tél : +32 4 240 92 40
Fax : +32 4 384 72 64

BIOFIRST S.A.

Drève Richelle 161 bte 4, bât P,
B 1410 Waterloo
Tél. : +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.biofirst.be

BIOBEST S.A.

Ilse Velden 18 - B 2260 Westerlo
Tél. : +32.14.25.79.80
Fax : +32.14.25.79.82
www.biobest.be

SOPRAL

PK4, route de Fénérive - 501
Tamatave
(Analambalatra) - Madagascar
Tél. : +261.2053.316.30
Fax : +261.2053.316.50
www.sopral-madagascar.com

SOTECNA S.A.

Zoning Ouest 1 - B 7860 Lessines
Tél. : +32.68.33.35.45
Fax : +32.68.33.13.52
www.sotecna.com

CHEMCOM S.A.

Route de Lennik 802 -
B 1070 Bruxelles
Tél. : +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.chemcom.be

ENZYBEL INTERNATIONAL S.A.

116 rue de Waremmé
4530 Villers-Le-Bouillet - Belgique
Tél. : +32.4.259.93.30
Fax : +32.4.259.93.39
www.enzybel.com

BLUE STAR CHEMICALS

Zwaarveld 41
B 9220 Hamme
Tél. : +32.52.47.05.36
www.enzybel.com

ENZYMOS ASIA PACIFIC LIMITED

4/F Oxford House, Taikoo Place
979 King's Road, Island East, H.K.
Tél. : +852.37.57.75.28
Fax : +852.37.57.75.27
www.enzymos.com

Usine P.T. Bromélaïne

Jl. Raya Lintas Timur KM. 77,
Terbanggi Besar
Lampung Tengah 34165 -
INDONESIA

HOLDING FLORIDIENNE S.A.

Siège social :
Drève Richelle 161, bte 4, bât P
B-1410 Waterloo
RPM Nivelles -
TVA BE-0403 064 593
Tél. : +32 2 353 00 28
Fax : +32 2 353 05 81
www.floridienne.be



RAPPORT FINANCIER 2015
CREATIVE SPIRIT, SUSTAINABLE IDEAS



FLORIDIENNE
GROUP

COMPTES CONSOLIDÉS 2015

SOMMAIRE

État consolidé de la situation financière	01
Compte de résultats consolidés	02
État consolidé du résultat global	02
Tableau des flux de trésorerie consolidé	03
État consolidé des variations des capitaux propres	04
Notes	06
1 Présentation de l'entreprise	06
2 Principes comptables IFRS	06
3 Principes comptables significatifs	08
4 Gestion du capital	13
5 Informations sectorielles	14
6 Autres produits et charges d'exploitation	16
7 Amortissements et pertes de valeur	16
8 Résultat sur cessions d'actifs financiers non courants	17
9 Résultat financier et charge des dettes	17
10 Impôts sur le résultat	18
11 Immobilisations incorporelles et Goodwill	19
12 Immobilisations corporelles	21
13 Participations mises en équivalence	22
14 Actifs et passifs d'impôts différés	23
15 Autres actifs non courants et courants	24
16 Actifs non courants détenus en vue de la vente	25
17 Stocks - stocks biologiques	25
18 Autres actifs financiers courants	26
19 Trésorerie et équivalents de trésorerie	26
20 Dettes portant intérêts	27
21 Provisions	28
22 Avantages du personnel	29
23 Autres passifs	30
24 Capitaux propres	30
25 Bénéfice par action	31
26 Droits et engagements hors bilan	31
27 Instruments financiers	32
28 Informations relatives aux parties liées	36
29 Événements postérieurs à la date de clôture	37
30 Filiales et entreprises associées	38
31 Données relatives à l'emploi	40
32 Comptes statutaires de Floridienne SA	40
Rapport du Commissaire	41
Calendrier financier	43

État consolidé de la situation financière

ACTIFS EN EUR MILLIERS	Note	31/12/15	31/12/14
ACTIFS NON COURANTS		97.713	98.535
Immobilisations incorporelles	11	2.460	2.207
Goodwill	11	37.871	37.871
Immobilisations corporelles	12	44.962	46.047
Participations mises en équivalence	13	4.179	4.763
Actifs d'impôts différés	14	3.752	3.561
Autres actifs	15	4.488	4.086
ACTIFS COURANTS		145.145	123.295
Actifs détenus en vue de la vente	16	0	55
Stocks	17	39.485	37.339
Stocks biologiques	17	1.130	862
Créances commerciales	27	59.781	55.179
Actifs d'impôts courants		4.527	4.778
Autres actifs financiers	18	10	8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	34.452	18.779
Autres actifs	15	5.760	6.295
TOTAL DE L'ACTIF		242.857	221.830

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS EN EUR MILLIERS	Note	31/12/15	31/12/14
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		103.411	92.634
Capitaux propres de Floridienne		95.586	87.968
Intérêts minoritaires		7.824	4.666
PASSIFS		139.447	129.196
Passifs non courants		63.675	50.020
Dettes portant intérêts	20	56.181	42.111
Subsides reçus		2.599	2.935
Provisions	21	2.075	2.082
Avantages du personnel	22	948	964
Passifs d'impôts différés	14	1.872	1.928
Passifs courants		75.772	79.176
Dettes portant intérêts	20	26.520	30.284
Subsides reçus		390	427
Provisions	21	213	320
Avantages du personnel	22	108	95
Dettes commerciales	27	35.268	33.814
Passifs d'impôts courants		2.532	2.595
Autres passifs	23	10.741	11.641
TOTAL DU PASSIF		242.857	221.830

Le total de l'état consolidé de la situation financière augmente de € 21 millions par rapport au 31/12/2014. Ceci s'explique principalement par :

- l'accroissement du besoin de fonds de roulement résultant de la croissance de l'activité,
- la forte augmentation de la trésorerie, conséquence de la mise en oeuvre du nouveau plan de financement du groupe réalisé courant 2015.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à € 103,4 millions, en augmentation de € 10,8 millions par rapport à fin 2014. Cette augmentation s'explique en grande partie par le résultat généré au cours de l'exercice (€ 7,1 millions) ainsi que par la cession de titres SNAM réalisée en mai 2015 (impact de +/- € 6 millions). L'endettement net s'élève à € 48,2 millions (par rapport à € 53,6 millions à fin 2014). Le ratio de solvabilité (indépendance financière) est de 42,58% au 31/12/2015 (par rapport à 41,76% au 31/12/2014).

Compte de résultats consolidés

	Note	31/12/15	31/12/14
PRODUITS OPERATIONNELS		303.007	284.033
Chiffre d'affaires		295.779	277.233
Autres produits d'exploitation	6	7.228	6.800
CHARGES OPERATIONNELLES (-)		-291.543	-275.314
Approvisionnements et matières premières		-179.433	-166.535
Frais de personnel		-46.783	-43.799
Amortissements et pertes de valeur	7	-7.919	-7.691
Autres charges opérationnelles	6	-57.408	-57.288
RESULTAT OPERATIONNEL		11.464	8.719
Résultat sur cessions d'actifs non courants	8	-17	55
Charge des dettes	9	-2.928	-2.665
Résultat financier	9	937	526
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence		-298	562
RESULTAT AVANT IMPOTS		9.157	7.197
Impôt sur le résultat	10	-2.068	-1.936
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		7.090	5.261
Résultat net part Floridienne		5.898	4.421
Intérêts minoritaires		1.192	840
Résultat net part Floridienne par action de base	25	5,99	4,49
Résultat net part Floridienne par action diluée	25	5,99	4,49

Le chiffre d'affaires 2015 s'établit à € 296 millions, en hausse de 7% par rapport à 2014. Cette hausse, à 100% attribuable à de la croissance organique, s'explique par des croissances soutenues de l'activité dans les Divisions Alimentation festive et Sciences du vivant.

L'EBITDA s'élève à € 19,4 millions, contre € 16,4 millions en 2014. Cette hausse est perceptible également dans les Divisions Alimentation festive et Sciences du vivant, la Division Chimie ayant souffert de la chute des prix des métaux au cours du second semestre 2015.

Floridienne clôture ses résultats au 31 décembre 2015 avec un résultat net consolidé de € 7,1 millions par rapport à € 5,3 millions au 31 décembre 2014. Le résultat net part du groupe s'élève à € 5,9 millions.

État consolidé du résultat global

	31/12/15	31/12/14
Résultat net de l'exercice	7.090	5.261
Variation des capitaux propres hors compte de résultats		
Eléments pouvant être reclasés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Gain/perte (net) sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gain/perte (net) sur les couvertures de flux de trésorerie	181	65
Gain/perte (net) sur les opérations à l'étranger	-1.674	651
Transfert des réserves entre minoritaires et Groupe		
Autres variations		
Eléments ne pouvant pas être reclasés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Réévaluation de l'obligation au titre de prestations définies		48
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE APRÈS IMPÔTS	5.597	6.025
Imputable aux		
Groupe Floridienne	4.827	5.018
Minoritaires	770	1.007

Tableau des flux de trésorerie consolidé

	31/12/15	31/12/14
Résultat de l'exercice avant impôts	9.157	7.197
Amortissements - pertes de valeur	9.171	7.954
Résultat des sociétés mises en équivalence	298	-562
Provisions	279	107
Plus/moins values sur cessions d'actifs	-801	-613
Impôts de l'exercice	-2.473	-1.495
Charges financières	3.565	3.111
Autres	-372	-1.341
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	18.825	14.360
Variation actifs/passifs circulants		
Stocks	-4.226	183
Créances et autres	-4.817	-3.905
Dettes	741	-1.022
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-8.302	-4.744
CASH FLOW NET RELATIF AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	10.523	9.616
Opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-1.114	-589
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-7.641	-6.582
Acquisitions d'immobilisations financières	-12	-3.755
Acquisitions d'autres immobilisations financières	0	0
Nouveaux prêts	-281	-305
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	-9.047	-11.231
Opérations de désinvestissements		
Cessions d'immobilisations incorporelles	282	6
Cessions d'immobilisations corporelles	1.310	700
Cessions d'immobilisations financières	0	55
Revenus de participations	644	892
Remboursement de prêts	10	2.210
TOTAL DES DÉSINVESTISSEMENTS	2.246	3.862
TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	-6.801	-7.369
Opérations de financement		
Augmentations de capital	5.000	0
Acquisitions et cessions d'actifs financiers	996	-1
Variation des dettes et subсидes	10.777	-560
Charges financières	-3.565	-3.111
Dividendes versés par la maison mère	0	0
Variation des actions propres	-37	-32
Dividendes versés aux tiers	-687	-277
TRESORERIE DE FINANCEMENT (+/-)	12.483	-3.982
VARIATION DE TRESORERIE	16.205	-1.735
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	18.779	19.914
Variation nette	16.205	-1.735
Ecarts de conversion	-533	281
Variation de périmètre	0	2.050
Trésorerie début de période des sociétés abandonnées	0	-1.731
Autres mouvements	0	0
Trésorerie à la clôture de l'exercice	34.452	18.779

État consolidé des variations des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Couverture de cash flow	Ecarts actuariels IAS 19R
Solde d'ouverture au 01/01/2014	4.855	30.570	(573)	-
Résultat de l'exercice				
Autres éléments du résultat global			65	48
Résultat global total	-	-	65	48
Augmentations de capital				
Opérations de regroupements d'entreprises				
Dividendes et tantièmes payés				
Actions propres				
Paiements fondés sur actions				
Transfert réserves				
Solde de clôture au 31/12/2014	4.855	30.570	(508)	48
Solde d'ouverture au 01/01/2015	4.855	30.570	(508)	48
Résultat de l'exercice				
Autres éléments du résultat global			181	
Résultat global total	-	-	181	-
Augmentations de capital				
Opérations de regroupements d'entreprises				
Dividendes et tantièmes payés				
Actions propres				
Paiements fondés sur actions				
Transfert réserves				
Solde de clôture au 31/12/2015	4.855	30.570	(327)	48

En 2015, les capitaux propres ont été majoritairement impactés par :

- la transaction de recapitalisation de la filiale SNAM (vente de titres à un investisseur privé et augmentation de capital). Le traitement s'est fait par le biais des fonds propres (IFRS 10 - equity transaction)
- la variation négative des écarts de conversion ; et
- le résultat consolidé de la période de € 7.090 millions.

La société n'a pas versé de dividende au titre de l'exercice 2014.

Concernant l'exercice 2015, le Conseil d'administration de Floridienne proposera à l'Assemblée générale de Floridienne de payer un dividende brut de € 2,0 par action.

Actions propres	Réserves	Résultats	Ecarts de conversion	Capitaux propres de Floridienne	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
(1.280)	75.473	(21.250)	(3.291)	84.504	3.899	88.403
		(4.421)		4.421	840	5.261
			484	597	167	764
-	-	4.421	484	5.018	1.007	6.025
				-	-	-
	(1.523)			(1.523)	55	(1.468)
				-	(295)	(295)
(31)				(31)		(31)
				-		-
	(21.250)	21.250		-		-
(1.311)	52.700	4.421	(2.807)	87.968	4.666	92.634
(1.311)	52.700	4.421	(2.807)	87.968	4.666	92.634
		5.898		5.898	1.192	7.090
			(1.252)	(1.071)	(422)	(1.493)
-	-	5.898	(1.252)	4.827	770	5.597
				-		-
	2.829			2.829	3.048	5.877
				-	(660)	(660)
(37)				(37)		(37)
				-		-
	4.421	(4.421)		-		-
(1.348)	59.950	5.898	(4.059)	95.587	7.824	103.411

Notes

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

FLORIDIENNE S.A. est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, Drève Richelle 161/4 à 1410 Waterloo (n°d'entreprise 0403.064.593).

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2015 regroupent ceux de la Société ainsi que des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation tel que décrit dans le rapport annuel.

FLORIDIENNE est un Groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : la chimie, l'alimentation festive et les sciences du vivant. Floridienne vise des participations majoritaires ou à 50/50 avec des partenaires adhérant à ses valeurs d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, d'ouverture sur le monde et d'innovation au service du développement durable.

Le Groupe est coté à la Bourse Euronext Bruxelles (ISIN BE 0003215143), ce qui lui donne une visibilité internationale et un accès aux marchés des capitaux lui permettant de mener à bien son développement.

La Société est détenue à 78,95% par des actionnaires nominatifs privés et à 8,44% par la Société Régionale d'Investissement Wallonne (S.R.I.W.). Floridienne détient 1,20% de ses propres titres. Le solde des titres (11.41%) se trouve dans les mains d'investisseurs non déclarés (dématérialisés).

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 23 mars 2016 selon le principe de continuité d'exploitation, en milliers d'euros, et arrondis au millier d'euros le plus proche.

NOTE 2 : BASE DE PRÉPARATION

(a) Déclaration de conformité

Nous soussignés Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez, administrateurs et membres du Comité de gestion, attestons qu'à notre connaissance :

- les états financiers au 31 décembre 2015 établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Floridienne et des entreprises comprises dans la consolidation.
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de Floridienne et des entreprises comprises dans sa consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties liées qui ont eu lieu pendant l'exercice, et de leur incidence sur les états financiers.

(b) Principes généraux et normes applicables :

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Ces états financiers consolidés ont été préparés sur base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur conformément au traitement des différentes catégories d'actifs et de passifs financiers défini par la norme IAS 39, ainsi que les stocks biologiques qui sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des frais de commercialisation et de certains facteurs de risque.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche.

(c) Changements obligatoires de méthodes comptables :

Ci-après figurent les nouvelles normes, les amendements aux normes existantes et les nouveaux principes comptables que le Groupe a adoptés pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2015 ou après cette date :

IFRIC 21 – Taxes

- Améliorations annuelles (cycle 2011 – 2013). L'adoption de cette interprétation et des amendements aux normes existantes n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe FLORIDIENNE. Etant donné que cette interprétation et ces amendements clarifient uniquement les exigences existantes, ils n'influencent pas les règles comptables du groupe ou toute autre publication.

(d) Textes en vigueur après la date de clôture

Le groupe FLORIDIENNE n'a pas anticipé l'application des normes et interprétations nouvelles et amendées qui entrent en vigueur après le 31 décembre 2015, à savoir :

- IFRS 9 – Instruments financiers et les amendements liés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018). Cette norme prévoit que l'entité comptabilise le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. La norme décrit 5 étapes à mettre en œuvre pour comptabiliser un produit. Le Groupe est en train d'évaluer l'incidence de cette norme. Actuellement, il n'est pas possible de fournir une estimation raisonnable de son effet potentiel.
- IFRS 16 – Contrats de location (applicable pour les périodes annuels ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Entités d'investissement : Application de l'exemption de consolidation (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 – Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen) ;
- Amendements à IFRS 11 – Partenariats – Acquisition d'une participation dans une entreprise commune (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016) ;
- Amendements à IAS 1 – Présentation des états financiers – Initiative concernant les informations à fournir (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016) ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Immobilisations corporelles et incorporelles – Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016) ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 – Immobilisations corporelles et actifs biologiques – Plantes productrices (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016) ;
- Amendements à IAS 19 – Avantages au personnel – Cotisations des employés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} février 2015) ;
- Amendements à IAS 27 – Etats financiers individuels – Méthode de la mise en équivalence (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016).

L'application future de ces normes et interprétations nouvelles et amendées ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés, à l'exception de la nouvelle norme IFRS 15, dont l'étude de l'impact potentiel est en cours et la norme IFRS 9 qui devrait notamment influencer le traitement des participations non consolidées qui ne sont pas détenues à des fins de trading. Le groupe devrait notamment choisir entre la comptabilisation des gains et pertes sur ces participations en résultat ou en capitaux propres. Toutefois, les impacts potentiels de cette nouvelle norme sont encore à l'étude dans l'attente notamment de son adoption au niveau européen.

(e) Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les normes IFRS, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des expériences passées et sur divers autres éléments pouvant être considérés comme pertinents.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées et révisées chaque année. Tout changement d'une estimation est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle il est opéré, à la condition qu'il n'ait d'incidence que sur cette période.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'estimation, d'incertitude et de jugements critiques lors de l'application des principes comptables, et qui ont un impact le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont relatives aux :

- Tests de perte de valeur : lors de la clôture de nos états financiers nous avons réalisé une valorisation de nos différentes unités génératrices de trésorerie selon la méthode DCF (basée sur des budgets sur 5 ans approuvés par le Conseil d'administration) pour laquelle nous détaillons la méthode et les résultats dans la Note 11.

- En ce qui concerne la valorisation actuarielle de notre plan de pension à prestation définie, le Groupe n'a pas procédé à une réestimation au 31/12/2015 étant donné que le nombre de bénéficiaires dans le plan reste très limité et qu'il a été jugé que les paramètres (population, hypothèses actuarielles, etc.) sous-jacents ont peu évolué pendant l'exercice 2015. Lors de la dernière valorisation actuarielle, réalisée au 31/12/2014, de notre plan de pension à prestation définie, nous avons retenu les hypothèses suivantes : Discount rate : 0,70%, Future Salary increase : 3,00%, Social Security increase : 2,00%, Pension and Death Ceiling increase : 2%, tables de mortalité MR-3/FR-3. Jusqu'en 2014, le Groupe réalisait une valorisation actuarielle chaque année. Vu le nombre de bénéficiaires très limité, il a été décidé d'actualiser la valorisation tous les 5 ans, sous condition que le nombre de bénéficiaires reste stable.
- Valorisation des actifs disponibles à la vente non cotés : les participations disponibles à la vente qui ne sont pas cotées sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation sont maintenues au coût historique.
- Impôts : les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité raisonnable que les bénéfices imposables des 3 à 5 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.
- Provisions : l'impact des obligations environnementales dans le secteur chimique est estimé sur base des meilleures données disponibles à la clôture, en tenant compte des charges probables liées à l'adaptation des processus de production et au renouvellement des permis d'exploitation.

(f) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise principale de l'environnement économique dans lequel la société exerce ses activités (sa devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont exprimés dans la devise fonctionnelle de Floridienne, à savoir l'Euro, qui est la devise de présentation des états financiers consolidés.

La détermination de la devise de l'environnement économique (devise fonctionnelle) fait l'objet d'un jugement du management sur base de facteurs spécifiques liés aux transactions réalisées par la société. Dans les cas où la devise fonctionnelle devrait être modifiée, l'entité applique la nouvelle devise fonctionnelle de façon prospective.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Les états financiers consolidés, établis avant répartition bénéficiaire, comprennent ceux de FLORIDIENNE S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), ainsi que les intérêts du groupe dans les co-entreprises et entreprises associées mises en équivalence. Les filiales, co-entreprises et entreprises associées importantes clôturent leurs comptes au 31 décembre.

1. Consolidation

Sociétés contrôlées

Les sociétés contrôlées sont les entités pour lesquelles le Groupe est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec ces entités et dispose de la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que FLORIDIENNE détient sur ces entités. Les sociétés contrôlées sont consolidées.

Les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les résultats latents sont éliminés. Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date de prise de contrôle.

Co-entreprises

Une coentreprise est une entreprise sur laquelle FLORIDIENNE exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties et pour laquelle les parties ont des droits sur l'actif net de l'entreprise. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Ces coentreprises sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Entreprises associées

Si le Groupe a une influence notable dans une société, la participation détenue dans celle-ci est considérée comme une entreprise associée. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

2. Regroupements d'entreprises et Goodwill

Quand le groupe acquiert une entité, les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur des actifs transférés (y compris la trésorerie), des passifs assumés et des instruments de capitaux propres émis par le groupe en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts directement liés à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat.

Le goodwill est évalué comme étant la différence positive entre les deux éléments suivants :

- la somme de (i) la contrepartie transférée et, le cas échéant, (ii) du montant des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans l'entité acquise et (iii) de la juste valeur des participations déjà détenues par le groupe préalablement à la prise de contrôle ;
- et le montant net à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables acquis et assumés.

Si, après confirmation des valeurs, cette différence s'avère négative (« Badwill »), ce montant est immédiatement comptabilisé en résultat en tant que profit.

Le goodwill est porté à l'actif du bilan, sous la rubrique « Goodwill » et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel (« impairment test ») qui consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auxquelles le goodwill a été affecté à leur valeur comptable (y compris le goodwill). Si cette dernière est supérieure, une dépréciation est constatée en résultat. Le goodwill sur les participations mises en équivalence est classifié dans la valeur des participations mises en équivalence.

En outre, dans l'évaluation du goodwill telle qu'exposée ci-dessus, le montant des participations ne donnant pas le contrôle est évalué, à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise (pas d'application de l'option « full goodwill »).

Lors d'une prise de contrôle réalisée par phase, le goodwill est dégagé à chaque opération sur base des actifs nets identifiables des entreprises concernées. A la date de prise de contrôle, les actifs et passifs identifiables des entreprises acquises sont reconnus à leur juste valeur et les ajustements éventuels de juste valeur relatifs aux intérêts comptabilisés antérieurement sont comptabilisés dans les fonds propres comme réserve de réévaluation.

Lorsque le Groupe cesse d'exercer le contrôle sur une filiale, la participation restante détenue dans celle-ci est réévaluée à la juste valeur à la date de la transaction, et la variation par rapport à la valeur comptable de cette participation avant la transaction est prise en résultat. En outre, les montants précédemment comptabilisés en autres éléments du résultat global liés à cette entité (fonds propres) sont recyclés en compte de résultat.

3. Monnaies étrangères

Les comptes du Groupe sont présentés en milliers d'euro (KEUR).

Les transactions en monnaies étrangères sont initialement converties dans les comptes des sociétés du Groupe au taux de change applicable à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant du règlement de telles transactions et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en d'autres devises sont portés au compte de résultat comme « revenus financiers » ou « charges financières ».

Les postes monétaires du bilan sont, à la date de clôture des comptes, convertis au cours de fin de période.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis en EUR au cours de fin de la période. Les résultats sont convertis en EUR au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui apparaissent sont transférés à la rubrique « écarts de conversion » en autres éléments du résultat global.

Les principaux taux utilisés sont au 31/12/2015 :

Devises	Taux Clôture		Taux Moyen	
	2015	2014	2015	2014
USD	0,918527	0,823655	0,901205	0,752535
CAD	0,661551	0,711086	0,705409	0,681725
HKD	0,118517	0,106191	0,116248	0,097039
TRY	0,314812	0,353107	0,330922	0,343998
LTL	0,289620	0,289620	0,289620	0,289620
MGA (1000)	0,286413	0,318497	0,289085	0,305407
RON	0,221043	0,223075	0,225362	0,225009
GBP	1,362491	1,283862	1,377395	1,240054
MAD	0,092789	0,091173	0,092517	0,089630

4. Avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite. Ces plans sont soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Le groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de réserves pour la retraite de son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers.

Ces régimes, sans garantie sur le niveau des avantages versés, constituent des régimes à cotisations définies. Ces cotisations sont comptabilisées dans le poste « Frais de personnel ».

Régimes à prestations définies

La valorisation du montant des engagements liés aux régimes de retraite et avantages assimilés du type prestations définies est effectuée suivant la méthode « Projected Unit Credit » conformément à IAS 19 revisé. Cette valorisation utilise des hypothèses actuarielles financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les services rendus sur l'exercice sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière. Les provisions (ou actifs) comptabilisées correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime, éventuellement plafonnée. En cas de surplus, l'actif net comptabilisé est limité à la valeur actuelle de l'avantage économique disponible sous forme de réduction des cotisations futures ou d'un remboursement. Les taux d'actualisation utilisés pour actualiser les engagements et calculer le rendement normatif des actifs en résultat sont arrêtés conformément aux règles prescrites par IAS 19R.

A noter que les plans de pension à prestations définies sont extrêmement limités dans le Groupe Floridienne, et qu'ils ne font – sous condition d'une population stable des bénéficiaires - dès lors plus l'objet d'une réévaluation actuarielle chaque année.

5. Impôts

Les impôts sur les bénéfices de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en compte de résultat sauf s'ils portent sur des éléments inscrits directement en capitaux propres. Dans ce cas, ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur les bénéfices imposables de la période ainsi que les éventuelles régularisations des périodes antérieures. Ces impôts sont calculés selon les normes fiscales des pays de chaque entité.

Les impôts différés sont calculés sur base des différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des éléments de bilan. Ils sont évalués au taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan. L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsque les différences temporelles proviennent d'un goodwill non déductible fiscalement, de la comptabilisation initiale d'éléments d'actifs ou de passifs relatifs à une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable au moment de la transaction, ou d'investissements dans des filiales tant qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés repris au bilan sont compensés par unité fiscale.

Des impôts différés sur les pertes fiscales ne sont reconnus que dans la mesure où le management estime que des bénéfices imposables seront réalisés dans un futur prévisible, permettant ainsi d'utiliser ou de recouvrir lesdites pertes. Le test de récupérabilité des pertes fiscales est réalisé sur base des budgets à 5 ans présentés et approuvés chaque année par le Conseil d'Administration du Groupe Floridienne. Les hypothèses retenues à la base des budgets sont les mêmes que les hypothèses budgétaires retenues dans le test annuel de perte de valeur.

6. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements.

Le Groupe ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

L'amortissement est calculé de façon linéaire, à partir de la mise en service des actifs, en fonction de la durée de vie estimée des actifs. Ces durées de vie se résument généralement comme suit :

Immobilisations incorporelles

- marques	10 à 20 ans
- listes de clients	5 à 10 ans
- dépenses de développement	max. 5 ans
- know-how ou procédés de fabrication	5 à 10 ans
- logiciels développés pour l'exploitation	max. 5 ans

Immobilisations corporelles

- terrains	illimité
- constructions	20 ans
- agencements et aménagements des constructions	10 à 15 ans
- installations industrielles	3 à 10 ans
- matériel et outillage	3 à 8 ans
- matériel de transport	3 à 5 ans
- matériel de bureau	5 à 10 ans
- matériel informatique	3 à 5 ans
- mobilier de bureau	5 à 10 ans
- autres	max. 20 ans

Sauf pour les immobilisations incorporelles qui ne font pas l'objet d'un amortissement et qui sont alors soumises à un test de perte de valeur annuel, les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de perte de valeur uniquement quand il existe un indicateur montrant que leur valeur comptable ne pourrait pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente. S'il existe une indication en ce sens, le montant de l'actif recouvrable est estimé afin de chiffrer la perte de valeur éventuelle.

Si un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendant de ceux d'autres actifs, le Groupe procède à une estimation du montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient cet actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif (unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque la perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont repris au bilan conformément à la nature des actifs détenus. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les charges financières sont enregistrées en compte de résultat sur la durée du contrat.

Depuis l'exercice 2009, les charges financières liées au financement de l'acquisition ou de la construction d'une immobilisation sont comptabilisées comme investissements.

Les subventions liées à l'achat d'immobilisations sont présentées au bilan sous un poste distinct du passif.

Leur prise en résultats est enregistrée distinctement en produits, au même rythme que l'amortissement des actifs concernés.

7. Stocks

Les stocks sont valorisés au plus bas du coût ou du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend le coût des matériaux directs et, le cas échéant, les coûts de la main d'œuvre et les frais généraux qui ont été nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur des stocks est déterminée en application de la méthode du prix moyen pondéré ou de l'identification par lot lorsque celle-ci est possible.

Les stocks biologiques sont valorisés à la juste valeur diminuée des coûts de vente (frais estimés au point de vente) :

- prix de vente moyen des ruches sur les derniers mois
- diminués des coûts de vente
- diminués d'un facteur de risque. Ce facteur de risque est un taux de 0.96 appliqué pour tenir compte de l'actualisation des cash flows futurs sur ces stocks (Present Value)

Concrètement, il s'agit des stocks de BIOBEST.

8. Instruments financiers

Les créances et dettes opérationnelles sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement au coût amorti (soit généralement à la valeur nominale) déduction faite, pour les créances, des pertes de valeur couvrant les montants non recouvrables.

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur. Ces éléments sont portés au bilan à la valeur nominale. Les découverts bancaires sont inclus dans les passifs financiers courants.

Les autres actifs financiers courants cotés en Bourse sont considérés comme actifs de « trading » et sont valorisés à leur juste valeur. Les écarts sont immédiatement reconnus en résultats.

Les autres actifs financiers non courants (participations de private equity non détenues à des fins de transactions et sur lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable) sont disponibles à la vente. A défaut de cotation sur un marché actif, ces actifs financiers sont maintenus au coût historique si leur juste valeur ne peut pas être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation. Dans les cas où la juste valeur peut être déterminée de façon fiable, les variations positives de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres. Les pertes de valeur importantes ou durables sont actées lorsque leur coût historique excède l'estimation de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

Instruments financiers dérivés

Les filiales du groupe souscrivent parfois à des instruments financiers, dans le but exclusif de couvrir les risques économiques auxquels elles sont exposées. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IAS 39 font l'objet des traitements comptables décrits ci-après. Les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture (selon la norme IAS 39) sont immédiatement comptabilisées en résultat. Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture. Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché.

Les dérivés comptabilisés à l'actif et au passif sont classés dans les rubriques « Autres actifs/passifs non courants » et « Autres actifs/ passifs courants » selon leur maturité et celle des transactions sous-jacentes.

La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des entités étrangères.

Couverture de juste valeur

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, la part efficace en capitaux propres est reclassée en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert.

9. Provisions

Les provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan et qui :

- résulte d'un élément passé
- engendrera de manière probable des charges et des flux de trésorerie
- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

Le montant de la provision correspond à l'estimation la plus précise de la dépense requise pour éteindre l'obligation.

10. Informations sectorielles

L'information relative aux secteurs opérationnels est établie conformément à IFRS 8. Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier de ses activités. Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne. Les types de produits et services de chaque secteur sont :

- Alimentaire
 - > Surgelé
 - > Frais
- Chimie
- Sciences du vivant
- Corporate

Les coûts de notre département financier et administratif sont également isolés afin d'avoir une vision claire sur la rentabilité de chaque secteur.

Le Groupe est principalement actif en Europe.

Les méthodes comptables pour les informations par secteur sont identiques à celles appliquées par le Groupe pour son reporting interne.

11. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées sont évalués au plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur probable nette de réalisation conformément à IFRS 5.

12. Constatation des produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à la transaction iront au Groupe et que l'on peut évaluer ces avantages de manière fiable.

Les produits de la vente de biens sont comptabilisés une fois la livraison effectuée et lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Leurs incoterms sont multiples et constituent l'indicateur clé de comptabilisation des ventes de biens.

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont enregistrés lorsque le droit du Groupe de mettre en œuvre le paiement est établi par l'Assemblée Générale des actionnaires.

13. Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers mais sont présentés dans les notes lorsque l'entrée d'avantages économiques devient probable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont présentés dans les notes sauf si la possibilité d'une perte est très faible.

14. Evénements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant après la date de clôture mais avant la date d'autorisation de publication des états financiers sont traduits à la clôture uniquement s'ils fournissent des informations supplémentaires sur la situation du Groupe à la date de clôture. Les événements postérieurs à la clôture qui ne donnent pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes lorsqu'ils sont significatifs.

NOTE 4 : GESTION DU CAPITAL

Sur les bénéfices annuels statutaires, tels qu'ils sont constatés conformément au droit comptable, il est prélevé cinq pour cent pour la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint un dixième du capital social. Il doit être repris si la réserve légale vient à être entamée.

Sur le solde distribuable, tel que déterminé par la loi, il est prélevé la somme que l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, jugera éventuellement opportune d'affecter à des fonds de réserve ou au report à nouveau.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice du dernier exercice clôturé, augmenté du report bénéficiaire ainsi que les prélèvements effectués sur des réserves distribuables et diminué des pertes reportées et des réserves légales et indisponibles créées en application de la loi ou des statuts.

Aucune distribution ne peut être faite si l'actif net est ou deviendrait inférieur au montant du capital libéré, augmenté de toutes les réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Par actif net, il faut entendre le total de l'actif tel qu'il résulte du bilan, déduction faite des provisions et dettes.

Le Conseil d'Administration pourra, sous sa propre responsabilité, décider le paiement d'acomptes sur dividende aux conditions et modalités prévues par le Code des sociétés.

La politique de Floridienne en matière de gestion du capital est de préserver la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation en maintenant un niveau de capitaux propres suffisant par rapport à l'endettement.

NOTE 5 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Informations générales

La norme IFRS 8 - Secteurs opérationnels, requiert l'identification de secteurs sur la base de rapports internes présentés régulièrement au principaux décideurs opérationnels aux fins de prises de décisions concernant l'affectation des ressources aux secteurs et d'évaluation de leurs performances.

Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier des activités du groupe.

Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne.

Conformément à IFRS 8, le groupe a identifié 4 secteurs :

- Alimentation festive (Surgelé, Frais et Autres)
- Chimie
- Sciences du Vivant
- Corporate

2015 - Secteurs d'activité En EUR MILLIERS	Alimentation festive			Chimie	Sciences du Vivant	Corporate	TOTAL
	Autres	Surgelé	Frais				
Indicateurs de résultats							
Produits							
Chiffre d'affaires	11.488	65.006	117.546	54.506	69.721	0	318.268
- Ventes intersectorielles	-11.481	-6.894	-4.114			0	-22.489
Chiffre d'affaires externe	7	58.112	113.432	54.506	69.721	0	295.779
Dotations aux amortissements	-0	-1.096	-1.705	-2.439	-2.630	-48	-7.919
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	0	32	0	0	-330	0	-298
Charge des dettes	-287	-113	-326	-172	-621	-1.409	-2.928
Résultat financier (hors charges de dettes)	65	-23	9	1.214	-155	-173	937
Charges ou produits d'impôts	-112	-72	-685	-851	-352	4	-2.068
Résultat avant impôt	-291	1.705	2.832	3.684	2.645	-1.418	9.158
Résultat net	-402	1.632	2.147	2.833	2.294	-1.414	7.090
Cash flow net	21	2.763	3.700	6.365	5.276	-1.385	16.741
Indicateurs de situation financière							
Actifs	6.410	52.389	53.431	52.696	61.711	16.221	242.857
Passifs : dettes, provisions et subsides	4.259	5.123	15.024	8.036	15.770	39.765	87.978
Détail des actifs non courants par secteur d'activité							
Actifs non courants	5.457	15.800	22.211	22.992	30.408	845	97.713
- immobilisations (in)corporelles	8	6.944	10.200	16.140	13.906	225	47.422
- goodwill	0	10.784	10.436	6.209	10.442	0	37.871
- participations mises en équivalence	2.752	-2.419	0	0	3.846	0	4.179
- actifs financiers non courants	2.645	267	110	543	555	368	4.488
- actifs d'impôt différé	53	224	1.465	99	1.658	252	3.752

2015 En EUR milliers	Europe	Europe de l'Est + Turquie	Etats-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires externe	226.688	36.587	19.946	12.559	295.779
Actifs	213.600	19.785	668	8.804	242.857
Actifs non courants	85.950	3.522	190	8.050	97.713
- immobilisations (in)corporelles	39.721	3.123	125	4.455	47.422
- goodwill	36.053	0	0	1.818	37.871
- participations mises en équivalence	2.282	333	0	1.564	4.179
- actifs financiers non courants	4.461	6	0	20	4.488
- actifs d'impôt différé	3.433	60	66	193	3.752

Le chiffre d'affaires est alloué par pays en fonction du lieu de destination des marchandises livrées.

Dans le pôle Alimentaire (Surgelé et Frais), certains clients représentent plus de 10% du chiffre d'affaires mais il s'agit toujours de clients de premier ordre actifs dans la grande distribution.

2014 - Secteurs d'activité En EUR MILLIERS	Alimentation festive			Chimie	Sciences du Vivant	Corporate	TOTAL
	Autres	Surgelé	Frais				

Indicateurs de résultats							
Produits							
Chiffre d'affaires	10.319	63.741	108.178	58.612	56.581	0	297.432
- Ventes intersectorielles	-10.313	-6.014	-3.872			0	-20.199
Chiffre d'affaires externe	6	57.727	104.307	58.612	56.581	0	277.233
Dotations aux amortissements	-16	-1.175	-1.715	-2.580	-2.188	-17	-7.691
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	0	48	0	0	514	0	562
Charge des dettes	-283	-135	-350	-214	-290	-1.393	-2.665
Résultat financier (hors charges de dettes)	3	5	34	192	220	71	526
Charges ou produits d'impôts	52	18	-731	-446	-831	2	-1.936
Résultat avant impôt	101	962	1.925	3.178	3.082	-2.050	7.198
Résultat net	153	980	1.194	2.731	2.251	-2.048	5.262
Cash flow net	606	1.329	2.656	5.675	4.627	-1.304	13.590

Indicateurs de situation financière							
Actifs	5.928	52.325	55.179	48.829	55.892	3.676	221.830
Passifs : dettes, provisions et subsides	6.645	7.163	15.924	8.627	9.095	30.705	78.159

Détail des actifs non courants par secteur d'activité							
Actifs non courants	2.908	19.114	22.198	23.563	29.809	943	98.535
- immobilisations (in)corporelles	8	7.460	10.211	17.207	13.135	233	48.254
- goodwill	0	10.784	10.436	6.209	10.442	0	37.871
- participations mises en équivalence	0	343	0	0	4.420	0	4.763
- actifs financiers non courants	2.644	268	102	42	572	458	4.086
- actifs d'impôt différé	255	259	1.450	105	1.240	252	3.561

2014 En EUR milliers	Europe	Europe de l'Est + Turquie	Etats-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires externe	215.195	37.271	14.605	10.162	277.233
Actifs	190.835	19.575	719	10.702	221.830
Actifs non courants	86.919	3.444	103	8.069	98.535
- immobilisations (in)corporelles	41.231	3.020	79	3.925	48.254
- goodwill	35.669	0	0	2.203	37.871
- participations mises en équivalence	2.541	343	0	1.879	4.763
- actifs financiers non courants	4.068	3	0	15	4.086
- actifs d'impôt différé	3.411	78	24	47	3.561

NOTE 6 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En EUR milliers	2015	2014
Plus-values sur ventes d'immobilisations	1.033	582
Prestations de services	2.321	1.847
Production immobilisée	474	351
Redevances	95	6
Loyers	14	12
Subsides	500	967
Récupération de frais auprès de tiers	768	704
Réduction de charges patronales	724	715
Autres produits opérationnels récurrents	672	711
Autres produits opérationnels non récurrents	626	904
TOTAL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	7.228	6.800

En EUR milliers	2015	2014
Moins-values sur ventes d'immobilisations	-215	-24
Taxes d'exploitation	-1.707	-1.340
Précompte immobilier	-176	-163
Fournitures	-4.170	-4.631
Rétributions des tiers (honoraires)	-9.472	-9.657
Transport et frais y afférents	-12.312	-12.137
Locations	-2.425	-2.508
Assurances	-1.272	-1.421
Publicité	-3.949	-3.732
Entretiens, réparations	-3.346	-3.407
Intérimaires	-4.533	-4.287
Location Financement (leasing)	-604	-639
Provisions sur services et bien divers	0	-70
Animation de magasin	-1.745	-1.797
Autres	-11.481	-11.475
TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-57.408	-57.288

Les autres produits d'exploitation augmentent de € 0,4 million en 2015. Ceci s'explique en grande partie par des plus values réalisées sur des ventes d'immeubles appartenant à Floridiennne.

Les produits non récurrents (€ 0,6 million à fin 2015) reprennent principalement des reprises de provisions chez SNAM.

Les autres charges d'exploitation sont stables à € -57,4 millions. Comme en 2014, le poste « Autres » reprend principalement des services et biens divers (€ 6,3 millions), des prestations de service (€ 2,8 millions) et des moins-values réalisées sur des créances commerciales.

NOTE 7 : AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR

En EUR milliers	2015	2014
Amortissements sur immobilisations incorporelles	-1.017	-1.070
Amortissements sur immobilisations corporelles	-6.742	-6.743
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	-7.759	-7.814

En EUR milliers	2015	2014
Pertes de valeur sur immobilisations incorporelles	0	0
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	-2	66
Pertes de valeur sur créances	-158	57
Pertes de valeur sur goodwill	0	0
TOTAL DES PERTES DE VALEUR	-160	122
TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	-7.919	-7.691

Les amortissements sont restés stables en 2015.

Pour un détail des amortissements et pertes de valeur sur les immobilisations, nous faisons référence aux notes 11 et 12.

NOTE 8 : RÉSULTAT SUR CESSION D'ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En EUR milliers	2015	2014
Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	0	55
Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	-17	0
TOTAL	-17	55

NOTE 9 : RÉSULTAT FINANCIER ET CHARGE DES DETTES

En EUR milliers	2015	2014
Produits d'intérêts sur prêts et trésorerie	156	58
Dividendes	0	0
Boni de change divers	2.979	1.235
Boni sur écarts de conversion devises	239	1.009
Plus-values sur réalisations d'actifs circulants	0	3
Autres produits financiers	230	443
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3.604	2.748
Pertes de valeur sur immobilisations financières	4	0
Pertes de valeur sur actifs financiers circulants	-1	-151
Moins-values sur réalisations d'actifs financiers courants	-40	0
Mali de change divers	-1.534	-853
Mali sur écarts de conversion devises	-459	-772
Autres charges financières	-637	-446
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	-2.667	-2.222
RESULTAT FINANCIER	937	526

Les produits financiers sont en hausse d' € 1 million par rapport à 2014. Ceci provient principalement des produits de change importants réalisés par notre filiale turque (Kimflor) au cours de l'exercice. La devise fonctionnelle actuelle de cette société est la livre turque (TRY). Elle est, par conséquent, exposée au dollar américain (USD) et à l'Euro dans le cadre de ses transactions commerciales. Etant donné que le USD et le EUR ont continué à augmenter au cours de l'exercice 2015, des boni de change importants ont été réalisés sur le chiffre d'affaire en USD et EUR de cette société.

Les charges financières du groupe augmentent également en 2015, en raison d'effets de change négatifs sur d'autres devises par rapport à l'euro.

En EUR milliers	2015	2014
Charge des dettes	-2.928	-2.665
TOTAL DES CHARGES DES DETTES	-2.928	-2.665

La charge des dettes s'élève à € 2,9 millions, en hausse par rapport à 2014. Il s'agit des intérêts payés sur les emprunts aux tiers, essentiellement des institutions financières. Celles-ci ont augmenté en 2015, dans le cadre du plan de financement mis en place.

Nous faisons référence à la note 20 pour plus d'informations sur l'évolution des dettes financières.

NOTE 10 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En EUR milliers	2015	2014
1) Taux d'impôt effectif		
Résultat avant impôts (hors sociétés mises en équivalence)	9.455	6.636
Charge (+) / produit (-) d'impôt	2.068	1.936
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	21,87%	29,18%
2) Impôts sur le résultat comptabilisés au compte de résultats	2015	2014
Charges d'impôts courants	2.723	1.757
Charges / (Produits) d'impôts antérieurs	-250	-262
Charges / (Produits) d'impôts différés	-405	441
TOTAL DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	2.068	1.936
3) Total des impôts portés directement en fonds propres	2015	2014
Impôts portés directement en fonds propres	0	0

Le Groupe mène des opérations internationales et est donc soumis aux impôts sur le résultat dans de nombreuses juridictions fiscales différentes.

La charge fiscale sur le résultat avant impôts supportée par le Groupe diffère du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices (pertes) des sociétés consolidées.

La charge fiscale comptabilisée dans le compte de résultat peut être détaillée comme suit :

4) Réconciliation de la base imposable et des impôts	2015		2014	
	BASE	Impôts	BASE	Impôts
Résultat avant impôts hors sociétés mises en équivalence	9.455	2.213	6.636	1.728
Taux nominal moyen pondéré		23,4%		26,0%
Dépenses Non Admises (hors impôts)	-62	-33	3.179	997
Effets des pertes de l'exercice non valorisées fiscalement	1.707	524	2.778	931
Utilisation de pertes fiscales antérieures	-858	-290	-413	-135
Corrections non taxables/déductibles	2.706	843	-2.817	-989
Déduction intérêts notionnels	-1.283	-436	-1.012	-344
Revenus définitivement taxés	131	68	115	40
Revenu IKA taxé Florchim	316	50	-32	-6
Autres	-745	-310	287	-43
Crédit d'impôt		-403		-465
Annulation/activation des impôts différés actifs sur pertes fiscales antérieurement comptabilisés				
Régularisation		-159		222
TOTAL BASE IMPOSABLE ET CHARGE D'IMPÔTS EFFECTIVE	11.367	2.068	8.720	1.936
Taux d'impôt effectif		21,9%		29,2%

Le taux d'imposition effectif s'élève à 21,9% en 2015 (2014 : 29,2%). La baisse par rapport à 2014 s'explique principalement par des comptabilisations de nouveaux actifs d'impôts différés dans certaines filiales du Groupe, et par le fait que des résultats importants ont été générés dans des filiales actives dans des pays où le taux d'impôt est plus faible, notamment en Turquie.

Les informations relatives aux actifs d'impôts différés pris en résultat en 2015 sont détaillées dans la note 14.

Les dépenses non admises de l'exercice 2014 concernaient principalement des réductions de valeurs actées sur les comptes statutaires de certaines filiales du Groupe.

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur d'acquisition							
Au 1 ^{er} janvier 2014	41.235	1.857	2.771	5.181	768	385	10.963
Acquisitions	2.802		85	219	69	215	589
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		18	6	170	5	7	206
Cessions et retraits		-15	-614		-206	-6	-841
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			-1	7	1	15	23
Transferts et autres			12		1	-28	-15
Au 31 décembre 2014	44.037	1.859	2.259	5.578	638	589	10.924
Amortissements et pertes de valeur							
Au 1 ^{er} janvier 2014	-6.165	-1.605	-1.897	-3.998	-628	-331	-8.458
Amortissements et pertes de valeur		-68	-499	-368	-92	-39	-1.066
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		-18	-6	-11	-2	-7	-43
Cessions		15	614		206		836
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change					-1	-1	-1
Transferts et autres			-15		32		16
Au 31 décembre 2014	-6.165	-1.675	-1.803	-4.377	-515	-346	-8.717
VALEUR NETTE COMPTABLE	37.872	184	456	1.201	123	243	2.207
Au 31 décembre 2014							

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur d'acquisition							
Au 1 ^{er} janvier 2015	44.037	1.859	2.259	5.578	638	589	10.924
Acquisitions		177	25	689	384	16	1.290
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			221		7		228
Cessions et retraits		-320	-668	-2.028	-28	-229	-3.273
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			-5	-13	-3	16	-4
Transferts et autres	-440		47		935	-47	935
Au 31 décembre 2015	43.597	1.716	1.880	4.226	1.932	345	10.098
Amortissements et pertes de valeur							
Au 1 ^{er} janvier 2015	-6.165	-1.675	-1.803	-4.377	-515	-346	-8.717
Amortissements et pertes de valeur		-43	-304	-319	-292	-26	-984
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			-184		-6		-191
Cessions		152	668	1.372	28	32	2.250
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			5	3	2	1	11
Transferts et autres	440		-20		-1	13	-8
Au 31 décembre 2015	-5.725	-1.567	-1.639	-3.321	-784	-327	-7.638
VALEUR NETTE COMPTABLE	37.872	149	241	905	1.148	18	2.460
Au 31 décembre 2015							

Suivant les principes comptables de Floridienne, toutes les immobilisations incorporelles hors goodwill ont une durée d'utilité définie sur laquelle l'actif est amorti. Les régimes d'amortissements propres à chaque catégorie d'actifs incorporels se trouvent détaillés dans la note 3,6.

Goodwill

Au 31 décembre, le poste goodwill s'élève à € 37,9 millions, stable par rapport au 31/12/2014.

La valeur comptable du goodwill est principalement composée du goodwill sur les UGT (unités génératrices de trésorerie) suivantes (en millions €) :

- Biobest	6,8	- Salm Invest group	2,4
- Gartal/JFM	6,3	- Enzybel	1,9
- Simon Dutriaux	4,9	- SNAM	1,6
- IKA	3,4	- Delka / merydis / HB	1,6
- Gel Manche/GDI	3,2	- BSC	1,3
- Groupe FDG	2,7	- Kimflor	1,1

Des tests d'impairment sont réalisés tous les ans sur les goodwills des différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) du groupe, et plus souvent quand il y a un indicateur significatif de perte de valeur.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées par la direction générale comme étant les plus petites entités opérationnelles autonomes du groupe. De manière générale, chaque entité légale correspond à une UGT pour autant que ses activités ne soient pas intégrées à d'autres. Dans ce dernier cas, l'ensemble forme une UGT (i) UGT Salm Invest/Karras/Vendsyssel, (ii) UGT Delka/Merydis/HB Products/Altesse, (iii) UGT Gel Manche/GDI, (iv) UGT FDG/Gartal/Doussot et (v) UGT Enzybel/Florinvest.

Lorsqu'une entité contient plusieurs activités différentes, nous examinons dans quelle mesure chacune d'elle peut constituer une UGT distincte.

Le test de perte de valeur (impairment test) sur les comptes de l'année N se fait, sur base des données budgétaires, par l'actualisation du « free cash flow », notamment le résultat d'exploitation (EBIT pré-tax) diminué des investissements et augmenté des amortissements et du besoin en fond de roulement (BFR calculé sur base des chiffres au 31 décembre de l'année N-1) de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Le résultat nous donne le « value in use » des différentes UGT. Pour les holdings n'ayant pas d'activité commerciale, nous ne tenons compte que de l' « Enterprise Value » hors BFR.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité (« value in use ») est le coût moyen pondéré du capital (WACC) de Floridienne, basé sur des hypothèses de marché et sur des données de groupes comparables dans les mêmes secteurs que le Groupe Floridienne (notamment en ce qui concerne le bêta). Comme nous faisons une actualisation en tenant compte de l'EBIT avant impôts, nous calculons le WACC avant impôts. (IAS 36.55)

Les budgets des 3 premières années sont les budgets qui sont approuvés en fin d'année par le Conseil d'Administration du groupe. Pour la suite du test nous utilisons le budget de l'année N+3 sans taux de croissance en neutralisant les amortissements et investissements de la Terminal Value. Cette règle générale peut faire l'objet d'exceptions lorsque certains événements exceptionnels justifient le fait que les budgets approuvés soient revus ou que les croissances retenues après l'année N+3 soient différentes de zéro.

Nous obtenons ainsi une « Enterprise Value » dont sont déduites les dettes financières (les dettes interco sont réallouées à chaque UGT) pour obtenir l' « Equity Value » que nous comparons à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne.

Si l'Equity Value est inférieure à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne, cela correspond à un indicateur de perte de valeur. Nous comparons alors l'Enterprise Value (hors BFR) à la valeur des actifs immobilisés de cette UGT.

Si ces deux tests sont négatifs, la situation est présentée au Conseil d'Administration qui doit se prononcer sur la perte de valeur à acter sur le goodwill (ou ensuite sur les actifs) de l'UGT concernée.

Les hypothèses retenues lors de ce test pour le calcul du WACC nous ont été fournies par la banque Degroof et par diverses autres sources financières de référence (market inputs) :

- Risk free rate : 0,99% (0,91% en 2014)
- taux de croissance de la perpétuité : 0%
- Beta : 0,89 (idem en 2014)
- Equity risk premium : 5,94% augmenté d'une prime d'illiquidité de 2%, soit 7,94% (7,98% en 2014)
- Prime Rate 5 ans : 0,90% (idem en 2014)
- Premium : 2,93% (3,00% en 2014)
- Debt ratio : 45,34% (42,63% en 2014)
- WACC : 8,60% (8,60% en 2014)

Nous estimons que les budgets sont établis de manière prudente, sur base des meilleures estimations disponibles, et discutés en conseil d'administration, particulièrement pour les entités en difficultés. L'analyse ex-post (une procédure de back-testing pour les UGT montrant une grande divergence entre les budgets X-1 et les actuals) de la réalisation effective des business plans n'a pas généré, à elle seule, des indicateurs supplémentaires de perte de valeur. La réalisation des hypothèses des business plans peut certes subir des aléas ou contrebemps, mais les hypothèses revisées sont intégrées dans les tests de perte de valeur de l'exercice. Floridienne suit attentivement l'évolution des filiales dont les performances récentes sont négatives.

Au terme de l'analyse faite par le Conseil d'administration, aucune perte de valeur n'a été constatée sur les goodwills figurant au bilan.

Par ailleurs, nous renvoyons à la note 14 concernant les décisions prises en matière de reconnaissance d'impôts différés actifs.

Un test de sensibilité a été réalisé sur le WACC, en l'augmentant de 1%. Ceci ne mène pas à des conclusions différentes, à l'exception de SNAM chez qui il y aurait un risque d'impairment.

Nous indiquons en outre que, de par la forte diversification des activités du groupe, aucune modification d'une hypothèse particulière à une activité ne peut avoir d'impact très significatif, à elle seule, sur l'entièreté du groupe. Seule la conjonction de plusieurs hypothèses dans différentes activités peut entraîner des impacts significatifs au niveau du groupe, mais ceci ressort plus d'une analyse « portefeuille » que d'une analyse spécifique à une UGT. Au niveau du portefeuille nous estimons avoir des activités suffisamment peu corrélées entre elles pour minimiser le risque de conjonction d'hypothèses.

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs concernant les autres immobilisations incorporelles du groupe en 2015.

NOTE 12 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur d'acquisition						
Au 1 ^{er} janvier 2014	52.795	55.111	7.969	2.200	2.594	120.669
Acquisitions	1.319	2.589	842	1.580	252	6.582
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	1.021	1.405	275		611	3.311
Cessions	-86	-383	-308		-251	-1.028
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	135	93	57	-1	2	286
Transferts et autres	-54	67	-28	-116	-20	-151
Au 31 décembre 2014	55.130	58.881	8.807	3.664	3.188	129.670
Amortissements et pertes de valeur						
Au 1 ^{er} janvier 2014	-24.051	-43.441	-6.158	-319	-1.747	-75.715
Amortissements et pertes de valeur	-2.392	-3.359	-739		-256	-6.746
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-84	-1.138	-339		-265	-1.827
Cessions	109	225	326		226	886
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	-33	-63	-36		-4	-136
Transferts et autres	-154	-49	35	66	18	-85
Au 31 décembre 2014	-26.606	-47.826	-6.910	-253	-2.027	-83.622
VALEUR NETTE COMPTABLE	28.524	11.055	1.897	3.411	1.161	46.047
Au 31 décembre 2014						
Dont valeur nette des actifs en location-financement		804	23			827
Valeur d'acquisition						
Au 1 ^{er} janvier 2015	55.130	58.881	8.807	3.664	3.188	129.670
Acquisitions	2.733	2.880	974	845	196	7.627
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-1.043	-156	-55			-1.254
Cessions	-96	-352	-768	-1	-25	-1.243
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	-504	-291	-119	-9	-68	-991
Transferts et autres	1.391	2.004	67	-2.776	-213	474
Au 31 décembre 2015	57.611	62.966	8.906	1.722	3.077	134.282
Amortissements et pertes de valeur						
Au 1 ^{er} janvier 2015	-26.606	-47.826	-6.910	-253	-2.027	-83.622
Amortissements et pertes de valeur	-2.515	-3.368	-676	-2	-218	-6.779
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	461	31	52			543
Cessions	96	144	584		12	836
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	119	175	76		18	388
Transferts et autres	-419	-335	-59		128	-685
Au 31 décembre 2015	-28.863	-51.179	-6.934	-255	-2.089	-89.320
VALEUR NETTE COMPTABLE	28.748	11.787	1.973	1.467	988	44.962
Au 31 décembre 2015						
Dont valeur nette des actifs en location-financement		527	30			558

Nous renvoyons à la note 3 des principes comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles et leurs régimes d'amortissements.

Le groupe a poursuivi ses programmes d'investissements en 2015, principalement chez Biobest et SNAM, mais aussi dans les autres activités du groupe.

Au 31/12/2015, le groupe a consenti des nantissements fermes (hypothèques) sur des terrains et bâtiments à hauteur de € 6 millions, et des mandats hypothécaires à hauteur de € 7,9 millions.

Pertes de valeur d'actifs non financiers

Le groupe a procédé, conformément à l'IAS 36, à un examen des valeurs comptables des actifs du groupe afin d'y déceler d'éventuelles indications d'impairment.

La valeur des immobilisations corporelles du groupe est évaluée à la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilisation (testée dans le cadre des tests d'impairment des UGT) et leur valeur de marché (valeur recouvrable).

Le test n'a pas relevé d'indicateurs significatifs de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles dans le groupe en 2015.

NOTE 13 : PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

En EUR milliers	2015	2014
Valeur d'acquisition		
Au 1 ^{er} janvier	4.763	4.704
Acquisitions	0	453
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		
Résultats de l'exercice	-241	562
Dividendes versés	-627	-894
Changements de méthode de consolidation/périmètre	0	0
Ecarts de conversion	146	-62
Divers	139	0
Au 31 décembre	4.179	4.763

Les sociétés consolidées par mise en équivalence dans le groupe sont Chemcom, TecnoScent, PT Bromelain, Biobest Maroc, Biobetter, Kocaman Camargo, Polyam et Virunga Enzymes.

Ces sociétés ont contribué de manière déficitaire (- € 0,3 million) aux résultats du groupe en 2015. Notamment Biobest Maroc, traditionnellement largement bénéficiaire, a dégagé de manière non récurrente un résultat en très forte baisse en 2015, en raison de mauvais rendements de production et d'un reclassement du statut fiscal de cette société ayant mené à une régularisation d'impôts.

Chez TecnoScent, société en cours de liquidation, un litige oppose Givaudan à Chemcom concernant le partage des actifs de cette société. Ceci empêche dès lors de finaliser la liquidation de TecnoScent. Plus d'informations concernant ce litige sont disponibles dans le rapport de gestion du présent rapport annuel.

Le test de dépréciation, décrit dans la note 11, a été réalisé sur les participations mises en équivalence et a conclu qu'aucune dépréciation n'était justifiée sur leur valeur consolidée au 31 décembre 2015.

NOTE 14 : ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

En EUR milliers	Actif		Passif		Net	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Actifs régime de pension	396	306			396	306
Immobilisations corporelles			1.319	1.231	-1.319	-1.231
Immobilisations incorporelles	69			140	69	-140
Stock			239	346	-239	-346
Provisions			102	45	-102	-45
Pertes fiscales	3.070	3.123			3.070	3.123
Créances commerciales et autres débiteurs	6			34	6	-34
Actifs / (passifs) d'impôts différés	3.541	3.429	1.661	1.796	1.880	1.633

Au bilan, on retrouve les impôts différés suivant :

	2015	2014
A l'actif	3.752	3.561
Au passif	-1.872	-1.928
Net	1.880	1.633

En application des règles IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés bilançairement par unité fiscale.

Le tableau ci-dessus détaille par nature les impôts différés enregistrés au sein du groupe.

Le mouvement net d'impôts différés sur l'exercice 2015 a entraîné l'enregistrement d'un produit de € 0,2 million comptabilisé dans le compte de résultat.

Des actifs d'impôts différés ont été comptabilisés en 2015 dans les sociétés suivantes (K EUR) :

BIOBEST ESPAGNE	295
BIOBEST USA&CAN	195
DELKA	115
BIOBEST UK	26

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation lorsque le groupe est en mesure de contrôler la date de versement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des impôts différés sur des pertes fiscales sont reconnus dans une société lorsqu'il y a des indicateurs satisfaisants de rentabilité future dans cette société permettant d'entrevoir la récupération de ces pertes fiscales dans un délai raisonnable (5 ans chez Floridienne). Ces tests de récupération sont faits sur base des budgets à 5 ans de ces sociétés, qui sont présentés au Conseil d'administration de Floridienne. Les hypothèses retenues à la base des budgets sont les mêmes que les hypothèses budgétaires retenues dans le test annuel de perte de valeur.

Les entités qui contribuent significativement dans les actifs d'impôts différés sur des pertes fiscales (globalement € 3 millions) sont les suivantes (K EUR) :

- Delka	770
- Enzybel	880
- Vendyssel	539
- Florinvest	251
- Biobest Espagne	295

Déficits fiscaux non utilisés

Au 31 décembre 2015, le groupe dispose de pertes fiscales non valorisées dans le bilan à hauteur de € 11,2 millions (2014 : € 9,7 millions).

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés concernent principalement les entités Floridienne et Florinvest, pour lesquelles il n'existe pas aujourd'hui de visibilité suffisante sur la récupérabilité des pertes à terme.

NOTE 15 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS

15.1 Autres actifs non courants

En EUR milliers	Actions	Prêts	Autres	Total
Valeur d'acquisition				
Au 1 ^{er} janvier 2014	3.698	3.294	324	7.316
Acquisitions	33	311	16	359
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			1	1
Cessions et retraits		-2.539	-1	-2.540
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change	0	99	0	99
Transfert d'un poste à un autre				
Divers				
Au 31 décembre 2014	3.731	1.165	339	5.235
Amortissements et perte de valeur				
Au 1 ^{er} janvier 2014	-1.078	-2.093		-3.172
Pertes de valeur actées		0		0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions		2.023		2.023
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change				
Transfert d'un poste à un autre				
Divers				
Au 31 décembre 2014	-1.078	-70		-1.148
VALEUR NETTE COMPTABLE				
Au 31 décembre 2014	2.652	1.095	339	4.087
Valeur d'acquisition				
Au 1 ^{er} janvier 2015	3.731	1.165	339	5.235
Acquisitions	12	282	49	343
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			0	0
Cessions et retraits	-37	-115	-51	-203
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change	0	97	-1	96
Transfert d'un poste à un autre		-146	499	353
Divers				
Au 31 décembre 2015	3.706	1.283	835	5.824
Amortissements et perte de valeur				
Au 1 ^{er} janvier 2015	-1.078	-70		-1.148
Pertes de valeur actées		-16		-16
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions	4	61		65
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change				
Transfert d'un poste à un autre		-236		-236
Divers				
Au 31 décembre 2015	-1.074	-262		-1.335
VALEUR NETTE COMPTABLE				
Au 31 décembre 2015	2.632	1.021	835	4.488

Les autres actifs non courants n'ont pas connu d'évolution significative en 2015 par rapport à 2014, à l'exception d'un produit différé qui a été valorisé (meilleur estimation) à hauteur de € 0,5 million dans le cadre de la vente de nos brevets retardateurs de flammes au groupe américain Huber en juin 2015. Les extournes des pertes de valeur et cessions concernent les prêts sur Floridienne Chimie qui ont été extournés lors de la cession de cette société en 2014.

La rubrique « Actions » comprend notre participation de 50% dans la société LARZUL (valeur comptable de € 2,6 millions) qui reste évaluée au coût historique déprécié, en absence d'une base objective permettant de la valoriser à la juste valeur. Jusqu'ici, le Groupe n'a pas encore eu la possibilité d'exercer son pouvoir de contrôle sur cette société, ni d'obtenir des états financiers (audités) de la filiale. Compte tenu du jugement favorable, en faveur du groupe Floridienne, de la Cour d'Appel de Paris le 16 avril 2015 (cfr. Rapport annuel 2014 pour plus d'informations à ce sujet), le Conseil considère - sur base des éléments à sa disposition permettant d'avoir un vue sur la situation financière - que la valeur comptable de cette participation (€ 2,6 millions) n'est pas supérieure à une estimation prudente de sa valeur recouvrable ou d'utilisation, tenant compte des synergies envisagées avec les activités du Groupe une fois que le contrôle se concrétisera.

Les autres créances non courantes sont constituées de divers prêts à long terme octroyés par le groupe à certaines de ses participations mises en équivalence, Poliam et PT Bromelain.

15.2 Autres actifs courants

En EUR milliers	2015	2014
Autres créances	4.904	5.508
Autres actifs courants	856	787
TOTAL DES AUTRES CRÉANCES	5.760	6.295

La diminution des Autres créances vient de l'augmentation de capital, par apport de créances, qui a été réalisée fin 2015 chez Chemcom.

NOTE 16 : ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

En 2015, les Actifs détenus en vue de la vente étaient constitués exclusivement d'immeubles (terrains et bâtiments) appartenant à Floridienne SA.

Les derniers immeubles ont été vendus dans le courant de l'exercice 2015, générant une plus-value de € 0,8 million.

Il n'y a donc plus d'actifs valorisés dans cette rubrique au 31/12/2015.

NOTE 17 : STOCKS - STOCKS BIOLOGIQUES

En EUR milliers	2015	2014
Matières premières et consommables	19.625	18.111
En cours de fabrication	3.322	2.638
Produits finis	11.381	12.016
Marchandises	4.935	4.410
Autres stocks	222	165
TOTAL DES STOCKS	39.485	37.339
TOTAL DES STOCKS BIOLOGIQUES	1.130	862

Les stocks augmentent de € 2,2 millions en 2015 par rapport à 2014. Cette hausse s'explique par la croissance de l'activité du groupe dans ses différents métiers.

En dehors des fonds de commerce mise en gage, aucun stock n'était déposé en garantie.

Les stocks biologiques de Biobest sont constitués des stocks de bourdons et d'autres insectes élevés par Biobest, et sont valorisés de la manière suivante :

- prix de vente moyen des ruches sur les derniers mois
- diminués des coûts de vente
- diminués d'un facteur de risque détaillé en note 3,7.

Au 31 décembre 2015, le montant des réductions de valeur sur stocks et des reprises mises en charge/revenu durant l'exercice se présente comme suit :

En EUR milliers	2015	2014
Dotations réductions de valeur		
Matières premières et consommables	79	55
En cours de fabrication	59	2
Produits finis	1.013	180
Marchandises	69	0
Autres stocks	0	0
Stocks Biologiques		
TOTAL DES DOTATIONS	1.220	237
 Reprises réductions de valeur	 2015	 2014
Matières premières et consommables	0	0
En cours de fabrication	0	0
Produits finis	71	0
Marchandises	0	42
Autres stocks	0	0
Stocks Biologiques		
TOTAL DES REPRISES	71	42
 AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	 1.149	 195

Les réductions de valeur sur stocks actées en 2015 concernent en grande majorité les stocks de SNAM, dont la valeur a été affectée par la baisse des cours des métaux dans le courant du second semestre de l'exercice.

NOTE 18 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En EUR milliers	2015	2014
Actifs disponibles à la vente	10	8
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	10	8

NOTE 19 : TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En EUR milliers	2015	2014
Argent en caisse	64	54
Solde bancaire	28.419	14.270
Compte à court terme	2.491	751
Autre trésorerie et équivalent	3.479	3.705
TOTAL	34.452	18.779

La trésorerie et équivalents de trésorerie augmentent de € 15,7 millions par rapport à 2014, en raison du plan de financement mis en place dans le groupe en 2015. Nous renvoyons à la note 20 pour plus d'information sur ce plan de financement.

Le poste « Autres trésorerie et équivalents » porte principalement sur des valeurs mobilières de placement (VMP) dans notre filiale SNAM (€ 3,3 millions). Ces VMP sont classées comme des actifs financiers de transaction valorisées à la juste valeur au 31 décembre.

Notons que ce poste comprenait fin 2014 pour un montant de € 3,5 millions de chèques reçus et non encore encaissés à la date du bilan. A partir de 2015, le Groupe a décidé de reconnaître les chèques reçus en non encore encaissés à la date du bilan dans le poste des créances commerciales.

NOTE 20 : DETTES PORTANT INTÉRÊT

En EUR milliers	2015	2014
Emprunts bancaires	48.864	51.145
Emprunts obligataires	17.210	2.337
Instruments financiers dérivés	386	519
Contrats de location-financement	697	1.079
Découverts bancaires	14.093	15.416
Autres emprunts	1.450	1.898
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	82.702	72.396

L'endettement financier global a augmenté de € 10,3 millions en 2015 par rapport à 2014. Cette augmentation est principalement due au plan de financement mis en oeuvre en 2015.

Les découverts bancaires sont constitués de dettes à court terme souvent inférieures à 1 et 2 mois et sont destinés à financer une partie de notre besoin en fonds de roulement. Les tirages sur découverts bancaires ont diminué en 2015, le groupe ayant utilisé une partie de sa trésorerie disponible pour financer le besoin en fonds de roulement de ses filiales.

Les emprunts à long terme ont augmenté de € 12,6 millions par rapport à 2014.

Le groupe entend poursuivre sa politique de désendettement net au cours des prochaines années. Les entités opérationnelles doivent subvenir de manière autonome à leurs propres remboursements, et générer des remontées suffisantes de cash vers les holdings, pour leur permettre de faire face à leurs propres remboursements.

Tous les emprunts bancaires sont des dettes à long terme et qui sont souscrites à des taux d'intérêts fixes excepté € 2,1 millions qui sont basés sur des taux à court terme. Le taux moyen pondéré des emprunts bancaires à taux fixe est de 3,93% (2014 : 4,27%).

En dehors des € 34,5 millions de trésorerie du Groupe, le Holding dispose pour faire face à ses engagements de lignes de crédit auprès d'institutions financières à hauteur de € 21,0 millions. Au 31/12/2015 le montant utilisé s'élevait à € 13,6 millions soit 64,8%.

Les « instruments financiers dérivés » concernent principalement des contrats IRS pris au niveau du Groupe (€ 0,4 millions à fin 2015).

Ils sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie avec variation de leur juste valeur en Autres éléments du résultat global.

Floridienne SA a signé des covenants bancaires dans le cadre de l'octroi par une de ses banques en 2012, d'un crédit de € 7 millions et dans le cadre de l'octroi d'un emprunt obligataire en 2015. Il s'agit d'un covenant de maintien d'un certain niveau d'endettement net par rapport au niveau de fonds propres consolidés du groupe. Au 31/12/2015, nous sommes largement inférieurs à la limite d'endettement sur fonds propres prévue, et ne sommes dès lors pas à risque concernant ces covenants bancaires.

Le groupe Biobest a signé dans le passé un covenant bancaire dans le cadre de ses financements bancaires. Il s'agit d'un covenant de maintien de son leverage ratio, calculé au niveau de Biobest Group, inférieur à un certain niveau. Au 31 décembre 2015, ce covenant était respecté.

Emprunts obligataires

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, Floridienne a émis un emprunt obligataire en 2015. Le détail de cet emprunt obligataire était le suivant au 31 décembre 2015 (EUR) :

Valeur nominale en devise (en EUR milliers)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Côté/non-côté	Échéance	Juste valeur	Valeur comptable (incl intérêts)
15.000	4%	4%	non-côté	25/06/25	15.300	15.300

Les échéanciers des dettes courantes et non courantes se composent comme suit :

En EUR milliers	2015	2014
Découverts bancaires et instruments financiers	14.480	15.936
Echéant dans l'année des dettes long terme	12.375	14.868
Echéant entre la 2e et 5e année	29.360	31.557
Echéant au-delà de la 5e année	26.487	10.035
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	82.702	72.396

Nous ne calculons pas systématiquement la juste valeur de nos dettes non courantes à taux fixe, celles-ci étant illiquides et par conséquent destinées à être gardées jusqu'à leur maturité. Par ailleurs, vu l'évolution des taux d'intérêt de marché, et tenant compte de la prime de risque pour le groupe, nous estimons que la juste valeur de nos anciennes dettes à taux fixe est supérieure à leur valeur comptable.

L'évolution des dettes portant intérêt s'établit comme suit :

En EUR milliers	2015
Au 1 ^{er} janvier 2015	72.396
Entrée de périmètre	0
Augmentation dette long terme	28.619
Diminution dette long terme	-16.896
Variation découvert bancaire	-1.059
Impact écart de change	-192
Autres variations	-166
Sortie de périmètre	0
Au 31 décembre 2015	82.702

NOTE 21 : PROVISIONS

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2014

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2014	192	541	666	1.154	2.552
dont provisions non courantes		527	666	1.025	2.218
dont provisions courantes	192	14		128	334
Acquisitions		27		88	115
Dotations et effets d'actualisation					
Acquisitions suite à des regroupements d'entreprises				61	61
Cessions suite à des scissions d'entreprises					
Utilisations		-136		-106	-242
Reprises	-26			-59	-85
Ecarts de conversion					
Autres					
Au 31 décembre 2014	166	432	666	1.138	2.401
dont provisions non courantes		417	666	998	2.082
dont provisions courantes	166	14		140	320

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2015

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2015	166	432	666	1.138	2.401
dont provisions non courantes		417	666	998	2.082
dont provisions courantes	166	14		140	320
Acquisitions		66		32	98
Dotations et effets d'actualisation					
Acquisitions suite à des regroupements d'entreprises					
Cessions suite à des scissions d'entreprises					
Utilisations	-14			-81	-95
Reprises		-34		-21	-55
Ecarts de conversion					
Autres				-61	-61
Au 31 décembre 2015	152	463	666	1.007	2.288
dont provisions non courantes		449	666	960	2.075
dont provisions courantes	152	14		47	213

Nous estimons avoir provisionné l'ensemble des risques liés aux différents postes repris ci-dessus et notamment en ce qui concerne les contentieux et l'environnement. Les risques environnementaux ont été évalués sur base des informations disponibles, des législations en vigueur et des conditions de nos permis d'exploitation.

Les provisions n'ont pas changé de manière significative en 2015 par rapport à 2014.

Aucune provision n'avait été prise dans le cadre du litige commercial qui opposait Camargo à Larzul, le groupe étant convaincu que sa filiale Camargo n'avait pas occasionné de préjudice significatif à Larzul dans le cadre de ses relations d'affaires passées avec cette société. Le jugement rendu par la Cour d'Appel de Paris en date du 16 avril 2015 (voir le rapport annuel 2014 pour plus d'explications à ce sujet) confirme largement la position du groupe Floridienne dans cette affaire.

NOTE 22 : AVANTAGES DU PERSONNEL

22.1 Régime à prestation définie

En EUR milliers	2015	2014
Obligations (actifs) nettes résultant des régimes (financés) à prestations définies	61	61
Valeur actuelle des obligations intégralement ou partiellement financées	781	781
Juste valeur des actifs du régime (-)	-720	-720
Valeur actuelle des obligations non financées		
Ecarts ((bénéfice) / perte) actuariels non comptabilisés		
Coût non comptabilisé des services passés		
Juste valeur des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs (-)		
Autres éléments		
Obligations (actifs) résultant des régimes à prestations définies, total	61	61
Obligations	781	781
Actifs	-720	-720
Charge résultant des régimes à prestations définies comptabilisée dans le compte de résultat (a)		-84
Coût des services rendus au cours de l'exercice		193
Coût financier		10
Rendement attendu des actifs du régime (-)		
Profit espéré venant des droits au remboursement enregistrés en tant qu'actifs (-)		
Réduction (curtailments) ⁽²⁾		-287
Ecarts actuariels, nets		
Coût des services passés		
Profit (perte) sur réductions et liquidations		
Rendement effectif des actifs du régime		
Rendement effectif des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs		
Mouvements des obligations (actifs) résultant des régimes à prestations définies		-325
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier		449
Contributions payées (-)		-225
Charge comptabilisée (ligne a) ci-dessus)		-84
Charge comptabilisée directement par les capitaux propres ⁽¹⁾ (gain/pertes actuariels et gains/pertes d'expérience)		-48
Augmentation suite à des regroupements d'entreprises		
Diminution suite à des scissions d'entreprises (-)		
Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change		
Autre augmentation (diminution), incl taxes on funded status		-31
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture ⁽¹⁾	61	61
Principales hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation appliqué	0,70%	0,70%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	2,65%	2,65%
Taux attendu d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%
Taux attendu d'augmentation des charges sociales	2,00%	2,00%
Augmentations futures des prestations définies		
Taux de rendement attendu des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs		
Taux de mortalité	MR-3 / FR-3	MR-3 / FR-3
Taux d'évolution des coûts médicaux	NA	NA

(1) nous faisons référence à l'état consolidé du résultat global.

(2) les réductions représentent la différence entre le PBO (Projected Benefit Obligation) des employés Floridienne Chimie qui ont quitté le groupe en juillet 2014 et la valeur des actifs au 1er juillet 2014. En effet, l'essentiel de nos obligations en matière de pension concernait des membres du personnel de Floridienne Chimie. Suite à la vente des actifs de cette société, en juillet 2014, cette société est sortie du périmètre de consolidation du groupe, expliquant la forte baisse, en 2014, de nos obligations en matière de pension.

22.2 Régime de pension à cotisation définie

En EUR milliers	2015	2014
Contribution aux régimes de pension à cotisations définies	0	0

Le Groupe n'a pas procédé à une réévaluation de la valeur actuarielle de notre plan de pension à prestation définie au 31/12/2015 étant donné que le nombre de bénéficiaires dans le plan reste très limité et qu'il a été jugé que les paramètres (population, hypothèses actuarielles, etc.) sous-jacents ont peu évolué pendant l'exercice 2015. Pour cette raison, le tableau ci-dessus n'a pas été mis à jour par rapport à 2014, et l'obligation à fin 2014 (61 KEUR) a été maintenue.

La juste valeur des actifs du plan s'élèvait à fin 2014 à € 0,7 millions, soit 92% de l'obligation à fin 2014 au titre des prestations définies.

Le plan de pension est financé par un produit d'assurance groupe. La société d'assurance groupe garantit un taux d'intérêt comme return des contrats. Ce return est augmenté d'un « profit sharing » déterminé en fonction des résultats de la société d'assurance groupe.

Les actifs sont gérés par la société d'assurance groupe de sorte que la garantie est assurée. Il n'y a pas de risque financier pour l'employeur.

Sur base de cette information, nous estimons que les actifs (assets) des contrats d'assurance doivent être classés en « Level 2 assets ».

Les constatations de l'analyse de sensibilité mené à fin 2014 étaient les suivantes :

Le taux d'actualisation et l'inflation constituent des hypothèses actuarielles importantes pour le calcul de l'obligation de prestations définies.

Les analyses de sensibilité ci-dessous s'appuient sur les modifications raisonnablement possibles des hypothèses à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Effets sur le Defined Benefit Obligation à la fin de l'année

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 59.454,30

Si le taux d'actualisation de l'année précédente est utilisé : € 109.631,53

Si on utilise le taux d'actualisation de l'année précédente et qu'on augmente les salaires : € 109.631,53

Si toutes les hypothèses de l'année précédente sont utilisées : € 105.930,45

Si le taux d'inflation est augmenté de 1% : € 36.122,81

Effets sur le Service Cost de l'année suivante

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 5.571,53

Effets sur les Actifs

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 35.252,78

NOTE 23 : AUTRES PASSIFS

En EUR milliers	2015	2014
Dettes employés	6.791	6.606
Acomptes sur commandes	84	224
Autres crébiteurs	3.093	3.634
Autres passifs courants	773	1.176
TOTAL DES AUTRES PASSIFS	10.741	11.641

Les Autres passifs diminuent de € -0,9 million en 2015 par rapport à 2014. Ceci s'explique en grande partie par le paiement de la seconde tranche d'acquisition de la société The Bug Factory par Biobest Canada en 2015.

NOTE 24 : CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la Société est de EUR 4.854.769,98.

Il est représenté par 996.857 parts sociales sans désignation de valeur.

Le nombre d'actions propres du groupe détenues par Florinvest SA s'élève à 12.002 au 31/12/2015.

Chaque titre donne droit à une voix.

Les actions sont nominatives ou dématérialisées.

Les actions dématérialisées sont représentées par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de compte agréé.

Il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA. En date du 30/11/2015, le commissaire a émis un rapport indépendant constatant la suppression des titres au porteur de Floridienne SA, conformément aux dispositions visées à l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005.

Dividendes payés et proposés

Aucun dividende n'a été payé au titre de l'exercice 2014.

Le Conseil propose de distribuer un dividende brut de € 2,0 par action au titre de l'exercice 2015, vu les bons résultats générés en 2015 et de la présence d'un financement suffisant au sein du Groupe.

Les présents états financiers sont présentés avant répartition bénéficiaire.

NOTE 25 : BÉNÉFICE PAR ACTION

En EUR milliers	2015	2014
Mouvement du nombre d'actions		
Nombre d'actions, solde d'ouverture	996.857	996.857
Augmentation de capital	-	-
Nombre d'actions, solde de clôture	996.857	996.857
Nombre d'actions propres	12.002	11.511
Nombre moyen pondéré d'actions considérées		
Nombre moyen d'actions	996.857	996.857
Données de base	984.924	985.723
Données diluées	984.924	985.723
Résultat de base attribuable aux actionnaires (K EUR)	5.898	4.421
Résultat ajusté attribuable aux actionnaires (K EUR)	5.898	4.421
Résultat de base par action ⁽¹⁾	6,0	4,5
Résultat dilué par action ⁽²⁾	6,0	4,5

Le nombre moyen d'actions considérées ci-dessus tient compte des actions propres détenues par Floridienne.

(1) Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

(2) Etant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

NOTE 26 : DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre - En EUR milliers	2015
Hypothèques	5.955
Mandats hypothécaires	7.903
Gages sur fonds de commerce	6.032
Autres	15.154
TOTAL DES GARANTIES ET ENGAGEMENTS	35.044
Au 31 décembre - En EUR milliers	2015
à moins d'un an	194
à plus d'un an et moins de 5 ans	504
à plus de 5 ans	0
TOTAL DES LOCATIONS NON RESILIAVES	697

Locations non résiliables

Les locations non résiliables concernent principalement le contrat de bail d'un montant total de € 0,4 million conclu pour le bâtiment de Gartal. Le solde des engagements concerne la location des bureaux de Floridienne, FDG et le bâtiment de Simon Dutriaux, et des équipements pour un montant de € 0,3 million chez Gel Manche.

Options put de minoritaires

Suite à un accord trouvé début 2015 entre Floridienne et l'actionnaire minoritaire de IKA sur l'acquisition des 10% d'IKA lui appartenant, la différence entre ce montant et la valeur de sa quote-part de minoritaire dans les fonds propres consolidés a été reconnue comme une dette (financial liability) dans les comptes consolidés de Floridienne Groupe au 31/12/2014 en application de la norme IAS 32. La dette reconnue s'élève à € 1,9 million, dont € 1,5 million a été diminuée de la part des fonds propres du groupe. Le Put n'a toujours pas été exercé au 31/12/2015.

La minorité de 20% détenue par des tiers dans Salm Invest a fait l'objet d'une renégociation en 2015. L'option put (option de vente), détenue par l'actionnaire minoritaire sur sa participation a été supprimée, et il ne reste qu'une simple option d'achat (call option) en faveur de Floridienne, dont le prix d'exercice est calculé selon une certaine formule de valorisation. Par conséquent, la société Salm Invest a de nouveau été consolidée avec reconnaissance d'un intérêt minoritaire à hauteur de 20% en 2015 par rapport à une consolidation à 100% avant qui s'expliquait du fait que les options croisées avaient été assimilées comme des contrats « forward ».

Covenant bancaire

Dans le cadre de leurs financements, les entités suivantes ont signé des covenants bancaires :

Floridienne SA a signé des covenants bancaires dans le cadre de l'octroi par une de ses banques en 2012, d'un crédit de € 7 millions et dans le cadre de l'octroi d'un emprunt obligataire en 2015. Il s'agit de covenants de maintien d'un certain niveau d'endettement net par rapport au niveau de fonds propres consolidés du groupe. Au 31/12/2015, nous sommes largement inférieurs à la limite d'endettement sur fonds propres prévue, et ne sommes dès lors pas à risque concernant ces covenants bancaires.

Le groupe Biobest a signé dans le passé un covenant bancaire dans le cadre de ses financements bancaires. Il s'agit d'un covenant de maintien de son leverage ratio, calculé au niveau de Biobest Group, inférieur à un certain niveau. Au 31 décembre 2015, ce covenant était respecté.

Enzybel International SA a signé un covenant bancaire dans le cadre de ses financements bancaires. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2015, ce covenant n'était pas respecté, mais l'institution bancaire a fait savoir à Enzybel International qu'elle maintenait toute sa confiance dans cette société.

Autres

Le groupe a signé un « comfort letter » en faveur de sa filiale Française de Gastronomie dans le cadre du litige avec l'actionnaire de LARZUL.

NOTE 27 : INSTRUMENTS FINANCIERS

La comptabilisation des instruments financiers dérivés est décrite en note 3,8

(a) Risque de crédit

Certaines filiales du groupe ont souscrit des contrats d'assurance couvrant leurs créances commerciales. Des stratégies et procédures de contrôle ont en outre été élaborées afin d'assurer un suivi minutieux du risque de crédit chez chaque client.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit était de :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2015	2014
Créances commerciales	59.781	55.179
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34.452	18.779
TOTAL	94.234	73.959

La balance âgée des créances commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2015	2014
Pas encore échu	50.774	41.419
Echu 0 - 120 jours	7.147	10.237
Echu 121 - 365 jours	805	1.194
Echu depuis plus d'un an	2.983	3.538
Réduction de valeur	-1.928	-1.210
TOTAL	59.781	55.179

A la date de clôture, les dotations/reprises sur les clients douteux se présentaient comme suit :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2015	2014
Dotations	-138	-155
Dotations suite regroupements d'entreprises	-1	-65
Reprises/annulations	487	126
Variation de change	53	-19
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	401	-113

(b) Risque de liquidité

Floridienne Group dispose de lignes de crédit qui lui garantissent la liquidité et la flexibilité financière nécessaires et répondent à ses besoins financiers actuels et futurs. Les lignes de crédit disponibles atteignent € 21 millions, dont € 13,6 millions sont utilisées au 31/12/2015.

Au 31 décembre - En EUR milliers	2015	2014
Emprunt	82.702	72.396
Dettes commerciales	35.268	33.814
TOTAL	117.969	106.209

Au 31/12/2015, l'affectation des fournisseurs suivant l'opérationnel ou l'investissement était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2015	2014
Fournisseurs liés aux investissements	113	221
Fournisseurs liés à l'exploitation	35.155	33.593
TOTAL	35.268	33.814

La balance agée des dettes commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2015	2014
Pas encore échu	31.395	28.343
Echu 0 - 120 jours	4.038	5.199
Echu 121 - 365 jours	-202	80
Echu depuis plus d'un an	37	193
TOTAL	35.268	33.814

(c) Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêts qui pèse sur le groupe est plutôt limité dans la mesure où le taux de pratiquement tous les emprunts est fixé à long terme. La stratégie du groupe consiste à négocier un taux fixe pour la partie long terme de la dette et un taux variable pour les dettes à court terme. Un portefeuille équilibré de dettes à court terme et à long terme permet de minimiser les effets de fluctuations négatives potentielles des taux d'intérêts.

Une partie des emprunts à long terme (€ 2,1 millions contre € 4,5 millions fin 2014) est basée sur un taux variable et donc une augmentation de 1% du taux de base signifierait une augmentation de charge de € 0,02 million. Il existe également des couvertures IRS sur deux emprunts chez Floridienne pour un montant notionnel de € 7,0 millions et sur un emprunt chez Delka pour un montant notionnel de € 1 million. Etant donné que ces couvertures de taux sont parfaitement liées à des emprunts, le coût de l'évaluation à la juste valeur de ces instruments est repris directement en variation des fonds propres (« autres éléments du résultat global »).

A noter également que dans la Division Alimentation festive, beaucoup de nos filiales ont recours à des crédits saisonniers pour financer les achats de fin d'année. Il nous est difficile de faire un test de sensibilité pour ces crédits car le montant du tirage sur ces lignes est très fluctuant au cours de l'année. Le coût de ce financement ne constitue pas un risque de taux étant donné qu'il est directement intégré dans le calcul du prix de revient.

Le taux moyen pondéré de nos emprunts court terme à taux variable est de 1,94% (2014 : 2,01%) au 31/12/2015, et de 3,93% (2014 : 4,27%) pour les emprunts long terme à taux fixe.

(d) Risque de change

L'exposition du groupe au risque de change est limitée étant donné que la plupart de nos filiales sont situées dans le zône Euro et qu'une grande partie de nos activités sont également réalisées dans la zone euro. Les risques de change sur les actifs et passifs concernent principalement Pomarom, Kimflor, Sopral et certaines filiales de Biobest. Les différences de changes relatives à ces actifs et passifs sont reprises en écart de consolidation (« autres éléments du résultat global ») et s'élèvent à € -1,7 million à fin 2015 contre € 0,7 million fin 2014.

(e) Risque lié aux devises

Les produits financiers les plus utilisés pour couvrir les risques de devises sont les contrats de vente à terme. Notre exposition au risque devise étant limité dans le groupe, nous n'y recourons que de manière ponctuelle, pour couvrir des risques spécifiques, et jamais de manière spéculative.

Au vu de notre faible exposition aux risques liées aux devises et notre politique de couverture de nos marges en dollars nous ne réalisons pas de test de sensibilité aux devises.

Au 31/12/2015, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaillait comme suit :

Au 31 décembre - En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	50.506	32.679	17.828
USD	1.585	1.471	113
GBP	98	65	33
TRY	6.826	827	6.000
CAD	342	74	268
MAD	0	0	0
MXP	414	119	295
RON	6	33	-26
LTL	0	0	0
Autres	4	1	3

Au 31/12/2014, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaillait comme suit :

Au 31 décembre - En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	49.158	30.788	18.370
USD	2.620	2.323	297
GBP	120	56	63
TRY	1.983	349	1.634
CAD	196	88	108
MAD	248	0	248
MXP	640	35	605
RON	1	38	-37
LTL	0	59	-59
Autres	213	77	136

f) Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que des actifs financiers disponibles à la vente) se base sur les cours de Bourse à la date de clôture fin 2015.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation, telles que les modèles d'évaluation basés sur les valeurs estimées des flux de trésorerie actualisés.

La valeur comptable des créances commerciales, diminuée des provisions pour dépréciation, est supposée être équivalente à leur juste valeur.

La juste valeur des passifs financiers à des fins d'information est estimée au moyen d'une actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs aux taux d'intérêt actuels du marché, dont le Groupe dispose pour des instruments financiers similaires.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Groupe a adopté l'amendement à la norme IFRS 7 pour les instruments financiers évalués au bilan à la juste valeur. L'amendement régit les informations à fournir pour les évaluations de la juste valeur par niveau, suivant la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : cours de Bourse (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- Niveau 2 : autres techniques pour lesquelles toutes les données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée sont observables, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : techniques utilisant des données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données observables.

Le tableau ci-dessous reprend une synthèse de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2015 ainsi que la hiérarchie de la juste valeur. La catégorie selon IAS 39 utilise les abréviations suivantes :

AFS : Actifs financiers disponibles à la vente (Available-for-sale financial assets)

HTM : Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance (Financial assets held-to-maturity)

LR : Prêts et créances (Loans and Receivables financial assets)

FVTPL : Actifs/dettes financiers revalorisés à la juste valeur via le résultat (financial assets/liabilities at fair value through profit and loss)

OFL : Autres dettes financières (Other financial liabilities)

HeAc : Activités de couverture (Hedge accounting)

Récapitulatif des Actifs et des Passifs de Floridienne Group classés selon la hiérarchie de Juste valeur

Au 31 décembre 2015	Catégorie IAS 39	Valeur comptable (en EUR millions)	Juste valeur (en EUR millions)	Hiérarchie des justes valeurs
Participations disponibles à la vente (sociétés non cotées)	AFS	2,6	2,6	Niveau 3
Autres actifs non courants	LR	1,9	1,9	-
Créances commerciales	LR	59,8	59,8	-
Actifs de trading	FVTPL	3,3	3,3	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	LR	31,2	31,2	-
Autres actifs financiers				
- placements de trésorerie	HTM	0	0	-
- Instruments dérivés – couverture				
- Instruments dérivés – autres	HeAc	0	0	Niveau 2
- Autres actifs financiers	FVTPL	0	0	Niveau 2
	LR	5,8	5,8	-
Dettes financières non courantes				
- Instruments dérivés				
- Autres dettes financières	FVTPL	0	0	Niveau 2
	OFL	56,2	56,2 ⁽¹⁾	-
Autres passifs non-courants				
- Instruments dérivés – couverture	HeAc	0,4	0,4	Niveau 2
- Instruments dérivés - autres	FVTPL	0	0	Niveau 2
Dettes financières courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0	0	Niveau 2
- Autres dettes financières	OFL	26,5	26,5 ⁽¹⁾	-
Autres passifs courants (incl. dettes commerciales)	OFL	49,3	49,3	-

(1) Nous ne calculons pas systématiquement la juste valeur de nos dettes (non-courantes) à taux fixe, mais seulement en cas d'écart importants entre les taux de financement de nos emprunts et les taux de marché. Actuellement, nous observons que les taux de financement de nos emprunts à taux fixe ne diffèrent, à notre avis, pas significativement des conditions de marché, compte tenu des profils de risques des sociétés du Groupe. Nous mentionnons également le caractère très illiquid de ces dettes. Vu l'évolution récente des taux d'intérêt de marché, nous estimons toutefois que la juste valeur de nos dettes non-courantes devrait être légèrement supérieure à la valeur comptable.

Actuellement nous n'avons plus d'actifs cotés en bourse, hormis nos actions propres et les valeurs mobilières de placement dans notre filiale SNAM.

g) Comptabilité de couverture

A l'exception de 3 contrats de couverture de taux d'intérêt (IRS), il n'existe pas d'autres contrats de couverture.

A fin 2015, les 3 contrats IRS avaient un montant notionnel de € 8 millions (2014 : 10,1 millions) :

- IRS de € 1 million : date d'échéances le 15/1/2017
- IRS de € 3 millions : date d'échéance le 31/7/2018
- IRS de € 4 millions : date d'échéance le 28/6/2019

Les contrats susmentionnés ont pour objectif de se couvrir contre une augmentation des taux d'intérêts sur des dettes financières à taux variables (couverture de flux de trésorerie). La juste valeur au 31 décembre 2015 s'élève à 181 KEUR et a été comptabilisée dans les « autres éléments du résultat global ».

NOTE 28 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Actionnaires

Un aperçu détaillé de l'actionnariat est donné dans la partie « Corporate Governance » du rapport annuel.

Relation et transactions

L'ensemble des factures émises par les parties liées dans le cadre de leurs prestations effectuées pour le compte des différentes sociétés liées à Floridienne est défini par un contrat approuvé par le Conseil d'administration.

Transactions avec filiales

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales, qui sont des parties liées, concernent principalement des ventes de produits, des prestations de services ou des transactions financières. Il n'existe pas de règles groupe concernant les transactions commerciales et de services, au vu des spécificités propres à chaque secteur dans lequel Floridienne est actif. Toutefois, les ventes de produits sont toujours réalisées à des conditions de marché, et les prestations de services font toujours l'objet d'une convention, qui est validée par le Comité de Gestion. Les transactions financières, quant à elles, font l'objet de règles groupe.

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales sont éliminées dans les états financiers consolidés et, par conséquence, ne sont pas reprises dans cette note.

Transactions avec joint-ventures et sociétés associées

Les transactions entre le groupe et les parties liées autres que filiales (associates) sont reprises de façon synthétique dans le tableau ci-dessous. Ces relations avec les parties liées concernent en grande partie des relations commerciales (marchandises, prestations de services rémunérés...), et sont également réalisées à des conditions de marché ou sur base d'une convention entre les deux parties.

Au 31 décembre - En EUR milliers	2015	2014
Créances		
A plus d'un an	731	874
A un an au plus	2.302	1.854
Dettes		
A plus d'un an		
A un an au plus	2.700	1.720
Résultat d'exploitation		
Ventes et Prestations	1.392	1.200
Coût des ventes et prestations	5.796	6.483
Résultat financier		
Produits des actifs circulants	115	98
Autres produits financiers		
Réductions de valeur		
Charge des dettes		

La majorité des transactions entre parties liées vient des nombreuses relations d'affaires qui existent entre le sous-ensemble Biofirst et ses participations mises en équivalence : Biobest Maroc, Biobetter, Chemcom, TecnoScent, Biobest Israël, PT Bromelain, Kocaman Camargo et Virunga Enzymes.

Le groupe n'a pas émis de garanties et engagements hors bilan relatifs à ces parties liées. Les opérations de vente et d'achats de biens avec ces parties liées sont réalisées aux termes et conditions habituels du groupe, qui sont basés sur les prix de marché.

Transactions avec autres parties liées (actionnaires et administrateurs)

Il y a eu une opération de vente d'actions de notre filiale SNAM à des personnes liées au Groupe Floridienne en 2015. Cette opération a donné lieu à l'application de la procédure prévue par l'article 523 du Code des sociétés et est détaillée dans le Rapport de gestion 2015.

Il n'y a pas eu d'autres transactions avec les actionnaires, et les relations avec les membres des organes de gestion sont détaillées dans la partie « Corporate Governance » du rapport annuel.

NOTE 29. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le Conseil d'administration n'a pas de connaissance d'événements postérieurs à la clôture jusqu'à la date de l'arrêt des comptes au 23 mars 2016 donnant lieu à des ajustements aux présents états financiers.

Pour l'exercice 2015, le Conseil d'administration proposera à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 7 juin 2016, de distribuer un dividende brut de 2,0 €/action.

NOTE 30 : FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

CONSOLIDATION

1. Information relative aux filiales (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote $\geq 50\%$)

1.1. Filiales consolidées

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	% des droits de vote (si différent du % d'intérêt dans le capital)
Altesse Quality Food	BE 0442 610 010	Belgique	100,00	
Biobest Argentina		Argentine	53,80	55,00
Biobest Belgium	BE 0893 948 337	Belgique	97,81	100,00
Biobest Canada		Canada	97,81	100,00
Biobest China		Chine	88,03	90,00
Biobest France	FR 68 439 388 323	France	97,81	100,00
Biobest Mexique		Mexique	78,25	80,00
Biobest Nederland bv		Pays-Bas	97,81	100,00
Biobest NV	BE 0432 575 854	Belgique	97,81	99,00
Biobest Spain		Espagne	97,81	100,00
Biobest TBF¹		Canada	97,81	100,00
Biobest Turkey		Turquie	58,69	60,00
Biobest UK²		Royaume-Uni	97,81	100,00
Biobest USA		Etats Unis	97,81	100,00
Biofirst	BE 0895 349 689	Belgique	98,80	
Blue Star Chemicals	BE 0426 696 268	Belgique	100,00	
BSBC Ltd		Chine	88,03	100,00
Camargo³	FR 50 352 414 528	France	99,99	100,00
Catena	DE 813 739 158	Allemagne	100,00	100,00
Delka	BE 0434 560 889	Belgique	100,00	
Doussot	FR 56 344 068 747	France	100,00	
Enzybel International	BE 0879 673 994	Belgique	100,00	
Enzymos Asia Pacific		Chine	51,00	
F.D.G.	FR 25 558 503 371	France	99,00	
Florchrom GMBH	DE 222 654 966	Allemagne	100,00	
Floridienne USA	22-2583396	Etats Unis	100,00	
Florifood (ex Floragro)	BE 0422 035 716	Belgique	100,00	
Florinvest	BE 0432 250 608	Belgique	100,00	
Gartal	FR 82 339 082 018	France	100,00	
Gel Manche	FR 04 314 696 386	France	100,00	
Gourmet des Iles	FR 26 412 231 219	France	100,00	
H.B. Products	BE 0415 888 191	Belgique	100,00	
IKA KG	DE 166 674 875	Allemagne	90,00	
IKA UK		Royaume-Uni	90,00	100,00
JFM SCI	FR38 339 283 343	France	100,00	
Karras	BE 0437 114 167	Belgique	80,00	
Kimflor AS	56 301 73 823	Turquie	75,00	
Merydis	BE 0434 869 014	Belgique	100,00	
Pomarom	3687910/1993	Roumanie	100,00	
Salm Invest	BE 0457 293 137	Belgique	80,00	
Simon - Dutriaux	FR 94 783 717 218	France	100,00	
Simon - Sélection	FR 97 537 749 266	France	90,00	100,00
Snam	FR143 101 99 146	France	72,40	
Sopral		Madagascar	98,80	100,00
Sotecna	BE 0402 798 933	Belgique	96,37	97,54
Surgemer	FR12 398 870 402	France	100,00	
UAB Camargo	LT 115950917	Lituanie	100,00	
Vendsyssel	BE 0402 253 357	Belgique	80,00	
Vera Chimie Dev.	FR 96 433 900 040	France	72,40	

(1) Fusion par absorption avec Biobest Canada au 01-01-2015

(2) Entrée de périmètre au 26/02/2015

(3) Fusion par absorption avec F.D.G. au 01/01/2015

2. Information relative aux coentreprises

2.1. Coentreprises consolidées

Nom de la coentreprise	Numéro d'entreprise	Emplacement (pays) de la coentreprise	% d'intérêt dans le capital	Méthode utilisée pour comptabiliser la participation dans la coentreprise	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Biobest Maroc		Maroc	48,91	mise en équivalence	5.145	2.853	5.258	5.250
Biobetter		Maroc	48,91	mise en équivalence	1.787	1.170	2.727	2.357
Kocaman Camargo	61 500 29 023	Turquie	50,00	mise en équivalence	860	74	882	800
Tecnoscent	BE 0888 870 188	Belgique	22,23	mise en équivalence	22	20	0	2

3. Information relative aux entreprises associées (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote $\geq 20\%$ et $< 50\%$)

3.1. Entreprises associées consolidées

Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Chemcom	BE 0472 909 840	Belgique	44,45	4.922	2.934	2.310	2.477
Polyam		Israël	24,45	3.725	3.543	2.636	2.946
PT Bromélaïne		Indonésie	49,00	3.197	4.569	1.643	1.752
Virunga Enzymes		RDC	30,00	518	153	636	349

3.2. Entreprises associées non consolidées

Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital
Biohainaut ⁽¹⁾	BE 0866 006 102	Belgique	

(1) Fusion par absorption avec florinvest au 01-07-2015

NOTE 31 : DONNÉES RELATIVES À L'EMPLOI

	2015		2014	
	Unité	ETP	Unité	ETP
Nombre moyen de travailleurs		1.667	1.506	1.552
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice		1.578	1.423	1.447

Le nombre de personnes employées par Floridienne a augmenté en 2015 par rapport à 2014.

Du personnel employé par le groupe à fin 2015 :

- 696 sont employés dans la Division Alimentation festive
- 659 sont employés dans la Division Sciences du Vivant
- 219 sont employés dans la Division Chimie
- 4 sont employés dans la Division Corporate.

En termes de répartition géographique, le groupe est bien diversifié, avec une présence dans une quinzaine de pays :

Belgique	349
Europe	759
<i>Dont</i>	
France	504
Allemagne	59
Roumanie	84
Lituanie	81
Espagne	14
Pays-Bas	12
Royaume-Uni	5

Reste du Monde	470
<i>Dont</i>	
Maroc	179
Turquie	153
Canada	50
Mexique	47
Madagascar	19
USA	11
Argentine	11

NOTE 32. COMPTES STATUTAIRES FLORIDIENNE SA

Les comptes statutaires de FLORIDIENNE SA, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique montrent un total de l'actif de € 141,96 millions, des fonds propres (après répartition du résultat) de € 85,665 millions et un résultat net de l'exercice de € 4,326 millions.

La version intégrale des comptes annuels statutaires tels qu'ils seront déposés à la Banque Nationale de Belgique peut être obtenue sur simple demande au siège de la société. Ils sont également disponible sur le site internet (www.floridienne.be).

Le commissaire a délivré une attestation sans réserve sur les comptes statutaires de Floridienne S.A. au 31 décembre 2015.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires sur les états financiers consolidés de la société Floridienne SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et l'annexe, ainsi que la déclaration complémentaire requise.

Rapport sur les états financiers consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, dont le total de l'état consolidé de la situation financière s'élève à 242.857.(000) EUR et dont le compte de résultat consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice (part du Groupe) de 5.898.(000) EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des états financiers consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en oeuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers consolidés de la société FLORIDIENNE SA au 31 décembre 2015, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à celle date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur certaines incertitudes exposées dans les notes annexes aux états financiers consolidés :

- Parmi les estimations comptables et les matières soumises à jugement de l'organe de gestion, le rapport financier mentionne notamment [Note 2 (e)] les tests de perte de valeur et la reconnaissance des impôts différés actifs. Les évaluations faites [Notes 11, 12 et 14] sont basées sur des données prévisionnelles et des méthodes et paramètres de valorisation qui comprennent nécessairement des éléments d'incertitude, notamment en ce qui concerne les entités déficitaires. Le rapport financier indique que les données prévisionnelles sont établies avec prudence, sur base des meilleures estimations disponibles.
- La Note 15 des états financiers consolidés décrit l'incertitude relative à la valorisation et la valeur comptable de la participation dans la société Larzul, figurant en autres actifs financiers non courant, notamment au regard de l'évolution des procédures judiciaires concernant cette société.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés :

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives avec les informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 27 avril 2016

Mazars Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire représentée par
Peter LENOIR

Calendrier financier

Première déclaration intermédiaire	20 mai 2016
Assemblée générale	7 juin 2016
Résultats semestriels	30 septembre 2016
Seconde déclaration intermédiaire	21 novembre 2016



FLORIDIENNE
GROUP

Drève Richelle 161, bte 4, Bât P
Waterloo Park Office
B- 1410 WATERLOO
www.floridiennne.be
